



StreamWIDE

**Rapport Financier Annuel
31 décembre 2018**

SOMMAIRE

I. Attestation du responsable.....	3
II. Rapport de gestion au 31 décembre 2018.....	4
1. Evénements importants survenus en 2018	
2. Activité et situation du Groupe en 2018	
3. Activité et situation de la Société en 2018	
4. Informations juridiques	
5. Autres informations	
 <i>Annexe 1</i> : Rapport du Conseil d'Administration sur le Gouvernement d'Entreprise	
 <i>Annexe 2</i> : Rapport du Conseil d'Administration relatif aux options d'achats ou de souscription d'actions et/ou à l'attribution d'actions gratuites réservées au personnel salarié de la Société	
 III. Comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018.....	49
- Comptes de résultat consolidés des exercices clos les 31 décembre 2018 et 31 décembre 2017	
- Etats de la situation financière consolidée aux 31 décembre 2018 et 31 décembre 2017	
- Etats du résultat global des exercices clos les 31 décembre 2018 et 31 décembre 2017	
- Variations des capitaux propres aux 31 décembre 2018 et 31 décembre 2017	
- Tableaux de flux de trésorerie consolidés aux 31 décembre 2018 et 31 décembre 2017	
1. Informations sur la Société et le Groupe	
2. Evénements significatifs de la période	
3. Présentation et base de préparation des états financiers	
4. Principes, règles et méthodes comptables	
5. Recours à des estimations	
6. Périmètre de consolidation	
7. Notes sur le compte de résultat consolidé	
8. Notes sur l'état de la situation financière	
9. Autres informations	
 IV. Comptes statutaires de l'exercice clos le 31 décembre 2018.....	91

StreamWIDE
Société anonyme au capital de 291.749,90 Euros
Siège social : 84, rue d'Hauteville 75010 PARIS

434 188 660 RCS PARIS

(La "Société")

ATTESTATION DU RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés annuels arrêtés au 31 décembre 2018 sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Fait à Paris, le 29 avril 2019

Pascal BEGLIN
Président Directeur Général

StreamWIDE
Société anonyme au capital de 291.749,90 Euros
Siège social : 84, rue d'Hauteville 75010 PARIS

434 188 660 RCS PARIS

**RAPPORT DE GESTION ETABLI PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
ET PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET
EXTRAORDINAIRE EN DATE DU 21 JUIN 2019**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin (i) de vous rendre compte de la situation et de l'activité de la société StreamWIDE SA (la "**Société**") et du Groupe StreamWIDE (le "**Groupe**") durant l'exercice clos le 31 décembre 2018 et (ii) de soumettre à votre approbation les comptes annuels et consolidés dudit exercice.

Lors de sa réunion en date du 22 mars 2019, le conseil d'administration a examiné les comptes annuels de la Société, de ses filiales et les comptes consolidés du Groupe, arrêtés au 31 décembre 2018. Les comptes qui vous sont présentés ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable et des règles comptables applicables en France, et en observant les principes de prudence et de sincérité.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux. Il vous sera ensuite donné lecture des rapports des commissaires aux comptes.

Nous vous rappelons que les autres points inscrits à l'ordre du jour sont développés dans le rapport à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du conseil d'administration.

1. Evénements importants survenus en 2018, progrès réalisés ou difficultés rencontrées, activités au sein du Groupe et de la Société en 2018

1.1 Evénements importants survenus en 2018 au sein du Groupe et de la Société

Augmentation des revenus annuels 2018

Si le premier semestre de l'exercice 2018 a bénéficié d'effets de base positifs, le second enregistre, quant à lui, les premiers revenus significatifs liés à la solution **Team On Mission** (0,6 M€). L'augmentation annuelle de 0,8 M€ provient donc à 75% des nouvelles solutions développées par le Groupe depuis plusieurs années (**Team On Mission** et **Team On The Run**).

L'impact est également significatif concernant les prestations de services, puisque près de 50% de l'augmentation (0,2 M€) provient là aussi de la solution **Team On Mission** déployée au cours de l'exercice 2018 chez différents clients.

Les revenus annuels 2018 sont donc conformes aux attentes du Groupe. Après un exercice 2017 de transition, l'année 2018 devait être une année pivot en termes de marchés et de clients, ce que la progression des revenus (+18%) et leur nature confirment. Par ailleurs, les revenus issus des nouvelles solutions **Team On Mission** et **Team On The Run** représentent pour la première fois en 2018 une part importante des revenus annuels du Groupe (16%). Ces nouveaux marchés et ces relais de croissance devraient encore se développer dans les prochains mois.

Augmentation des résultats annuels 2018

L'augmentation des revenus constatée en 2018 (+ 1 M€) impacte directement le résultat opérationnel courant qui augmente, quant à lui, de 1,3 M€.

Le résultat opérationnel courant est en augmentation de 1,3 M€ par rapport à l'exercice précédent et ressort déficitaire à -1 M€. Cette variation s'explique principalement par celle des revenus (+1 M€) et par celle des coûts opérationnels (-0,2 M€). Concernant les amortissements des frais de développement, suite à la revue prospective des durées d'amortissement des principaux produits du Groupe effectuée fin 2017, ils ressortent stables à 2,3 M€.

Après prise en compte d'un résultat financier positif (gains de change USD/€ sur la période), en forte hausse (+0,6 M€), et d'un impact fiscal légèrement négatif suite à la non activation des impôts différés actifs sur reports déficitaires au 31 décembre 2018, le résultat net ressort déficitaire à -1 M€, mais en progression marquée de +1,8 M€ par rapport à l'exercice précédent.

Notification du marché PCSTORM _ Lot4 _ Ministère de l'Intérieur français

Le marché PCSTORM, remporté au premier semestre 2018, permet au Groupe de constater les premiers revenus significatifs liés à sa solution **Team On Mission**. Ce projet, novateur et ambitieux, devrait permettre d'enregistrer de nouveaux revenus dans les prochains mois, en parallèle du déploiement opérationnel des nouvelles solutions. Cette réussite démontre la capacité du Groupe à se repositionner sur de nouveaux marchés stratégiques et porteurs, en développant et en proposant une des solutions les plus innovantes, complètes et performantes du marché actuel.

Partenariat technologique

L'accord technologique pluriannuel annoncé en décembre 2018 devrait lui aussi avoir un impact significatif sur les revenus du Groupe dès 2019 et dans les prochaines années. Il devrait également permettre au Groupe d'accentuer l'avance technologique déjà prise dans le domaine des communications critiques. Ce secteur est en pleine évolution, portée par la rupture technologique liée aux réseaux de communication actuels (4G LTE) et aux services associés, et de nombreuses opportunités (sécurité publique, énergies, transports et industries) devraient se présenter dans les prochains mois.

1.2 Progrès réalisés ou difficultés rencontrées au sein du Groupe et de la Société

Activité historique

Concernant l'activité historique du Groupe, le secteur des opérateurs de télécommunication reste difficile et relativement attentiste. Cependant, le Groupe reste opportuniste et de nouveaux projets ont ainsi pu être finalisés en 2018. Les revenus de licences et de services, issus de ce marché historique, ont ainsi progressé respectivement de +0,2 M€ et + 0,1 M€ net sur la période.

Nouvelles solutions et diversification

La stratégie du Groupe reste identique à celle déployée depuis plusieurs mois : l'activité historique doit permettre de financer les nouveaux développements et la commercialisation des nouvelles solutions, ce qui reste encore le cas en 2018.

Après une année 2017 de transition, l'année 2018 marque les premiers succès commerciaux et techniques significatifs des nouvelles solutions développées par le Groupe, dotées d'une technologie disruptive. Les nouveaux marchés adressés, en cours de structuration, sont encourageants et prometteurs.

1.3 Evolution de l'activité du Groupe en 2018

Evolution du chiffre d'affaires

En 2018, les efforts commerciaux et techniques ont porté prioritairement sur les nouveaux marchés et les prochains relais de croissance. L'exercice est ainsi marqué par la notification, par le Ministère de l'Intérieur français, du marché PCSTORM – lot 4 au profit du Groupe. Ce projet, stratégique et structurant, a permis au Groupe de valider ses solutions techniques et sa proposition de valeurs au sein de ces nouveaux marchés.

Si le premier semestre de l'exercice 2018 a bénéficié d'effets de base positifs, le second enregistre, quant à lui, les premiers revenus significatifs liés à la solution **Team On Mission** (0,6 M€). L'augmentation annuelle de 0,8 M€ provient donc à 75% des nouvelles solutions développées par le Groupe depuis plusieurs années (**Team On Mission** et **Team On The Run**).

L'impact est également significatif concernant les prestations de services, puisque près de 50% de l'augmentation (0,2 M€) provient là aussi de la solution **Team On Mission** déployée au cours de l'exercice 2018 chez différents clients.

Concernant l'activité historique du Groupe, le secteur des opérateurs de télécommunication reste difficile et relativement attentiste. Cependant, le Groupe reste opportuniste et de nouveaux projets ont ainsi pu être finalisés en 2018. Comme précédemment mentionné, les revenus de licences et de services, issus de ce marché historique, ont ainsi progressé chacun de +0,2 M€ net sur la période.

En revanche, les revenus de maintenance ont diminué de -0,3 M€, suite essentiellement à l'arrêt d'un MVNO américain client du Groupe (-0,5 M€), compensé partiellement par la mise en production de nouvelles plateformes, essentiellement en Europe.

Enfin, la progression des revenus "France" (44% vs 35% en 2017) par rapport aux revenus "Export" s'explique principalement par le gain du marché PCSTORM. Cette évolution devrait perdurer dans les prochains mois, avec le déploiement continu de ce projet pluriannuel et de nouveaux projets nationaux.

Les revenus annuels 2018 sont donc conformes aux attentes du Groupe. Après un exercice 2017 de transition, l'année 2018 devait être une année pivot en termes de marchés et de clients, ce que la progression des revenus (+18%) et leur nature confirment. Par ailleurs, les revenus issus des nouvelles solutions **Team On Mission** et **Team On The Run** représentent pour la première fois en 2018 une part importante des revenus annuels du Groupe (16%). Ces nouveaux marchés et ces relais de croissance devraient encore se développer dans les prochains mois.

Evolution des résultats

L'augmentation des revenus constatée en 2018 (+ 1 M€) impacte directement le résultat opérationnel courant qui augmente, quant à lui, de 1,3 M€.

Hors amortissements, les coûts opérationnels ressortent à 5,3 M€ en 2018 contre 5,5 M€ en 2017. Cette diminution de 0,2 M€ provient principalement d'une augmentation des charges externes (+0,2 M€, suite aux honoraires juridiques liés à la prorogation des BSA 2et 3) compensée par une diminution de la masse salariale nette annuelle du Groupe (-0,5 M€). Cette dernière, intégrant celle dédiée au développement des produits, ressort à 6,1 M€ en 2018 contre 6 M€ en 2017. Après retraitement des coûts salariaux activés liés au développement (2,9 M€ en 2018 contre 2,3 M€ en 2017), la charge salariale nette en résultat diminue donc de 0,5 M€.

Le résultat opérationnel courant est en augmentation de 1,3 M€ par rapport à l'exercice précédent et ressort déficitaire à -1 M€. Cette variation s'explique principalement par celle des revenus (+1 M€) et par celle des coûts opérationnels (-0,2 M€). Concernant les amortissements des frais de développement, suite à la revue prospective des durées d'amortissement des principaux produits du Groupe effectuée fin 2017, ils ressortent stables à 2,3 M€.

L'impact résultat de l'activation des frais de développement augmente de 0,6 M€ en 2018 : le montant brut activé (+0,6 M€) est de 2,9 M€ contre 2,3 M€ en 2017, alors que les amortissements (2,2 M€) et les reprises du Crédit d'Impôt Recherche (0,6 M€) restent stables sur la période.

Après prise en compte d'un résultat financier positif (gains de change USD/€ sur la période), en forte hausse (+0,6 M€), et d'un impact fiscal légèrement négatif suite à la non activation des impôts différés actifs sur reports déficitaires au 31 décembre 2018, le résultat net ressort déficitaire à -1 M€, mais en progression marquée de +1,8 M€ par rapport à l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2018, le total du bilan est de 18,8 M€ contre 17,4 M€ au 31 décembre 2017 (confer annexe ci-dessous).

A l'actif, les frais de développement augmentent de 0,6 M€, alors que les créances clients progressent de 2,5 M€ et que la trésorerie brute diminue de 1,8 M€. Les créances fiscales liées aux Crédits d'Impôt Recherche restent stables (remboursement de 0,7 M€ obtenus début 2018 au titre du CIR 2016 et provision de 0,7 M€ au titre de 2018). Pour information, la créance au titre de 2017 (0,6 M€) n'a toujours pas été remboursée.

Au passif, les capitaux propres diminuent (-1,2 M€) suite essentiellement au résultat de période. Les dettes financières diminuent de 0,4 M€ suite aux remboursements effectués en 2018. Enfin, les dettes fiscales et sociales augmentent (+0,5 M€ liés aux comptes et aux décalages de TVA) ainsi que les passifs sur contrats de revenus (+2,2 M€), impactés par des facturations importantes, envers notamment 2 clients, fin décembre 2018. La dette obligataire envers le GIAC (1,3 M€) a été reclassée en passif financier non courant et courant au 31 décembre 2018, conformément aux échéanciers de remboursement (0,1 M€ par trimestre).

Le flux net de trésorerie est négatif de -1,8 M€ en 2018 (confer annexe ci-dessous). Dans un contexte de progression des revenus et des résultats, le flux opérationnel de trésorerie est positif à 1 M€ alors que les investissements récurrents réalisés dans le développement des produits restent élevés à 3,1 M€ et en progression de 0,6 M€ par rapport à 2017. Le remboursement de 0,7 M€ obtenu début 2018 (CIR 2016) vient compenser partiellement ces flux d'investissement, alors que la créance au titre du CIR 2017 n'a toujours pas été remboursée. Enfin, les flux de financement (-0,5 M€) tiennent compte des remboursements d'emprunts (0,4 M€), ainsi que des rachats d'actions (0,1 M€) effectués par la Société sur la période.

Fin 2018, la structure financière du Groupe reste solide avec des fonds propres de 10,2 M€. La trésorerie nette est de 1,3 M€ fin 2018 mais les encaissements réalisés début 2019 (4,3 M€ en janvier et février 2019) garantissent toujours au Groupe les moyens financiers pour assurer son développement à moyen terme.

Les principales variations sont les suivantes :

- Le chiffre d'affaires augmente de +1 M€ sur la période ;
- Les charges opérationnelles courantes nettes diminuent quant à elles de 0,3 M€ sur la période et ressortent à 7,8 M€ :
 - o Augmentation des charges externes (+0,2 M€) suite notamment à des honoraires juridiques, non récurrents par nature ;
 - o Diminution des charges de personnel (-0,5 M€) : la masse salariale annuelle du Groupe, intégrant celle dédiée au développement, n'a augmenté que de 0,1 M€ en 2018 (6,1 M€ contre 6 M€ en 2017). Celle dédiée au développement augmentant quant à elle de 0,6 M€, l'impact net, après activation des frais de développement est donc une diminution de -0,5 M€ en 2018 ;
 - o Stabilité des amortissements des frais de développement (2,3 M€) sur la période, suite à une revue, fin 2017, des durées et valeurs d'utilité des différents produits développés et commercialisés.
- Les charges non récurrentes (coûts salariaux spécifiques liés à certains départs) ne sont pas significatives en 2018 (contre 0,1 M€ en 2017) ;
- Le résultat financier ressort positif à 0,1 M€, alors qu'il était déficitaire de 0,5 M€ en 2017, suite à des effets de change et à une parité €/USD plus favorables en 2018 qu'en 2017 ;
- Le résultat fiscal est une charge de 0,1 M€ contre un produit de 0,1 M€ en 2017. Les impôts exigibles (-0,1 M€) ne sont constitués que de retenues à la source (enregistrées au sein des filiales françaises et américaines du Groupe) que le Groupe ne peut pas imputer car aucun décaissement d'impôt n'est réalisé sur la période. Les effets d'imposition différée sont quasi nuls au 31 décembre 2018 car aucun actif d'impôt différé sur les déficits fiscaux de période des sociétés françaises et américaines n'a été reconnu fin 2018 ;
- Le résultat net ressort donc négatif à -1 M€ mais en nette amélioration (+1,8 M€) par rapport à la clôture de l'exercice précédent.

1.4 Evolution de l'activité de la Société en 2018

Evolution du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires 2018 est de 3.651 K€ contre 2.244 K€ en 2017. Cette augmentation de 1.407 K€ s'explique essentiellement par celle des licences (+852 K€), suite au gain du marché PCSTORM _ LOT4 intervenu au premier semestre 2018, ainsi qu'aux services associés aux premiers déploiements intervenus au second semestre de l'exercice.

Les revenus récurrents de maintenance progressent également sur la période (+464 K€) suite à la mise en production de nouvelles plateformes de messagerie vocale, notamment en Europe.

On note enfin une diminution des revenus "groupe" de la Société (refacturations à la filiale française) à hauteur de -255 K€, suite à une diminution du poids relatif de la filiale française dans l'ensemble des coûts refacturés.

Evolution des résultats

Le résultat net de la Société ressort négatif à -1.014 K€ contre une perte de -2.185 K€ en 2017. Cette progression (+1.171 K€) s'explique essentiellement par les éléments suivants :

- Le résultat d'exploitation, négatif à hauteur de -1.607 K€ est cependant en progression de 1.029 K€. L'augmentation des revenus (1.407 K€) est limitée en partie par celle des charges externes (+401 K€) : augmentation des coûts de structure filiales (effectifs en hausse en Roumanie et en Tunisie), honoraires non récurrents et frais de déplacements en hausse ;
- Le résultat financier (-71 K€) et le résultat exceptionnel (-16 K€) ne varient pas de façon significative et n'appellent donc pas de commentaire particulier ;
- Le résultat fiscal d'un montant de +679 K€ (produit d'impôt) augmente de 107 K€ par rapport à l'exercice précédent (+572 K€). La Société continue de bénéficier du Crédit d'Impôt Recherche (693 K€ en 2017 et 570 K€ en 2016) constaté en produit fiscal de période. Les effets de l'intégration fiscale sont neutres en 2018 comme en 2017. Enfin, la Société, seule, dispose de reports déficitaires à hauteur de 11.978 K€ au 31 décembre 2018 (1.455 K€ avant intégration fiscale et 10.523 K€ post intégration), dus essentiellement à la non activation dans les comptes statutaires de frais de développement, qui constituent donc une charge de la période, impactant de facto le résultat comptable et fiscal.

L'année 2018 est donc marquée principalement par une augmentation des revenus, elle-même générée par les nouvelles solutions développées par la Société depuis quelques années. Malgré un contrôle efficace des coûts opérationnels, le résultat net est déficitaire, impacté directement et, structurellement, par les frais de développement du Groupe, qui sont conservés en charges de période au niveau de la Société, et qui augmentent pour supporter la croissance à court/moyen terme de l'activité.

2. Activité et situation du Groupe en 2018

2.1 Présentation des comptes consolidés

Le périmètre de consolidation du Groupe à fin 2018 se compose de la Société, de sa filiale française StreamWIDE France SAS et des 5 autres filiales étrangères suivantes :

- StreamWIDE Romania, société de droit roumain contrôlée à 100% ;
- StreamWIDE Inc, société de droit américain contrôlée à 100% ;
- Beijing StreamWIDE Technology, société de droit chinois contrôlée à 100% ;
- StreamWIDE Tunisia Sarl, société de droit tunisien contrôlée à 100% ;
- StreamWIDE PTE Ltd, société de droit singapourien contrôlée à 100%.

Pour mémoire, deux filiales anglaises (Bzoo Networks LTD et StreamWIDE LTD) ont été créées en 2013 mais n'ont aucune activité depuis. Elles ne sont donc pas consolidées au 31 décembre 2018 car aucune transaction n'est enregistrée dans ces sociétés dormantes, qui seront dissoutes au premier semestre 2019.

L'activité du Groupe en 2018 se caractérise par un chiffre d'affaires (CA) en augmentation de 18%, un résultat opérationnel courant négatif (- 1 M€) mais en nette progression (+1,3 M€) et un résultat net déficitaire de -1 M€, après prise en compte des impacts financiers (+0,1 M€) et fiscaux (-0,1 M€).

- le CA est de 6,8 M€, en augmentation de 18% (+1 M€) par rapport à 2017 ;
- le résultat opérationnel courant est négatif de -1 M€ (contre -2,3 M€ en 2017) et,
- le résultat net ressort négatif à -1 M€ (contre -2,8 M€ en 2017).

Les principales données consolidées au titre de l'exercice 2018 sont les suivantes :

en K€	FY 2018	%CA	FY 2017	%CA	Variation (K€)	Variation %
Chiffre d' Affaires Licences	2 169	32%	1 326	23%	843	64%
Chiffre d' Affaires Maintenance	3 439	51%	3 774	66%	-335	-9%
Chiffre d' Affaires Services	1 051	16%	644	10%	407	63%
Chiffre d' Affaires Ventes tierces	105	2%	10	0%	95	950%
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	6 764		5 754		1 010	18%
Achats et variation de stocks	-		-4	0%	4	-100%
Charges externes	-2 569		-2 326	40%	-243	10%
Charges de personnel	-3 228		-3 741	65%	513	-14%
Autres charges et produits	-1 964		-1 980	34%	16	-1%
ROC avant amortissements (*)	1 492		228		1 264	554%
RESULTAT OPERATIONNEL COURANT (*)	-996		-2 296		1 300	
Autres Charges opérationnelles	-3		-113		110	
Charges / Produits financiers	97		-481		578	
Charges / Produits d'impôts	-73		80		-153	
RESULTAT NET	-975		-2 810		1 835	

Le résultat opérationnel courant ressort déficitaire à -1 M€ au titre de l'exercice 2018. Il s'établissait à -2,3 M€ au 31 décembre 2017. Retraité de l'impact des amortissements de période (2,5 M€ contre 2,5 M€ en 2017, dont respectivement 2,3 M€ et 2,4 M€ au titre des amortissements pratiqués sur les frais de développement), il est positif de 1,5 M€ contre 0,2 M€ en 2017.

L'analyse du chiffre d'affaires et de son évolution, ainsi que celle des résultats, ont été présentées ci-dessus dans les événements significatifs de la période, aussi bien au niveau du Groupe (confer note 1.3) que de la Société (confer note 1.4).

Les autres éléments significatifs que l'on peut noter, concernant les résultats annuels 2018 sont les suivants :

- Les autres charges et produits regroupent les amortissements pratiqués sur les différents logiciels développés; ainsi que les reprises du crédit d'impôt recherche, constatées au même rythme que les amortissements comptabilisés (confer règles et méthodes comptables).

La variation des amortissements de période est de -0,1 M€, suite à une revue des durées et valeurs d'utilité des différents produits développés, alors que les reprises de Crédit d'Impôt Recherche sont stables à 0,6 M€ en 2018. L'impact net de ces éléments (hors imposition différée) est le suivant :

- Exercice 2017 : activation de 2,3 M€ bruts de frais de développement, amortissement à hauteur de 2,3 M€ et reprise de Crédit d'Impôt Recherche pour 0,6 M€ : impact net en résultat opérationnel de 0,6 M€, stable par rapport à l'exercice 2016.
 - Exercice 2018 : activation de 2,9 M€ bruts de frais de développement, amortissement à hauteur de 2,2 M€ et reprise de Crédit d'Impôt Recherche pour 0,6 M€ : impact net en résultat opérationnel de 1,3 M€, en augmentation de 0,7 M€ par rapport à l'exercice 2017.
- *L'impact des produits / charges financiers* est positif (+0,1 M€) et en augmentation de 0,6 M€ en 2018, suite à des effets de change €/USD positifs en 2018.
- *La charge nette d'impôts* est de -0,1 M€ au 31 décembre 2018 alors qu'un produit avait été constaté en 2017. A noter que fin 2018, aucun actif d'impôt différé n'a été reconnu sur les reports déficitaires du Groupe. Le détail et les évolutions entre 2018 et 2017 sont les suivants :

en M€	FY 2018	FY 2017	Variation
Impôts différés sur activation R&D	-0,1	0,1	-0,2
Impôts différés actifs sur reports déficitaires	0,0	0,1	-0,1
<i>dont filiales françaises</i>	-	-	-
<i>dont filiales étrangères</i>	-	0,1	-0,1
Impôts courants	-	-0,1	0,1
Total Charges (-) / Produits (+) d'impôts	-0,1	0,1	-0,2

- Les impôts courants sont principalement composés de retenues à la source, conservées en charges de période car aucun décaissement d'impôt permettant de les imputer n'a été effectué au titre de 2018, aussi bien au niveau des sociétés françaises que de la filiale américaine ;
- Les impôts différés passifs lié à l'activation des frais de développement font l'objet d'une activation supplémentaire de 0,1 M€, du fait de l'augmentation, en 2018, des montants activés ;
- Les impôts différés actifs sur reports déficitaires n'évoluent pas en 2018 : aucun actif d'impôts différés n'a été comptabilisé en 2018 sur les reports déficitaires de période.

Pour mémoire, la situation fiscale différée de la société mère (StreamWIDE SA) est une situation "nette" équilibrée entre impôts différés actifs et passifs. La filiale française, StreamWIDE France est intégrée fiscalement depuis le 1^{er} janvier 2012.

Au total, le résultat opérationnel courant enregistre donc une nette amélioration (+1,3 M€) pour s'établir à - 1 M€. Après prise en compte du résultat financier bénéficiaire de 0,1 M€ et des impacts fiscaux de -0,1 M€, le résultat net 2018 est un déficit de - 1 M€ en augmentation de 1,8 M€ par rapport à celui de 2017.

La situation financière au 31 décembre 2018 est la suivante :

(En K€)	31-déc-18	31-déc-17	31-déc-18	31-déc-17	
Immobilisations incorporelles	7 129	6 489	303	303	Capital social
Immobilisations corporelles	254	317	11 526	14 369	Primes et réserves
Autres actifs financiers	358	341	-644	-486	Titres auto détenus
Actifs d'impôts différés	123	135	-975	-2 810	Résultat Part du Groupe
ACTIFS NON COURANTS	7 864	7 281	10 210	11 376	TOTAL CAPITAUX PROPRES
Stocks	-	-	955	-	Passifs financiers
Créances clients	6 105	3 571	212	203	Provisions à long terme
Autres débiteurs	792	660	1 207	1 140	Produits fiscaux différés
			-	-	Passifs d'impôts différés
			2 374	1 343	PASSIFS NON COURANTS
Actifs fiscaux	1 406	1 404	367	1 673	Passifs financiers
Trésorerie et équivalent de trésorerie	2 664	4 511	6	6	Provisions à court terme
			550	503	Fournisseurs et autres créditeurs
			1 725	1 161	Dettes fiscales et sociales
			603	570	Produits fiscaux différés
			2 996	794	Produits constatés d'avance
ACTIFS COURANTS	10 967	10 145	6 247	4 707	PASSIFS COURANTS
TOTAL ACTIFS	18 831	17 427	18 831	17 427	TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

Le total de la situation financière au 31 décembre 2018 est de 18,8 M€. La hausse de 1,4 M€ par rapport à l'exercice précédent provient essentiellement des éléments suivants :

A l'actif,

- *Activation des frais de développement* à hauteur de 2,9 M€ en valeur brute et 2,3 M€ d'amortissements, soit une augmentation de 0,6 M€ en valeur nette. Pour mémoire, en 2017, les montants bruts et nets avaient respectivement varié de 2,3 M€ et 0 M€. Le montant immobilisé au titre des frais de développement augmente donc par rapport au 31 décembre 2017 et ressort à 6,9 M€ en valeur nette cumulée au 31 décembre 2018 ;
- *Augmentation du poste client* de 2,5 M€ suite essentiellement à l'évolution des revenus et à des facturations importantes en décembre 2018 envers un nouveau client spécifique et identifié ;
- *Autres actifs fiscaux* : le solde est principalement constitué des Crédits d'Impôt Recherche (CIR) au titre de 2017 (0,6 M€) et 2018 (0,7 M€) non encore remboursés par l'Etat français. La créance au titre de 2016 a été remboursée en mars 2018. Celle au titre de 2017 n'est toujours pas remboursée. La demande de remboursement anticipé concernant la créance 2018 sera établie conformément aux exercices antérieurs ;

- *Diminution de la trésorerie* (-1,8 M€ par rapport au 31 décembre 2017) qui s'élève à 2,7 M€ au 31 décembre 2018, hors dettes financières. La diminution de la trésorerie provient d'une hausse des investissements effectués dans le développement des nouvelles solutions (investissements nets de 2,4 M€ contre 1,7 M€ en 2017) compensée partiellement par l'amélioration des résultats et des flux opérationnels (1 M€ contre 0,2 M€ en 2017). Les flux de financement (principalement remboursements trimestriels de l'emprunt obligataire envers le GIAC) restent quant à eux négatifs et stables à - 0,5 M€.

Au passif,

- *Diminution des capitaux propres*, suite au résultat net négatif de 2018 (-1 M€) ;
- *Diminution des passifs financiers courants et non courants* (-0,4 M€) suite aux remboursements effectués en 2018. Les soldes fin 2018 représentent le capital et les intérêts restant relatifs à la dette obligataire nette émise en juillet 2013 pour 1,8 M€. Cette dette obligataire a été reclassée en passifs non courants et courants, conformément à l'échéancier de remboursement trimestriel en place. Fin 2017, des discussions étaient en cours avec le GIAC pour qu'aucun remboursement intégral anticipé ne soit demandé, ce qui a été obtenu ;
- *Stabilité des produits fiscaux différés courants et non courants* : ces postes correspondent aux montants déclarés au titre du CIR, dont l'impact résultat est différé. Ils impacteront positivement le résultat du Groupe lorsque les actifs sous-jacents (projets développés et immobilisés) seront amortis. Au titre de 2018, le Crédit d'Impôt Recherche est de 0,7 M€ et la reprise constatée en résultat de 0,6M€, ce qui explique la quasi stabilité des soldes constatés au passif ;
- *Augmentation globale de 0,6 M€ des dettes d'exploitation courantes*, suite essentiellement aux variations constatées sur les postes de TVA collectée, en lien avec les facturations importantes effectués fin 2018 ;
- *Augmentation des passifs sur contrats de revenus de 2,2 M€*, suite notamment à des facturations effectuées en décembre 2018 envers un nouveau client, de facto inexistant fin 2017.

Les flux de trésorerie de la période peuvent être présentés comme suit :

(en K€)	FY 2018	FY 2017	Variations
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	1 019	240	779
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-2 354	-1 729	-625
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-512	-465	-47
Variation de trésorerie	-1 847	-1 954	107

Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles sont positifs et en augmentation marquée de 0,8 M€, suite à la progression constatée des résultats 2018 (+1,8 M€), compensée par celle du BFR (+1,2 M€).

Les flux de trésorerie provenant des activités d'investissement représentent principalement les frais de développement engagés sur l'exercice. Le remboursement de la créance CIR 2016 intervenu en mars 2018 (0,7 M€) permet de compenser les investissements réalisés dans le développement des nouvelles solutions (2,9 M€ en 2018 contre 2,3 M€ en 2017). Pour rappel, la créance de CIR au titre de 2017 est toujours en attente de remboursement, ce qui créé un décalage de trésorerie fin 2018.

Enfin, les flux de trésorerie provenant des activités de financement correspondent principalement aux paiements du capital et intérêts liés à l'emprunt obligataire envers le GIAC. Le remboursement trimestriel de cet emprunt (90 K€, avec un différé de remboursement de 4 ans), a débuté au quatrième trimestre 2017. Par ailleurs, des rachats de titres de la Société ont été réalisés à hauteur de 0,1 M€ en 2018 contre 0,3 M€ en 2017.

Evolution de la trésorerie par rapport au 31 décembre 2017 : la baisse de trésorerie (-1,8 M€) constatée en 2018 s'explique donc essentiellement par :

- Des flux opérationnels positifs de 1 M€ (+0,8 M€ par rapport à l'exercice 2017) suite à l'augmentation du résultat net 2018, compensée par un impact défavorable du besoin en fonds de roulement ;
- Des flux d'investissement de -2,4 M€ (-0,7 M€ par rapport à l'exercice 2017), suite aux développements continus des nouvelles solutions, financés en partie par le remboursement de la créance CIR 2016 (0,7 M€) intervenu en mars 2018 ;
- Des flux de financement de -0,5 M€ (stables par rapport à l'exercice 2017), suite aux remboursements de période de l'emprunt obligataire et aux rachats de titres de la Société (0,1 M€).

2.2 Evolution prévisible et perspectives d'avenir du Groupe

Une année 2018 de diversification réussie

Le marché PCSTORM, remporté au premier semestre 2018, permet au Groupe de constater les premiers revenus significatifs liés à sa solution **Team On Mission**. Ce projet, novateur et ambitieux, devrait permettre d'enregistrer de nouveaux revenus dans les prochains mois, en parallèle du déploiement opérationnel des nouvelles solutions. Cette réussite démontre la capacité du Groupe à se repositionner sur de nouveaux marchés stratégiques et porteurs, en développant et en proposant une des solutions les plus innovantes, complètes et performantes du marché actuel.

Après une année 2017 de transition, l'année 2018 marque donc les premiers succès commerciaux et techniques significatifs des nouvelles solutions développées par le Groupe, dotées d'une technologie disruptive

Perspectives 2019 : nouveaux partenariats et nouvelles opportunités

L'accord technologique pluriannuel annoncé en décembre 2018 devrait lui aussi avoir un impact significatif sur les revenus du Groupe dès 2019 et dans les prochaines années. Il devrait également permettre au Groupe d'accentuer l'avance technologique déjà prise dans le domaine des communications critiques. Ce secteur est en pleine évolution, portée par la rupture technologique liée aux réseaux de communication actuels (4G LTE) et aux services associés, et de nombreuses opportunités (sécurité publique, énergies, transports et industries) devraient se présenter dans les prochains mois.

Par ailleurs, la gestion de crise en environnement privé devient un enjeu actuel important. La pertinence du Groupe dans ce secteur est d'autant plus forte que les solutions proposées embarquent une gestion simple, intuitive et évolutive des nombreux process existants (module "My Mission / My Business"), permettant de répondre parfaitement aux différents défis actuels mêlant coordination, communication et gestion opérationnelle des crises en temps réel.

Les nouveaux marchés adressés, en cours de structuration, sont encourageants et prometteurs. L'exercice 2019, dont les revenus sont d'ores et déjà bien orientés, devrait permettre au Groupe de confirmer, développer et conforter sa position d'acteur majeur dans ce nouvel écosystème.

3. Activité et situation de la Société en 2018

3.1 Présentation des comptes statutaires au 31 décembre 2018

(En K€)	31-déc.-18	31-déc.-17	31-déc.-18	31-déc.-17	
Immobilisations incorporelles	2	1	303	303	Capital social
Immobilisations corporelles	42	43	6 843	8 533	Réserves
Immobilisations financières	3 449	3 475	-1 014	-1 741	Report à nouveau
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 493	3 519	6 132	7 095	TOTAL CAPITAUX PROPRES
Stocks			138	131	Provisions
Créances clients	7 826	6 392	23	23	Emprunts et dettes fi.
Autres créances	1 628	1 571	1 079	784	Dettes fournisseurs
Valeurs mobilières de placement	644	486	1 003	672	Dettes fiscales et sociales
Trésorerie	1 218	2 201	4 859	5 089	Autres dettes
			1 453	346	Produits constatés d'avance
			122	29	Ecart de conversion passif
TOTAL ACTIF CIRCULANT	11 316	10 650	8 677	7 074	TOTAL DETTES
TOTAL ACTIF	14 809	14 169	14 809	14 169	TOTAL PASSIF

Le total bilan au 31 décembre 2018 est de 14,8 M€ en augmentation de 0,6 M€ par rapport à l'exercice antérieur. Les principales variations sont les suivantes :

A l'actif,

- *Augmentation de 1,4 M€ des créances clients* : l'évolution, parallèle à celle des revenus, s'explique aussi par des facturations importantes fin 2018 envers un nouveau client significatif de la Société ;
- *Stabilité des autres créances (1,6 M€)* : fin 2018, le poste est essentiellement constitué des créances de Crédit d'Impôts Recherche au titre de 2017 (0,6 M€) et 2018 (0,7 M€). La créance 2016 (0,7 M€) a été remboursée en mars 2018. La créance au titre de 2017 (0,6 M€) n'a, quant à elle, toujours pas été remboursée et la créance au titre de 2018 (0,7 M€) a été provisionnée au 31 décembre 2018 ;
- *Diminution de - 0,8 M€ des vmp et de la trésorerie*, suite notamment aux investissements soutenus et continus dans le développement produit, financé sur fonds propres et partiellement par le remboursement de la créance fiscale du CIR (confer ci-dessus).

Les autres postes de l'actif ne varient pas de façon significative et n'appellent donc pas de commentaire particulier.

Au passif,

- *Diminution des capitaux propres (-1 M€), suite au résultat net de période ;*
- *Augmentation des dettes fournisseurs (+0,3 M€), suite notamment à la reprise de l'activité en 2018 et au contrôle de trésorerie effectuée fin 2018 ;*
- *Augmentation des dettes fiscales et sociales (+0,3 M€), sous l'effet des comptes de TVA collectée, en lien avec la progression des comptes clients ;*
- *Augmentation des produits constatés d'avance (+1,1 M€), suite à des facturations importantes envers un nouveau client de la Société effectuée en décembre 2018.*

Les autres postes du passif ne varient pas de façon significative et n'appellent donc pas de commentaire particulier.

Le résultat net 2018 ressort déficitaire à -1 M€, en augmentation de 1,2 M€ par rapport au résultat net 2017.

Le compte de résultat 2018 simplifié est le suivant :

en K€	2018	2017
Ventes de services	3 651	2 240
Ventes de marchandises	-	4
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	3 651	2 244
Autres produits	404	413
Achats de marchandises	-	4
Variation de stocks	-	-
Charges externes	4 275	3 874
Impôts et taxes	16	25
Charges de personnel	1 303	1 315
Dotations aux amortissements	26	28
Dotations aux provisions	21	24
Autres charges	21	23
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 607	-2 636
Produits financiers	58	19
Charges financières	129	137
RESULTAT FINANCIER	-71	-118
Produits exceptionnels	6	6
Charges exceptionnelles	22	9
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-16	-3
Impôts sur les bénéfices	-680	-572
RESULTAT NET	-1 014	-2 185

Les principaux commentaires qui peuvent être faits au titre de l'exercice 2018 sont les suivants :

- *Evolution du chiffre d'affaires* : confer note 1.4 "Evolution de l'activité de la Société en 2018" ;
- *Augmentation des charges externes de +0,4 M€*, suite notamment à des honoraires non récurrents et à des coûts filiales (développements produits) en augmentation, suite notamment à la progression des effectifs moyens en Roumanie et en Tunisie ;
- *Stabilité des charges de personnel à 1,3 M€* ;

Les autres éléments d'exploitation ne varient pas de façon significative. La progression du résultat d'exploitation (+1 M€) s'explique ainsi principalement par celle des revenus en 2018 (+1,4 M€), compensée par celles des charges externes (-0,4 M€).

- *Stabilité du résultat financier (-0,1 M€)* ;
- *Augmentation de +0,1 M€ du produit fiscal (0,7 M€)* : l'impact fiscal reste positif en 2018 (+0,7 M€) dans la mesure où la Société continue de bénéficier notamment d'un Crédit d'Impôt Recherche de 0,7 M€ (montant quasi stable par rapport à celui de 2017). Par ailleurs, l'effet de l'intégration fiscale qui a débuté au 1^{er} janvier 2012 est neutre en 2018 tout comme il l'était en 2017. Enfin, la Société bénéficie d'un report déficitaire de 1,5 M€, généré avant l'intégration fiscale, ainsi que d'un report déficitaire d'un montant global de 10,5 M€ (dont 1,6 M€ au titre de 2018) post intégration au 31 décembre 2018.

Le résultat d'exploitation ressort déficitaire à -1,6 M€ contre une perte d'exploitation de -2,6 M€ en 2017. Après prise en compte d'un résultat financier négatif à -0,1 M€ et d'un produit fiscal de 0,7 M€, le résultat net de la période est une perte de -1 M€ contre une perte de -2,2 M€ en 2017.

En outre, aux termes des décisions en date du 22 juin 2018, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de :

- proroger la période d'exercice des bons de souscription 2 (les "BSA 2") et des bons de souscription 3 (les "BSA 3") jusqu'au 1^{er} juillet 2021 à minuit inclus,
- mettre en harmonie l'article 17 des statuts de la Société avec les nouvelles dispositions de l'article L.225-36 du Code de commerce,
- déléguer au conseil d'administration la possibilité d'apporter aux statuts de la Société les modifications nécessaires pour les mettre en conformité avec les dispositions législatives et réglementaires,
- mettre en harmonie l'article 18 des statuts de la Société avec les dispositions de l'article 1161 du Code civil,
- mettre en harmonie l'article 21 des statuts de la Société avec les dispositions de l'article L.823-1 du Code de commerce relatives à la désignation d'un commissaire aux comptes suppléant.

Aux termes des décisions en date du 22 juin 2018, l'assemblée générale des titulaires de BSA 2 a :

- nommé Monsieur Pierre-Claude GRALL en qualité de représentant de la masse,
- décidé que la Masse serait domiciliée au siège social de la Société, les feuilles de présence et les procès-verbaux seraient ainsi déposés au siège social,
- approuvé la prorogation de la période d'exercice desdits BSA 2 jusqu'au 1^{er} juillet 2021 à minuit inclus.

Aux termes des décisions en date du 22 juin 2018, l'assemblée générale des titulaires de BSA 3 a :

- nommé Monsieur Paul CORBEL en qualité de représentant de la masse,
- décidé que la Masse serait domiciliée au siège social de la Société, les feuilles de présence et les procès-verbaux seraient ainsi déposés au siège social,
- approuvé la prorogation de la période d'exercice desdits BSA 3 jusqu'au 1^{er} juillet 2021 à minuit inclus.

Pour votre parfaite information, nous vous précisons que Monsieur Paul CORBEL est malheureusement décédé. Les titulaires de BSA 3 devront donc se prononcer sur la nomination d'un nouveau représentant de la masse des BSA 3 en remplacement.

3.2 Evolution prévisible et perspectives d'avenir de la Société

La Société étant la société mère et la holding du Groupe, les mêmes commentaires que ceux établis pour le Groupe (confer note 2.2) peuvent être repris concernant les évolutions prévisibles et les perspectives d'avenir de la Société.

4. Informations juridiques

4.1 Filiales et participations

Le périmètre du Groupe se compose des 6 filiales opérationnelles suivantes au 31 décembre 2018 :

- StreamWIDE Romania, société de droit roumain contrôlée à 100%
- StreamWIDE Inc, société de droit américain contrôlée à 100%
- Beijing StreamWIDE Technology, société de droit chinois contrôlée à 100%
- StreamWIDE France, société de droit français contrôlée à 100%
- StreamWIDE Tunisia Sarl, société de droit tunisien contrôlée à 100%
- StreamWIDE PTE Ltd, société de droit singapourien contrôlée à 100%.

Filiales	Pays	% de détention	Valeurs brutes des titres	
			31-déc.-18	31-déc.-17
Streamwide Romania	Roumanie	100,00%	40 000	40 000
Beijing Streamwide	Chine	100,00%	213 275	213 275
Streamwide Inc	Etat-Unis	100,00%	1	1
Streamwide France	France	100,00%	3 050 518	3 050 518
Streamwide Tunisie	Tunisie	99,99%	4 865	4 865
Streamwide PTE Ltd	Singapour	100,00%	65	65
Total			3 308 724	3 308 724

Pour information, deux sociétés anglaises (StreamWIDE LTD et Bzoo Networks LTD) ont été créées en mai 2013. Ces deux sociétés, détenues à 100% par la Société, n'ont eu aucune activité depuis leur création, et aucun flux n'a été constaté sur les périodes concernées. Leur capital social est de 1£ chacune au 31 décembre 2018. Ces sociétés dormantes ne sont donc pas consolidées dans les comptes du Groupe au 31 décembre 2018 et seront dissoutes au cours du premier semestre 2019.

Par ailleurs, le Groupe a dissout, avec effet au 30 juin 2018, l'établissement fiscal stable en Tunisie qu'il détenait depuis le début de l'exercice 2010. Cet établissement stable n'avait pas de capital social et avait été créé dans le cadre d'un contrat significatif avec un client étatique tunisien, marché arrivé à son terme. Il n'y a donc plus de comptes de bilan relatifs à cet établissement dans les comptes de StreamWIDE SA au 31 décembre 2018.

4.1.1 Activité des filiales au cours de l'exercice écoulé

Conformément aux dispositions de l'article L.233-6 du Code de commerce, nous vous informons ci-après de l'activité de nos filiales au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Dernier exercice clos (en €)	Streamwide Romania	Streamwide Beijing	Streamwide Inc	Streamwide France	Streamwide Tunisie	Streamwide PTE LTD
Capital	40 000	213 275	1	3 050 518	4 865	65
Capitaux propres	311 173	153 396	-1 051 675	3 011 438	258 581	-34 212
Résultat net comptable	5 539	-41 028	-307 363	-148 454	32 982	-6 206
Chiffre d'affaires	2 105 350	236 966	1 616 147	2 513 618	609 441	89 412
Avances consenties à la filiale			718			83 841
Dépréciation des avances consenties						
Avances reçus de la filiale				4 856 391		
Cautions et avals fournis						
Dividendes encaissés au cours de l'exercice						

- **StreamWIDE Romania**

La Société détient 100 % du capital de la société StreamWIDE ROMANIA, SRL de droit roumain, créée en janvier 2006, au capital de 40.000 €, dont le siège social est situé à Bucaresti, str. FAGARAS, nr. 25 sector 1, immatriculée en Roumanie sous le n° J40/1376/2006. Cette société est consolidée par intégration globale au 31 décembre 2018.

La société StreamWIDE ROMANIA a pour activité la conception et la fourniture de plateformes de services à valeur ajoutée, voix et vidéo à destination des opérateurs de télécommunications, des entreprises et des administrations.

Au titre de l'exercice 2018, le chiffre d'affaires et les autres produits s'élèvent à 2.105.350 € (refacturations à la Société) contre 1.794.126 € en 2017 et le résultat net est un bénéfice de 5.539 € (155 € en 2017).

- **StreamWIDE Beijing Technology Company Limited**

La Société détient 100% du capital de la société, StreamWIDE Beijing Technology Company Limited, société de droit chinois (RPC) créée en septembre 2007, au capital de 300.000 USD dont le siège social est situé 1008, Cultural Plaza, 10F.59 Zhong Guan Cun Street Hai Dian District Beijing 100872. Cette société est consolidée par intégration globale au 31 décembre 2018.

La société StreamWIDE Beijing Technology Company Limited a pour activité la commercialisation, la conception et la fourniture de plateformes de services à valeur ajoutée, voix et vidéo à destination des opérateurs de télécommunications, des entreprises et des administrations de la zone APAC.

Au titre de l'exercice 2018, le chiffre d'affaires et les autres produits s'élèvent à 236.966 € (refacturations à la Société) contre 346.761 € en 2017 et le résultat net est une perte de 41.028 € (bénéfice de 5.606 € en 2017).

- **StreamWIDE Inc**

La Société détient 100% du capital de la société StreamWIDE Inc, société de droit américain créée en juillet 2007, au capital de 1 USD, dont le siège social est situé 9 Polito Avenue, Lyndhurst, NJ 07071, USA. Cette société est consolidée par intégration globale au 31 décembre 2018.

La société StreamWIDE Inc. a pour activité la commercialisation, la conception et la fourniture de plateformes de services à valeur ajoutée, voix et vidéo à destination des opérateurs de télécommunications, des entreprises et des administrations de la zone Amérique Nord et Sud.

Au titre de l'exercice 2018, le chiffre d'affaires réalisé s'élève à 1.616.147 € contre 1.819.019 € en 2017 et le résultat net est une perte de 307.363 € (perte de 220.480 € en 2017).

- **StreamWIDE France SAS**

La Société détient 100% du capital de la société StreamWIDE France SAS, société de droit français créée le 29 juin 2011 au capital de 3.050.518 € dont le siège social est situé 84 rue d'Hauteville, 75010 Paris, identifiée au Registre de Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro B 533 297 768. Cette société est consolidée par intégration globale au 31 décembre 2018.

La société StreamWIDE France SAS a pour activité la commercialisation, la conception et la fourniture de plateformes de services à valeur ajoutée, voix et vidéo à destination des opérateurs de télécommunications, des entreprises et des administrations de la zone Europe-MEA.

Au titre de l'exercice 2018, le chiffre d'affaires réalisé s'élève à 2.513.618 € contre 2.981.664 € en 2017 et le résultat net est une perte de 148.454 € (perte de 313.852 € en 2017).

- **StreamWIDE Tunisia Sarl**

La Société détient 99,99% du capital de la société StreamWIDE Tunisia Sarl, société de droit tunisien créée le 3 janvier 2013 au capital de 10.000 TND dont le siège social est situé Rue du lac Constance, Immeuble EL MAJD 2ème étage A2.1 - Les Berges du Lac - Tunis 1053, identifiée au Registre de Commerce et des Sociétés de Tunis sous le numéro RC B012502013. Cette société est consolidée par intégration globale au 31 décembre 2018.

La société StreamWIDE Tunisia Sarl a pour activité principale la conception et la fourniture des applications web et mobiles des produits du Groupe, dont notamment les versions clients liées aux nouvelles solutions **Team On Mission** et **Team On The Run**.

Au titre de l'exercice 2018, le chiffre d'affaires et les autres produits s'élèvent à 609.441 € (refacturations à la Société) contre 558.781 € en 2017 et le résultat net est un bénéfice de 32.982 € (107.804 € en 2017).

- **StreamWIDE PTE Ltd**

La Société détient 100% du capital de la société StreamWIDE PTE Ltd, société de droit singapourien créée en mai 2016, au capital de 100 SGD, dont le siège social est situé 141 Cecil Street #10-01 Tung Ann Association Building Singapore 069541. Cette société est consolidée par intégration globale au 31 décembre 2018.

La société StreamWIDE PTE Ltd. a pour activité la commercialisation des solutions Team On The Run et Team On Mission en Asie du Sud-Est, et assure également toutes les activités annexes à ces ventes. Elle a été créée pour renforcer et confirmer la présence du Groupe dans cette zone géographique.

Au titre de l'exercice 2018, le chiffre d'affaires et les autres produits d'élèvent à 89.412 € contre 68.311 € en 2017, et le résultat net est une perte de 6.206 € (22.515 € en 2017).

4.1.2 *Etat et évolution des participations*

Néant.

4.1.3 *Création de filiales ou prises de participation au cours de l'exercice écoulé*

Conformément aux dispositions de l'article L.232-6 du Code de commerce, nous vous rappelons que votre Société n'a pas créé de filiale ou pris de participation au cours de l'exercice écoulé.

4.1.4 *Liste des succursales*

Conformément à l'article L.232-1 II du Code de commerce, nous vous confirmons que la Société n'a pas de succursale en France et à l'étranger.

L'établissement fiscal stable en Tunisie créé en 2010 a été dissout avec effet au 30 juin 2018 (confer note 4.1 ci-dessus).

4.2 **Activité en matière de Recherche et Développement au sein de la Société et du Groupe**

4.2.1 *Au sein de la Société*

Conformément à l'article L.232-1 du Code de commerce, la Société a engagé, au cours de l'exercice 2018, des frais directs et indirects (salaires, amortissements, honoraires et sous-traitance recherche & développement aux filiales) en matière de recherche et développement à concurrence de 2.937.999 € (contre 2.640.095 € en 2017 et 2.791.126 € en 2016).

La Société ne retient pas la méthode préférentielle d'activation de ces frais de développement dans ses comptes statutaires. En revanche, les critères d'activation de ces dépenses étant tous satisfaits, il est activé, au titre de l'exercice 2018, dans les comptes consolidés du Groupe, un montant brut de 2.859.860 € (après annulation des marges internes et des frais indirects). Pour rappel, le montant activé au titre de l'exercice 2017 était de 2.299.114 €.

Il est rappelé que la Société devrait bénéficier d'un Crédit d'Impôt Recherche au titre de l'exercice 2018. Au 31 décembre 2018, une provision a été enregistrée à hauteur de 692.728 € (contre 569.866 € en 2017 et 627.697 € en 2016). La filiale française de la Société bénéficie également d'un Crédit d'Impôt Recherche à hauteur de 46.359 € (contre 65.333 € en 2017 et 100.457 € en 2016).

La créance globale de CIR au titre de 2016 (728.154 €) a été remboursée en mars 2018. La créance globale de CIR au titre de 2017 (635.199 €) n'a pas encore été remboursée et devrait l'être au cours du second trimestre 2019. Enfin, le remboursement anticipé de la créance globale au titre de 2018 (739.087 €) sera demandé conformément aux exercices antérieurs.

4.2.2 Au sein du Groupe

Il existe au sein du Groupe des conventions et accords de sous-traitance relatifs à la Recherche et Développement effectuée par les différentes filiales au profit du Groupe. Les dépenses de Recherche et Développement engagées par les filiales au profit du Groupe sont les suivantes au titre de l'exercice 2018 :

- StreamWIDE Beijing : 249.601 €
- StreamWIDE Romania : 1.981.350 €
- StreamWIDE France : 111.622 €
- StreamWIDE Tunisia : 527.513 €

Ces différents montants, dans le cadre des conventions, sont refacturés à la Société. Il est à noter également que la filiale roumaine bénéficie d'un agrément fiscal et que les dépenses qu'elle engage au titre de la Recherche & Développement sont prises en compte dans la détermination du Crédit d'Impôt Recherche de la Société. Cet agrément a été renouvelé en 2016 et couvre l'ensemble des exercices clos de 2017 à 2021.

4.3 Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater du code des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal en regard de l'article 39-4 du même code.

4.4 Administration et contrôle de la Société

4.4.1 Mandats et fonctions des mandataires sociaux exercés au cours de l'exercice 2018

Ces informations sont présentées en annexe du présent rapport, dans le rapport du Conseil d'administration sur le Gouvernement d'entreprise (paragraphe 1).

4.4.2 Termes des mandats des administrateurs et des commissaires aux comptes

Nous vous rappelons que :

- les mandats de Messieurs Pascal BEGLIN, Lilian GAICHIES et Zakaria NADHIR, en qualité d'administrateurs de la Société, arriveront à leur terme à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018, et

- les mandats des sociétés Ernst & Young et Autres, commissaire aux comptes titulaire, et Auditex, commissaire aux comptes suppléant, arriveront à leur terme à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

En conséquence de ce qui précède, nous vous proposons de bien vouloir renouveler :

- les mandats de Messieurs Pascal BEGLIN, Lilian GAICHIES et Zakaria NADHIR, en qualité d'administrateurs de la Société, pour une nouvelle durée de six (6) années venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, et
- le mandat de la société Ernst & Young et Autres en qualité de commissaire aux comptes pour une nouvelle durée de six (6) exercices venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Par ailleurs, nous vous rappelons que, conformément à l'article L.823-1 I alinéa 2 du Code de commerce et à l'article 21 des statuts de la Société, la désignation d'un commissaire aux comptes suppléant s'impose si le commissaire aux comptes titulaire est une personne physique ou une société unipersonnelle.

Ainsi, dans la mesure où la société Ernst & Young et Autres n'est pas une société unipersonnelle, nous vous demandons de ne pas renouveler le mandat de la société Auditex en sa qualité de commissaire aux comptes suppléant de la Société.

4.4.3 Modalités d'exercice de la direction générale

Ces informations sont présentées en annexe du présent rapport, dans le rapport du Conseil d'administration sur le Gouvernement d'entreprise (paragraphe 4).

4.4.4 Information sur la rémunération des mandataires sociaux

La rémunération brute versée aux membres du conseil d'administration, pour leurs fonctions de mandataires sociaux, s'élève à 325.551 € bruts au titre de l'exercice 2018. Cette rémunération a été versée à hauteur de 217.112 € bruts par StreamWIDE SA et à hauteur de 108.439 € bruts par la filiale américaine StreamWIDE INC.

Au titre de l'exercice 2017, la rémunération brute des mandataires sociaux s'élevait à 351.387 € (rémunération totale incluant les versements de la société française et de la société américaine).

Aucun autre engagement n'a été contracté au profit des mandataires sociaux.

Cette information est également reprise dans les annexes aux comptes consolidés 2018 (paragraphe 9.4).

4.4.5 Nomination d'un nouvel administrateur de la Société

Il nous est apparu opportun et dans l'intérêt de la Société de vous proposer la nomination d'un nouvel administrateur de la Société.

Ainsi, nous vous soumettons la candidature de Madame Lindy MARTI-WONG, née le 19 avril 1965 à Schwarzenburg BE, demeurant Tellenmattstrasse 11 Oberwil Bei Zug CH6317 Switzerland.

Cette nomination interviendrait pour une durée de six (6) années, venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Nous vous demandons de bien vouloir nommer Madame Lindy MARTI-WONG en qualité de nouvel administrateur de la Société pour une durée de six (6) années, venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

4.5 Dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'au cours des trois derniers exercices, aucun dividende n'a été distribué.

4.6 Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et amortissements, les comptes annuels de la Société qui vous sont présentés font ressortir un déficit net comptable de (1.014.047) euros au 31 décembre 2018.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat déficitaire, d'un montant de (1.014.047) euros, au compte "*Report à nouveau*", lequel serait ainsi porté d'un montant de (1.690.535) euros à un montant de (2.704.582) euros.

4.7 Tableau récapitulatif des résultats au cours des 5 derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices clos est présenté ci-après :

(En €)	31-déc.-14	31-déc.-15	31-déc.-16	31-déc.-17	31-déc.-18
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital	302 975,7	302 975,9	302 996,2	302 996,8	303 002,3
Nombre d'actions ordinaires	3 029 757	3 029 759	3 029 962	3 029 968	3 030 023
Nombre d'actions à dividende prioritaire	-	-	-	-	-
Nombre maximum d'actions à créer	-	-	-	-	-
- par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
- par souscription de droits	-	2	203	6	55
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'Affaires HT	3 279 222	4 156 260	5 283 600	2 243 963	3 651 362
Résultat avant impôts, participation amortissements et provisions	-1 835 554	-178 198	-573 507	-2 746 211	-1 667 097
Impôts sur les bénéfices	-799 856	-647 328	-630 746	-572 428	-679 592
Participation des salariés					
Résultat après impôts, participation amortissements et provisions	-1 020 798	408 264	45 592	-2 185 335	-1 014 047
Résultat distribué (*)	-	-	-	-	-
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts et participation mais avant amortissements et provisions	-0,34	0,15	0,02	-0,72	-0,33
Résultat après impôts, participation, amortissements et provisions	-0,34	0,13	0,02	-0,72	-0,33
Résultat par action distribué	-	-	-	-	-
EFFECTIFS					
Effectif moyen des salariés	11	11	10	10	10
Montant de la masse salariale de l'exercice	944 944	974 288	882 977	923 953	913 579
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	-	-	-	-	-

* en attente de la décision de l'AGOAE

5. Autres informations

5.1 Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats, de la Société et du Groupe, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires comportant des indicateurs clés de performance de nature non financière ayant trait à l'activité spécifique de la Société, notamment des informations relatives aux questions d'environnement et de personnel

Les principales caractéristiques de notre activité au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 sont les suivantes :

- une augmentation du chiffre d'affaires de la Société de 1.407 K€, suite notamment (i) à la notification du marché PCSTORM Lot 4 au premier semestre 2018 et (ii) au début du déploiement du projet.

Au niveau du Groupe, les revenus augmentent de 1 M€ : les revenus de licences progressent (confer ci-dessus) en France, les flux de maintenance sont en diminution de (0,3) M€ à 3,4 M€, les prestations de services augmentent de 0,4 M€, conséquence des premiers déploiements de la solution Team On Mission, et les ventes tierces, non structurantes augmentent de 0,1 M€.

Par ailleurs, l'année 2018, comme les années précédentes, reste marquée par un secteur des télécommunications relativement attentiste et immobile en ce qui concerne les services à valeur ajoutée que les opérateurs pourraient proposer. Cependant, l'exercice 2018, après une année 2017 de transition, confirme le repositionnement du Groupe sur de nouveaux marchés (MCPPT sur réseau 4G LTE) à forte valeur ajoutée et représentant des relais de croissance significatifs à moyen terme.

- un résultat net statutaire négatif de -1.014 K€ en augmentation de 1.171 K€ par rapport à 2017. L'augmentation des revenus impacte donc directement celle du résultat, car les coûts restent maîtrisés sur la période. Les autres composants du résultat (éléments financiers et exceptionnels) ne sont pas significatifs. Enfin, l'impact fiscal reste quant à lui positif à 679 K€, grâce toujours au Crédit d'Impôts Recherche dont bénéficie la Société (693 K€ au titre de 2018).

Au niveau consolidé, le résultat opérationnel courant du Groupe, avant prise en compte des amortissements mais après celle des reprises de Crédit d'Impôt Recherche en résultat, ressort positif à 1,5 M€ contre 0,2 M€ en 2017. Là encore, la progression des revenus (+ 1 M€) combinée à un contrôle efficace des coûts opérationnels en 2018 (-0,3 M€) permet une croissance marquée des résultats annuels. Le résultat net consolidé, après prise en compte des impacts financiers (+0,1 M€) et fiscaux (-0,1 M€) ressort déficitaire à -1 M€ mais en progression marquée (+1,8 M€) par rapport à l'exercice précédent.

- un endettement de 1,3 M€ au niveau consolidé (capital et intérêts restant dus) au 31 décembre 2018, suite notamment à l'emprunt obligataire (1,8 M€) émis par la filiale française en juillet 2013, avec un différé de remboursement de 4 ans, et entièrement souscrit par le GIAC.
- une situation financière saine et solide, compte tenu de la trésorerie disponible au 31 décembre 2018 au niveau du Groupe à hauteur de 2,7 M€ (avant prise en compte des dettes financières courantes et non courantes), en diminution de -1,8 M€ par rapport à la dernière clôture annuelle mais confortée par des encaissements significatifs début 2019 (4,3 M€ pour la période janvier-février 2019).

5.2 Principaux risques et incertitudes auxquels la Société et le Groupe sont confrontés

En termes de risques, le Groupe estime que le niveau et la nature des risques qu'il encourt n'ont pas changé par rapport à ceux présentés dans les derniers rapports d'activité, semestriels ou annuels.

- *Risque liés à la croissance* : le Groupe peut avoir à faire face à un ralentissement de l'activité économique des opérateurs téléphoniques, ce qui a déjà été le cas au cours de périodes précédentes et ce qui est toujours le cas en 2018. Par ailleurs, les décalages de reconnaissance de revenu peuvent avoir un impact significatif sur une période donnée. Enfin, il n'est pas garanti que la saisonnalité constatée régulièrement au dernier trimestre des exercices précédents (consommation des budgets par les clients) soit récurrente d'une année sur l'autre.

- *Risques technologiques et droit de propriété intellectuelle* : les technologies évoluant sans cesse et de façon de plus en plus rapide, des technologies de substitution aux technologies utilisées par le Groupe peuvent apparaître. Même si le Groupe est en veille permanente sur ces thèmes, il ne peut garantir qu'il saura systématiquement faire face à toutes les évolutions rapides que l'on peut constater dans un environnement concurrentiel mouvant et imprévisible.

Concernant la protection juridique et physique des produits commercialisés par le Groupe, des procédures strictes de sauvegardes informatiques régulières, de dépôt de brevets et de dépôts des programmes, auprès notamment de l'APP à Paris, sont suivies et respectées au sein du Groupe.

- *Risque concurrentiel* : le Groupe, encore de moindre taille par rapport à ses principaux concurrents étrangers, ne peut pas exclure qu'un acteur déjà présent sur le marché, ou qu'un nouvel entrant, puisse adopter un positionnement plus performant et gagner des parts de marché au détriment de ses intérêts. Même si une veille concurrentielle très régulière est effectuée, aucune assurance ne peut être donnée sur le fait que le Groupe sera en mesure de faire face à la concurrence présente ou potentielle.
- *Risques juridiques* : dans le cours normal de ses activités, le Groupe n'est impliqué que dans de rares procédures juridictionnelles. Ces rares litiges ont été provisionnés conformément aux principes comptables applicables et le Groupe estime que les provisions constituées au titre de ces risques, litiges ou situations contentieuses connues ou en cours à ce jour sont d'un montant suffisant pour que la situation financière consolidée ne soit pas affectée de façon significative en cas d'issue défavorable. A la connaissance de la Société, il n'existe pas de litige, arbitrage ou fait exceptionnel ayant eu dans un passé récent ou étant susceptible d'avoir dans le futur, une influence significative sur la situation financière, les résultats, l'activité et le patrimoine du Groupe.
- *Risques de change, de taux, de crédit, de liquidité, sur actions et autres placements* : ces différents risques sont détaillés dans les notes de l'annexe aux comptes consolidés annuels 2018.
 - o *Risque de change* : les flux nets en devises étrangères devraient rester significatifs dans les prochains mois : peu de coûts opérationnels exprimés en dollar (uniquement ceux de la filiale américaine) et revenus en dollar plus importants que ces coûts. Si le risque de change devenait réel et important, des instruments de couverture, inexistants au 31 décembre 2018, pourraient alors être utilisés par la Société et le Groupe pour se prémunir de ce risque. La direction de la Société et du Groupe reste toujours très attentive aux évolutions de la monnaie américaine.
 - o *Risque de taux* : au 31 décembre 2018, les dettes financières courantes et non courantes de la Société et du Groupe se composent d'un emprunt obligataire à taux variable annuel (Euribor 3 mois + 3,05%). Cependant, les niveaux actuels du taux Euribor 3 mois, et son évolution, n'impliquent pas de risque de taux significatif pour le Groupe.
 - o *Risque de crédit* : le risque de crédit provient essentiellement des créances clients. Des procédures mensuelles sont suivies afin de limiter le risque de non recouvrement et des relances systématiques sont établies à l'attention de clients parfaitement identifiés. L'évolution du poste client, de sa structure en 2018 et de son évolution début 2019, démontre la bonne gestion de ce risque par la Société et le Groupe. Aucun risque structurel n'est identifié au 31 décembre 2018.

- *Risque de liquidité* : le risque de liquidité s'analyse comme le risque que la Société et le Groupe encourent s'ils ne sont pas en mesure d'honorer leurs dettes à échéance. Afin de gérer ce risque, la Société et le Groupe ont mis en place un suivi mensuel de la trésorerie et une gestion prévisionnelle de leurs besoins de financement, afin de contrôler leur entière capacité à honorer leurs passifs exigibles.
- *Risque sur actions et autres placements* : la politique de la Société et du Groupe est de rémunérer les excédents de trésorerie avec une prise minimale de risque. Au 31 décembre 2018 et en cours de période, seuls des comptes à terme liquides et à rendement garanti sont utilisés.

5.3 Indications sur l'utilisation des instruments financiers par la Société et par le Groupe

Au cours de l'exercice 2018, la Société et le Groupe n'ont pas utilisé d'instruments financiers tels que des instruments de couverture de change ou d'autres instruments dérivés.

5.4 Informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et des clients

Conformément aux dispositions du I de l'article D.441-4 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-dessous le détail des factures reçues et émises non réglées au 31 décembre 2018 :

SW SA _ Factures reçues non réglées au 31 décembre 2018

Factures <i>RECUES</i> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et +)
(A) Tranche de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	24					25
Montant total des factures (€ TTC)	71 370 €	93 221 €	794 €	-	816 €	94 831 €
% du montant total des achats (€ HT)	1,2%	1,5%	0,0%	-	0,0%	1,6%
% du CA de l'exercice (€ HT)						
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures concernées				NA		
Montant total des factures (€ HT)				NA		
(C) Délais de paiement de référence utilisés						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement				Délais contractuels : 90 jours		

SW SA _ Factures émises non réglées au 31 décembre 2018

Factures EMISES non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et +)
(A) Tranche de retard de paiement						
Nombre de factures concernées	15					5
Montant total des factures (€ TTC)	1 835 708 €	4 878 €	-	6 562 €	32 547 €	43 987 €
% du montant total des achats (€ HT)						
% du CA de l'exercice (€ HT)	23,1%	0,1%	-	0,1%	0,4%	0,6%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées						
Nombre de factures concernées				6		
Montant total des factures (€ HT)				12 961 €		
(C) Délais de paiement de référence utilisés						
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : 60 jours					

5.5 Informations sociales et environnementales

5.5.1 Informations sociales

(a) Pour la Société

L'évolution des effectifs de la Société est la suivante:

- 31 décembre 2016 : effectif de 10 personnes dont deux mandataires sociaux
- 31 décembre 2017 : effectif de 10 personnes dont deux mandataires sociaux
- 31 décembre 2018 : effectif de 10 personnes dont deux mandataires sociaux

(b) Pour le Groupe

Au niveau du Groupe, les effectifs sont les suivants au 31 décembre 2018 :

- StreamWIDE SA (la Société) et StreamWIDE France : 22 personnes
- StreamWIDE Romania : 46 personnes
- StreamWIDE Beijing : 4 personnes
- StreamWIDE Inc. : 13 personnes
- StreamWIDE Tunisie : 42 personnes

Au 31 décembre 2018, le Groupe compte 127 personnes contre 113 fin 2017.

(c) Liste des accords collectifs conclus au sein de la Société

Conformément à la loi n°2016-1088 du 8 août 2016, nous vous précisons qu'aucun accord collectif n'a été conclu au sein de la Société.

5.5.2 Informations environnementales

Concernant les risques environnementaux, les activités du Groupe et de la Société, de par leur nature, n'ont pas de conséquence significative et majeure sur l'environnement.

Concernant l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire, le Groupe et la Société, sans prendre d'engagement formel vu les impacts jugés non significatifs, restent attentifs à la mise en œuvre de toute source d'économie potentielle.

5.6 Informations sur les retraites chapeaux ou autre avantage versé au titre de la cessation de fonctions

Au 31 décembre 2018, aucun engagement de cette nature n'a été pris par la Société ou le Groupe au profit d'aucun de ses mandataires sociaux ou salariés.

5.7 Informations sur les prêts consentis par la Société en application des dispositions de l'article L.511-6 du Code monétaire et financier

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, la Société n'a consenti aucun prêt de moins de deux ans à des petites ou moyennes entreprises ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques pouvant le justifier, conformément à l'article L.511-6 du Code monétaire et financier.

5.8 Conventions courantes et réglementées (art. L.225-38 et suivants du Code de commerce)

Dans le but d'harmoniser les modalités économiques et financières des relations intragroupes, la Société et les différentes filiales du Groupe ont conclu différents types d'accords, classiques dans le cadre des relations intra sociétés au sein d'un même Groupe :

- *StreamWIDE Romania* : accord de sous-traitance d'une partie de la Recherche & Développement du Groupe ;
- *StreamWIDE Beijing* : accord de sous-traitance d'une partie de la Recherche & Développement du Groupe, accord de coopération commerciale, et accord de consulting dans les solutions techniques et stratégiques proposées par le Groupe ;
- *StreamWIDE Inc.* : accord de coopération commerciale et de sous-traitance d'une partie de la Recherche & Développement du Groupe, accord de fourniture de licences logicielles et de distribution ;
- *StreamWIDE France SAS* : accord de sous-traitance d'une partie de la Recherche et Développement du Groupe (contrat de prestations), accord de fourniture de licences logicielles et de distribution, contrat de prestations de services, contrats de sous locations, convention de trésorerie centralisée ;
- *StreamWIDE Tunisia Sarl* : accord de sous-traitance d'une partie de la Recherche & Développement du Groupe et contrat de prestations de services ;
- *StreamWIDE PTE Ltd* : accord de fourniture de licences logicielles et de distribution et contrat de prestations de services

Ces différents accords donnent lieu à une facturation mensuelle ou trimestrielle de la part des filiales envers la Société, pour rémunération des services rendus. Ces différents flux sont annulés en consolidation et n'impactent en rien les flux et soldes présentés dans les comptes consolidés du Groupe (confer note 9.3 de l'annexe aux comptes consolidés annuels).

Les conventions avec les différentes filiales du Groupe sont considérées comme des conventions courantes, conclues à des conditions normales de marché.

5.8.1 Conventions relevant des articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce

Ces informations sont présentées en annexe du présent rapport, dans le rapport du Conseil d'administration sur le Gouvernement d'entreprise (paragraphe 2).

5.8.2 Conventions visées à l'article L. 225-102-1 alinéa 13 du Code de commerce

Ces informations sont présentées en annexe du présent rapport, dans le rapport du Conseil d'administration sur le Gouvernement d'entreprise (paragraphe 2).

5.9 Evénements postérieurs à la clôture annuelle

Aussi bien au sein de la Société que du Groupe, aucun évènement significatif postérieur à la clôture n'a été identifié pendant la période comprise entre la date de clôture et la date d'établissement du présent rapport relatif à l'examen des comptes consolidés et annuels, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes présentés et clos au 31 décembre 2018.

Nous vous informons que, lors de sa réunion en date du 22 mars 2019, le conseil d'administration a constaté (i) l'exercice, au cours de l'exercice 2018, d'un nombre total de 825 BSA1 et la souscription corrélative de 55 actions nouvelles ordinaires de la Société et en conséquence (ii) la réalisation d'une augmentation de capital d'un montant nominal de 5,5 euros, assortie d'une prime d'émission globale de 764,50 euros.

En conséquence, le capital de la Société a été porté à 303.002,30 euros, divisé en 3.030.023 actions d'une valeur nominale de 0,1 euro chacune.

Aux termes de ladite réunion, le conseil d'administration a également, sur autorisation de l'assemblée générale extraordinaire du 22 juin 2018, décidé de réduire le capital social de la Société d'un montant nominal de 11.252,40 euros par voie d'annulation de 112.524 actions auto-détenues, soit 3,71% du capital social.

Ces 112.524 actions auto-détenues correspondent à des actions rachetées dans le cadre du rachat d'actions autorisée par ladite assemblée dans la limite d'un montant de 1.500.000 euros.

Le capital de la Société s'élève donc désormais à 291.749,90 euros divisé en 2.917.499 actions d'une valeur nominale de 0,1 euro chacune.

A l'issue de l'annulation de ces actions, le nombre d'actions composant le capital de la Société s'élève à 2.917.499 et le nombre de droits de vote exerçables en Assemblée générale à 5.030.044. Le nombre total de droits de vote attachés à ces 2.917.499 actions s'élève à 5.038.741 (dénommés "droits de vote théoriques") en tenant compte des 8.697 actions encore détenues par la Société.

En outre, le conseil d'administration réunit le 22 mars 2019 a également décidé de :

- renouveler le mandat du Président Directeur Général de la Société, sous réserve du renouvellement de son mandat d'administrateur de la Société lors de la présente assemblée,
- renouveler le mandat du Directeur Général Délégué de la Société, sous réserve du renouvellement de son mandat d'administrateur de la Société lors de la présente assemblée.

5.10 Opérations sur titres

5.10.1 Informations relatives aux programmes de rachat d'actions par la société de ses propres actions

Nous vous rappelons que les Assemblées Générales Ordinaires Annuelles des actionnaires de la Société réunies depuis le 29 juin 2009 ont autorisé la Société à mettre en œuvre un programme de rachat d'actions, conformément aux dispositions des articles L.225-206 II, L. 225-208, L.225-209-1 et suivants du Code de commerce. Ainsi, la Société a mis en place un contrat de liquidité qui s'inscrit dans le cadre du programme de rachat d'actions. Les moyens affectés au compte de liquidité pour la mise en œuvre de ce contrat s'élevaient initialement à 100.000 €. Un apport complémentaire de 30.000 € a été effectué en octobre 2010.

Nous vous rappelons que, lors de la réunion en date du 14 septembre 2018, le conseil d'administration a décidé de mettre en œuvre l'autorisation conférée par l'assemblée générale extraordinaire en date du 22 juin 2018 dans sa septième résolution au conseil d'administration de procéder au rachat d'actions de la Société, pour l'acquisition de 22.428 actions de la Société.

Conformément aux dispositions de l'article L.225-211 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après les opérations réalisées par la Société au cours de l'exercice 2018, dans le cadre du contrat de liquidité et du programme de rachat d'actions :

Type opération	Nombre de titres	Cours moyen des transactions en €	Frais de négociation en €	Montant en €
Contrat _ Achat	19.533	6,63	1.350	130.854
Contrat _ Vente	-21.227	6,75	1.169	-144.451
Rachats Actions	22.428	6,75	454	151.843

Au 31 décembre 2018, la Société dispose ainsi de 8.697 actions dans le cadre de son contrat de liquidité et 112.524 actions dans le cadre de son programme de rachat. La Société dispose donc d'un total de 121.221 actions valorisées aux cours historiques d'acquisition à 643.920 €. Au cours de clôture du 31 décembre 2018 (7,2 €), la valorisation est de 872.791,2 € et aucune provision n'est donc nécessaire dans les comptes statutaires de la Société. Ces actions représentent 4 % du capital de la Société.

La Société n'a utilisé aucune de ses actions en dehors du contrat de liquidité. Aucune réallocation n'a été effectuée.

5.10.2 Éléments de calculs et résultats de l'ajustement des bases de conversion et des conditions de souscription ou d'exercice des valeurs mobilières donnant accès au capital

Néant.

5.10.3 État de la participation des salariés au capital social

En outre, conformément aux articles L.225-184 et L.225-197-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucune opération relative à des attributions gratuites d'actions réservées au personnel salarié de la Société n'a été ouverte au cours de l'exercice.

Par ailleurs, nous vous précisons que le pourcentage de détention du capital de la Société par les salariés (y compris Monsieur Zakaria NADHIR) est de 6,3 % au 31 décembre 2018.

Nous joignons au présent rapport le rapport spécial établi en application des articles L.225-184 et L.225-197-4 du Code de commerce.

Concernant les contrats d'intéressement et de participation, il n'existe plus au sein de la Société et/ou du Groupe de tels accords. Le dernier accord d'intéressement couvrait les exercices 2009, 2010 et 2011.

Bons de Souscription d'Actions (BSA)

En outre, nous vous rappelons qu'en juin 2015, la Société a attribué gratuitement à ses actionnaires 3.016.391 BSA (BSA 1) et a émis un total de 2.325.000 BSA (au prix unitaire de 0,007 €) au profit des salariés du groupe et de personnes dénommées (BSA 2 et BSA 3). Les principales caractéristiques de ces BSA sont les suivantes :

- *BSA 1 "actionnaires"* : prix d'exercice de 14 € par action nouvelle et parité de 15 BSA pour 1 action nouvelle. Ces BSA sont cotés et négociables sur le marché Euronext Growth depuis le 1^{er} juillet 2015, et ce, jusqu'au 1^{er} juillet 2018 ;
- *BSA 2 "managers-salariés"* : prix d'exercice de 14 € par action nouvelle et parité de 15 BSA pour 1 action nouvelle. Le nombre de BSA 2 émis et entièrement souscrits est de 2.002.500. Ces BSA sont négociables depuis le 1^{er} juillet 2016 et ont une période de validité de 3 ans (soit jusqu'au 1^{er} juillet 2018) ;
- *BSA 3 "personnes dénommées"* : prix d'exercice de 14 € par action nouvelle et parité de 15 BSA pour 1 action nouvelle. Le nombre de BSA 3 émis et entièrement souscrits est de 322.500. Ces BSA sont négociables depuis le 1^{er} juillet 2016 et ont une période de validité de 3 ans (soit jusqu'au 1^{er} juillet 2018).

Au 31 décembre 2018, tenant compte des souscriptions effectives et des départs de certains salariés (qui rendent de facto leurs BSA souscrits caducs), ainsi que de la prorogation de la période d'exercice des BSA 2 et BSA 3 jusqu'au 1^{er} juillet 2021 (AGOAE du 22 juin 2018), le nombre de BSA existant est le suivant :

- BSA 2 : 1.927.500
- BSA 3 : 315.000

L'ensemble de ces BSA (2.242.500), s'ils venaient à être exercés dans leur totalité, représenterait 149.500 actions nouvelles, soit 4,9 % du capital social actuel.

5.10.4 Opérations effectuées par les mandataires sociaux et administrateurs

Par ailleurs, conformément à l'article L.621-18 et R.621-43-1 du Code monétaire et financier, nous vous indiquons que les mandataires sociaux et administrateurs de la Société ont effectué les opérations suivantes au cours de l'exercice 2018 :

Monsieur Lilian GAICHIES, Directeur Général Délégué du Groupe et administrateur de la Société a cédé 2.888 titres au cours de 6,4 € par action en janvier 2018 et 6.000 actions au cours de 6,25 € par action en mars 2018.

Aucune autre opération n'a été effectuée au cours de l'exercice 2018 par les mandataires sociaux et administrateurs de la Société.

5.11 Informations concernant la répartition du capital et les actions d'auto contrôle

Nous vous indiquons ci-après la répartition du capital social et des droits de vote au 31 décembre 2018 :

Identité	Part du capital social nb de titres/ nb total (%)	% des droits de vote
BE2TEL (P. Beglin)	45,7 %	53,7 %
OKHEMA (L. Gaichies)	17,9 %	21,0 %
Zakaria Nadhir	4,0 %	4,7 %
Salariés de la Société	2,3 %	2,7 %
Auto détention	4,0 %	-
Public (*)	26,1 %	17,9 %

(*) Dont 7 investisseurs institutionnels (FCP et FCPI) détenant globalement plus de 20% du capital social de la Société.

Nous précisons que, conformément à l'article 12 des statuts de notre Société, les actions inscrites nominativement au nom d'un même actionnaire pendant plus de deux ans donnent droit de vote double. Ainsi, le nombre total d'actions à droit de vote double est de 2.121.242 au 31 décembre 2018 (rappel : 2.132.214 au 31 décembre 2017). Le nombre théorique total de droits de vote est donc de 5.151.265 au 31 décembre 2018 (rappel : 5.162.182 au 31 décembre 2017).

5.12 Avis donné à une autre société par actions que la Société détient à plus de 10% de son capital

Néant.

5.13 Aliénations d'actions intervenues à l'effet de régulariser les participations croisées

Néant.

5.14 Délégations au conseil d'administration en matière d'augmentation de capital

Cette information est présentée en annexe du présent rapport, dans le rapport du Conseil d'administration sur le Gouvernement d'entreprise (paragraphe 3).

5.15 Rapport du Commissaire aux comptes

Votre Commissaire aux comptes vous fera part dans son rapport sur les comptes annuels et consolidés, dont lecture va vous être donnée en suite du présent rapport, du résultat de ses investigations sur lesdits comptes qui vous sont présentés.

6. Projet de pouvoirs pour formalités

Afin de faciliter la mise en œuvre des formalités légales de publicité et de dépôt au greffe du Tribunal de Commerce de Paris, résultant de la réalisation des opérations en faveur desquelles nous vous proposons de voter, nous vous demandons de conférer tous pouvoirs au porteur d'un original, extrait ou d'une copie du procès-verbal de l'assemblée générale pour remplir toutes formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

Nous espérons que ces opérations, qui vont dans le sens des intérêts de votre Société recueilleront votre approbation et nous vous demandons de voter en faveur de l'ensemble des résolutions proposées.

Paris, le 22 mars 2019
Le Conseil d'Administration

StreamWIDE
Société anonyme au capital de 291.749,90 Euros
Siège social : 84, rue d'Hauteville 75010 PARIS

434 188 660 RCS PARIS

**RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
SELON LES DISPOSITIONS DE L'ARTICLE L.225-37 DU CODE DE COMMERCE**

Chers Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport sur le Gouvernement d'Entreprise établi par votre Conseil d'Administration en vertu des dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce.

Conformément à l'article L.225-37-4 du Code de commerce, nous vous présenterons successivement :

- (i) La liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice ;
- (ii) Les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% d'une société ou, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des conventions courantes et conclues à des conditions normales ;
- (iii) Le tableau récapitulatif des délégations en cours de validité, accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires en matière d'augmentation de capital, par application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 du Code de commerce et faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice ;
- (iv) Le choix fait de l'une des deux modalités d'exercice de la direction générale prévues à l'article L.225-51-1 du Code de commerce.

1. Liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice

Nom et prénom ou dénomination sociale du membre	Date de première nomination	Date d'échéance du mandat	Fonction principale exercée dans la Société	Fonction principale exercée en dehors de la société	Autres mandats exercés dans toute société
Pascal BEGLIN	23-08-2007	AGOA statuant sur les comptes 31-12-2018	Président Directeur Général	<ul style="list-style-type: none"> - Président et administrateur de StreamWIDE Romania, - Président de StreamWIDE Beijing, - Président et administrateur de StreamWIDE Inc. - Président de StreamWIDE PTE Ltd 	- Gérant Be2TEL Sprl
Lilian GAICHIES	23-08-2007	AGOA statuant sur les comptes 31-12-2018	Directeur Général Délégué Administrateur	<ul style="list-style-type: none"> - Administrateur de StreamWIDE Beijing, - COO et administrateur de StreamWIDE Inc. 	- Gérant Okhema Sprl
Zakaria NADHIR	23-08-2007	AGOA statuant sur les comptes 31-12-2018	Administrateur	-	-

Comme mentionné au paragraphe 4.4.2 du présent rapport, nous vous rappelons que les mandats de Messieurs Pascal BEGLIN, Lilian GAICHIES et Zakaria NADHIR, en qualité d'administrateurs de la Société, arriveront à leur terme à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

En conséquence, nous vous proposons de bien vouloir renouveler les mandats de Messieurs Pascal BEGLIN, Lilian GAICHIES et Zakaria NADHIR, en qualité d'administrateurs de la Société, pour une nouvelle durée de six (6) années venant à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Par ailleurs et conformément au paragraphe 4.4.5 du présent rapport, nous vous demandons de bien vouloir procéder à la nomination d'un nouvel administrateur de la Société.

2. Conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% d'une société ou, d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des conventions courantes et conclues à des conditions normales

Au cours de l'exercice 2018 et antérieurement, aucune convention visées aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce n'a été passée par la Société ou exécutée par elle.

Aucune convention n'a été conclue avec les dirigeants ou les actionnaires disposant de plus de 10% des droits de vote.

Aucune autre relation ou opération significative avec des parties liées à la Société ou au Groupe n'a été recensée au cours des périodes présentées.

Conformément à l'article L.225-102-1 alinéa 13 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre :

- d'une part et selon le cas, l'un des membres du Conseil d'administration, le Directeur Général, l'un des Directeurs Généraux Délégués ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10%, d'une société et,
- d'autre part, une autre société dont cette dernière possède, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital,

sauf lorsqu'elles sont des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

Aucune convention conclue en 2018 et entrant dans cette catégorie n'a été identifiée.

3. Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité, accordées par l'Assemblée Générale des actionnaires en matière d'augmentation de capital, par application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 et faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice

Conformément à l'article L.225-100 al.4 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après les délégations de pouvoirs ou de compétences, en cours de validité, accordées par l'Assemblée Générale Extraordinaire au conseil d'administration en matière d'augmentation de capital par application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 du Code de commerce :

Autorisations en cours de validité	Durée de validité	Plafond	Utilisation de la délégation
Délégation de compétence consentie au conseil d'administration à l'effet de décider d'une augmentation de capital par incorporation de primes d'émission, réserves, bénéfices ou autres [AGE 23 juin 2017]	26 mois	5.000.000 €	-

Délégation de compétence consentie au conseil d'administration à l'effet de décider d'une augmentation de capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription [AGE 23 juin 2017]	26 mois	100.000 € en nominal	-
Délégation de compétence consentie au conseil d'administration à l'effet de décider d'une augmentation de capital, avec suppression du droit préférentiel de souscription [AGE 23 juin 2017]	26 mois	100.000 € en nominal	-
Autorisation conférée au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'émission de titres de capital et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital, avec ou sans maintien du droit préférentiel de souscription, dans la limite de 15% de l'émission initiale [AGE 23 juin 2017]	26 mois	15% de l'émission initiale	-
Autorisation d'annulation de tout ou partie des actions achetées par la Société [AGE 22 juin 2018]	18 mois	10% du capital social par période de 24 mois	C.A. du 22 mars 2019

4. Choix des modalités d'exercice de la direction générale prévues à l'article L.225-51-1 du Code de commerce.

Le conseil d'administration en date du 23 août 2007 a décidé (i) de ne pas dissocier les fonctions de Président du conseil d'administration et de Directeur général de la Société et (ii) de nommer Monsieur Pascal BEGLIN en qualité de Président du conseil d'administration et de Directeur général et Monsieur Lilian GAICHIES en qualité de Directeur Général Délégué de la Société.

Ces modalités d'exercice de la direction générale ont été confirmées lors du conseil d'administration du 22 mars 2019, conseil au cours duquel les mandats de Monsieur Pascal BEGLIN, en qualité de Président du conseil d'administration, et de Monsieur Lilian GAICHIES, en qualité de Directeur Général Délégué, ont également été renouvelés, sous réserve du renouvellement de leurs fonctions d'administrateur de la Société.

Ainsi, Monsieur Pascal BEGLIN, Président Directeur Général, assure la direction générale de la Société.

Paris, le 22 mars 2019
Le conseil d'administration

StreamWIDE
Société anonyme au capital de 291.749,90 Euros
Siège social : 84, rue d'Hauteville 75010 PARIS

434 188 660 RCS PARIS

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
À L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE
EN DATE DU 21 JUIN 2019
SELON LES DISPOSITIONS DES ARTICLES L.225-184 ET L.225-197-4
DU CODE DE COMMERCE

Chers Actionnaires,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport établi par votre Conseil d'administration vous rendant compte des opérations réalisées en vertu des dispositions des articles L.225-184 et L.225-197-4 du Code de commerce relatifs aux options d'achats ou de souscription d'actions et/ou à l'attribution d'actions gratuites réservées au personnel salarié de la Société.

Nous vous informons des opérations intervenues relatives (i) aux options d'achats ou de souscription d'actions et (ii) aux attributions gratuites d'actions réservées au personnel salarié de la Société intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et depuis la clôture de l'exercice.

1. Options d'achats ou de souscription d'actions réservées au personnel salarié de la Société intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et depuis la clôture de l'exercice

1.1 Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Bénéficiaires	Nombre d'options consenties	Achat ou souscription	Prix	Date d'échéance	Sociétés concernées	Fonctions exercées
NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA

1.2 Depuis la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Bénéficiaires	Nombre d'options consenties	Achat ou souscription	Prix	Date d'échéance	Sociétés concernées	Fonctions exercées
NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA

2. Attributions gratuites d'actions réservées au personnel salarié de la Société intervenues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et depuis la clôture de l'exercice

2.1 Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Bénéficiaires	Nombre d'actions gratuites	Valeur unitaire des actions attribuées gratuitement en euros	Date d'attribution	Date d'acquisition définitive des actions attribuées	Date à compter de laquelle les actions peuvent être cédées
NA	NA	NA	NA	NA	NA

2.2 Depuis la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Bénéficiaires	Nombre d'actions gratuites	Valeur unitaire des actions attribuées gratuitement en euros	Date d'attribution	Date d'acquisition définitive des actions attribuées	Date à compter de laquelle les actions peuvent être cédées
NA	NA	NA	NA	NA	NA

Paris, le 22 mars 2019
Le conseil d'administration

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société StreamWIDE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société StreamWIDE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés" du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

- ▶ La note 4.3 de l'annexe des comptes consolidés décrit le mode de reconnaissance du chiffre d'affaires en fonction des différents types de revenus. Nos travaux ont consisté à apprécier, sur la base de tests, le bien-fondé et la correcte application des méthodes mentionnées.
- ▶ La note 4.5 de l'annexe des comptes consolidés décrit les principes de comptabilisation des frais de recherche et développement. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre groupe, nous avons examiné le bien-fondé de la méthode comptable utilisée et sa correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris-La Défense, le 29 avril 2019

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres
Jean-Christophe Pernet

StreamWIDE

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société StreamWIDE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société StreamWIDE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 2.8 de l'annexe des comptes annuels décrit le mode de reconnaissance du chiffre d'affaires en fonction des différents types de revenus. Nos travaux ont consisté à apprécier, sur la base de tests, le bien-fondé et la correcte application des méthodes mentionnées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

■ Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

■ Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 29 avril 2019

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres
Jean-Christophe Pernet

StreamWIDE

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

A l'Assemblée Générale de la société StreamWIDE,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en réponse à votre demande, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris-La Défense, le 29 avril 2019

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres
Jean-Christophe Pernet

Groupe STREAMWIDE – Comptes consolidés annuels – 31 décembre 2018

• **Comptes de résultat consolidés des exercices clos les 31 décembre 2018
et 31 décembre 2017**

en K€	31-déc-18	31-déc-17	Note
Licences	2 169	1 326	
Maintenance	3 439	3 774	
Prestations de services	1 051	644	
Ventes tiers	105	10	
Chiffre d'affaires	6 764	5 754	7.1
Achats et variations de stocks	0	-4	7.3
Charges externes	-2 569	-2 326	7.3
Impôts et taxes	-54	-53	
Charges de personnel	-3 228	-3 741	7.2
Dotations aux amortissements	-2 488	-2 524	7.4
Dotations nettes aux provisions	-66	-54	
Autres produits d'exploitation	644	651	7.5
Résultat opérationnel courant	-996	-2 296	
Autres produits opérationnels	-	-	
Autres charges opérationnelles	-3	-113	7.5
Résultat opérationnel	-999	-2 409	
Produits de trésorerie et d'équivalents	17	12	
Coût financier Brut	-50	-57	
Coût financier Net	-33	-46	7.6
Autres produits financiers	225	40	7.6
Autres charges financières	-96	-474	7.6
Charges / Produits d'impôts	-73	80	7.7
Résultat net des activités poursuivies	-975	-2 810	
Résultat net d'impôt des activités arrêtées ou en cours de cession			
Résultat net	-975	-2 810	
Part du Groupe	-975	-2 810	
Intérêts ne conférant pas le contrôle			
Résultat de base par action	-0,32	-0,91	7.8
Résultat dilué par action	-0,32	-0,91	7.8

• Situations financières consolidées aux 31 décembre 2018 et 31 décembre 2017

En K€	31-déc-18	31-déc-17	Note
Immobilisations incorporelles	7 129	6 489	8.1
Immobilisations corporelles	254	317	8.2
Autres actifs financiers	358	341	8.3
Actifs d'impôts différés	123	135	8.4
ACTIFS NON COURANTS	7 864	7 281	
Créances clients	6 105	3 571	8.5
Autres débiteurs	792	660	8.5
Autres actifs fiscaux	1 406	1 404	8.5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 664	4 511	8.6
ACTIFS COURANTS	10 967	10 145	
TOTAL ACTIFS	18 831	17 427	
Capital	303	303	
Primes	8 504	8 503	
Réserves consolidées	3 022	5 866	
Titres auto détenus	-644	-486	
Résultat net part du Groupe	-975	-2 810	
Intérêts ne conférant pas le contrôle	-	-	
CAPITAUX PROPRES	10 210	11 376	8.7
Passifs financiers	955	0	8.8
Provisions non courantes	212	203	8.9
Produits fiscaux différés	1 207	1 140	8.10
Passifs d'impôts différés	0	0	8.10
PASSIFS NON COURANTS	2 374	1 343	
Passifs financiers	367	1 673	8.8
Provisions courantes	6	6	8.9
Fournisseurs et autres créiteurs	550	503	8.10
Dettes fiscales et sociales	1 725	1 161	8.10
Produits fiscaux différés	603	570	8.10
Produits constatés d'avance	2 996	794	8.10
PASSIFS COURANTS	6 247	4 707	
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	18 831	17 427	

• **Etats du résultat global des exercices clos les 31 décembre 2018 et 31 décembre 2017**

En K€	31-déc-18	31-déc-17
Résultat Net	-975	-2 810
Ecart de conversion	-85	17
Ecart actuariels sur régimes à prestations définies		
Total Gains / Pertes directement en capitaux propres	-85	17
Résultat Net + Gains/Pertes directement en capitaux propres	-1 060	-2 793

• **Variations des capitaux propres consolidés aux 31 décembre 2018 et 31 décembre 2017**

(En K€)	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto détenus	Réserves et Résultats consolidés	Gains / Pertes en cap. propres	Autres variations	TOTAL Part Groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	TOTAL
Capitaux propres 31 DEC 2016	303	8 503	-153	6 066	-205	7	14 521	0	14 521
Opérations sur capital							0		0
Paiements fondés sur des actions							-342		-342
Opérations sur titres auto détenus			-333	-9			-		-
Dividendes				-			-		-
Résultat Global				-2810	17		-2793		-2793
Variations de périmètre									
Autres mouvements						-10	-10		-10
Capitaux propres 31 DEC 2017	303	8 503	-486	3 247	-188	-3	11 376	0	11 376
Opérations sur capital		1					1		1
Paiements fondés sur des actions							-135		-135
Opérations sur titres auto détenus			-158	23			-		-
Dividendes				-			-		-
Résultat Global				-975	-85		-1060		-1060
Variations de périmètre									
Autres mouvements						28	28		28
Capitaux propres 31 DEC 2018	303	8 504	-644	2 295	-273	25	10 210	0	10 210

• **Tableaux de flux de trésorerie consolidés aux 31 décembre 2018 et 31 décembre 2017**

(En K€)	31-déc.-18	31-déc.-17
Résultat Net consolidé	-975	-2 810
<i>Eléments non constitutifs de flux liés à l'activité</i>		
Dotations aux amortissements	2 488	2 524
Variation des provisions	66	54
Plus ou moins value de cession		
Autres produits d'exploitation (*)	-641	-649
<i>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôts</i>	<i>938</i>	<i>-881</i>
Coût de l'endettement financier net	33	46
Charge d'impôts sur le résultat	73	-80
<i>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôts</i>	<i>1 044</i>	<i>-915</i>
Variation actifs	-3 462	2 094
Variation passifs	3 437	-939
<i>Variation du BFR lié à l'activité</i>	<i>-25</i>	<i>1 155</i>
Impôts versés	-	-
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES	1 019	240
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-3 065	-2 520
Cession d'immobilisation corporelles et incorporelles		
Variation immobilisations financières	-17	21
Cession d'immobilisations financières		
Variation des prêts et avances consentis		
Variation des autres flux liés aux opérations d'investissement (**)	728	770
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-2 354	-1 729
Augmentation (diminution) de capital		
Augmentation (diminution) des emprunts	-353	-132
Intérêts financiers nets versés		
Dividendes versés		
Rachats et reventes d'actions propres	-158	-333
Autres flux liés aux opérations de financement		
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT	-512	-465
VARIATION DE LA TRESORERIE NETTE	-1 847	-1 954
Trésorerie début de période	4 511	6 465
Trésorerie fin de période	2 664	4 511

(*) Les autres produits calculés, sans impact de trésorerie, correspondent aux reprises en résultat du Crédit d'Impôt Recherche constatées au cours des périodes présentées

(**) Les autres flux liés aux opérations d'investissement correspondent aux remboursements du Crédit d'Impôt Recherche constatés au cours des périodes présentées

- **Annexes aux comptes consolidés**

1. Informations sur la Société et le Groupe

Fondé en 2001, le groupe StreamWIDE est devenu un acteur majeur sur le marché des services téléphoniques à valeur ajoutée. Le Groupe se positionne comme le fournisseur de l'innovation des opérateurs fixes et mobiles, et depuis peu, des entreprises et administrations, partout dans le monde.

La technologie logicielle de nouvelle génération de StreamWIDE permet le remplacement des systèmes en place, dits "legacy", comme le lancement de services innovants dans les domaines de la messagerie, des services de téléphonie pour réseaux sociaux et de numéros virtuels, des services de centre d'appels, des services de conférence et de taxation d'appels, services qui peuvent être déployés sur site ou sur une architecture virtualisée.

Le Groupe se positionne aussi sur le marché applicatif, notamment administrations et entreprises, avec les solutions **Team On The Run** et **Team On Mission**, développées depuis fin 2014, prometteuses et à fort potentiel. Cela permet de compléter efficacement le portefeuille produits et de créer de forts relais de croissance, en proposant aux entreprises et administrations une véritable plateforme de transformation digitale "tout en un", simple, évolutive et performante, ainsi qu'une solution de communication critique sécurisée et de gestion de crises.

Opérant depuis la France, les USA, la Chine, Singapour, la Roumanie, la Tunisie, l'Autriche, et l'Argentine, StreamWIDE met en place des équipes locales et spécialisées pour fournir les prestations de déploiement, de support et d'assistance qui accompagnent chacun de ses clients sur la voie de la différenciation et de la rentabilité.

StreamWIDE SA, la société consolidante, est une société anonyme de droit français à Conseil d'Administration dont les titres sont admis aux négociations sur le marché Growth (Euronext Paris) sous le code FR0010528059. Son siège social est situé au 84 rue d'Hauteville 75010 Paris.

Les comptes consolidés annuels clos au 31 décembre 2018 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en sa séance du 22 mars 2019.

2. Evénements significatifs de la période

Les principaux événements significatifs de la période sont présentés au chapitre 1 du rapport d'activité annuel. Ils sont rappelés ci-dessous de façon synthétique :

- *Augmentation des revenus 2018* : les revenus augmentent de 1 M€ en 2018, suite notamment au premier marché significatif remporté avec la solution **Team On Mission**. Ce marché PCSTORM a été notifié au Groupe au premier semestre 2018 par le Ministère de l'Intérieur français. Ce projet, innovant et stratégique, démontre la capacité du Groupe à se positionner sur de nouveaux marchés et à créer de véritables relais de croissance.

Fin 2018, les revenus générés par les nouvelles solutions **Team On The Run** et **Team On Mission** représentent environ 16% des revenus annuels du Groupe. L'activité "core business", atone, reste cependant importante et génératrice de revenus, notamment de maintenance. Le Groupe reste ainsi opportuniste dans son marché historique et des opportunités continueront à exister et à se présenter dans les prochains mois.

- *Augmentation des résultats 2018* : sous l'effet de l'augmentation des revenus, les résultats annuels 2018 sont en progression marquée. Le ROC avant amortissement ressort à 1.492 K€ (en progression de 1.264 K€) et le résultat net s'établit à -975 K€ (en progression de 1.835 K€) au 31 décembre 2018. La maîtrise des coûts efficace permet au Groupe de profiter pleinement de la progression des revenus, tout en continuant à investir fortement dans les développements produits.
- *Obtention et déploiement en cours du marché PCSTORM* : comme indiqué précédemment, la notification du lot 4 du marché PCSTORM en France au cours du premier semestre 2018 permet au Groupe de valider ses solutions techniques et sa proposition de valeurs au sein de ces nouveaux marchés. De nombreuses opportunités devraient se concrétiser suite à ce premier succès commercial, stratégique et structurant.
- *Partenariat technologique* : fin 2018, un accord de partenariat technologique a été signé avec l'un des leaders mondiaux des communications professionnelles. Cet accord pluriannuel devrait avoir un impact significatif sur les revenus de StreamWIDE dès 2019 et contribuer à l'accélération du développement des solutions **Team On Mission** et **Team On The Run**. L'avance technologique déjà prise par StreamWIDE dans le domaine des communications critiques devrait donc encore s'accroître.

3. Présentation et base de préparation des états financiers

3.1 Référentiel comptable

En application du règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés de l'exercice 2018 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales (IAS/IFRS) adoptées dans l'Union Européenne et applicables au 22 mars 2019, date d'arrêté de ces comptes par le conseil d'administration. Ce référentiel est disponible sur le site de la Commission européenne http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission.

3.2 Principes retenus

Les comptes consolidés annuels du Groupe ont été établis selon le principe du coût historique, à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs, conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans les principes, règles et méthodes comptables appliqués. Ils sont présentés en milliers d'euros (sauf indication contraire).

3.2.1 Normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB et d'application obligatoire aux exercices ouverts depuis le 1^{er} janvier 2018

Nouvelles normes et interprétations d'application obligatoire

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés sont conformes aux normes et interprétations IFRS, telles qu'adoptées pour l'Union européenne au 31 décembre 2018. Ces principes comptables retenus sont cohérents avec ceux utilisés dans la préparation des comptes consolidés annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

A l'exception des normes IFRS 15 et IFRS 9, les amendements et interprétations d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2018 et mentionnés ci-après n'ont pas d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe :

- Amendement IFRS 2 – Classification et évaluation des transactions liées aux paiements basés sur des actions
- Amendement IFRS 4 – Contrats d'assurance : application de la norme
- IFRIC 22 – Devises : considération sur les transactions et les avances
- IAS 28 – Titres de sociétés mises en équivalence et co-entreprises : évaluation à la juste valeur
- IAS 40 – Transfert de titre de propriété

○ *Application d'IFRS 15 – Reconnaissance des revenus*

En mai 2014, l'IASB a publié la norme IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, ainsi que des clarifications en avril 2016. Cette norme impose un modèle de reconnaissance unique du chiffre d'affaires en 5 étapes, fondé sur le transfert de contrôle des obligations de performance identifiées dans les contrats avec les clients : (i) identification du(des) contrat(s) avec un client, (ii) identification des différentes obligations de performance distinctes du contrat, (iii) détermination du prix de la transaction, (iv) affectation du prix de la transaction aux obligations différentes de performance et (v) comptabilisation du produit lorsque les obligations de performance sont satisfaites.

La mise en application de cette norme étant obligatoire à compter du 1^{er} janvier 2018, le Groupe a conduit en 2017 un projet interne ayant pour objectifs :

- l'identification des principales divergences entre le référentiel actuel (IAS 18 et IAS 11) et la norme IFRS 15 ;
- la collecte des informations nécessaires à l'estimation des impacts sur les comptes consolidés et ;
- la mise en œuvre des modalités d'application de la norme selon la méthode rétrospective modifiée, méthode retenue par le Groupe.

Aucune divergence significative n'a été identifiée entre les principes IFRS 15 et les principes comptables déjà appliqués par le Groupe. Ainsi, aucun impact significatif n'est constaté au 1^{er} janvier 2018 (application selon la méthode rétrospective modifiée).

○ *Application d'IFRS 9 – Instruments financiers*

En juillet 2014, l'IASB a publié la version complète d'IFRS 9 – Instruments financiers, en remplacement de la norme IAS 39, d'application obligatoire au 1^{er} janvier 2018. Les changements majeurs introduits portent sur le classement et l'évaluation des instruments financiers, la dépréciation des actifs financiers et la comptabilité de couverture.

Le Groupe a procédé à une analyse détaillée de ses créances commerciales sur les cinq derniers exercices et a conclu à un impact non significatif de l'application d'IFRS 9 sur les comptes consolidés annuels, par rapport aux principes comptables déjà appliqués par le Groupe.

Au 1^{er} janvier 2018, le Groupe n'a donc pas identifié d'impact significatif relatif à la mise en œuvre de la norme IFRS 9, compte tenu de la nature de ses opérations.

Nouvelles normes et interprétation d'application non encore obligatoire

○ *Mise en œuvre d'IFRS 16 – Contrats de location*

La norme IFRS 16 – Contrats de location, publiée en janvier 2016, présente un modèle détaillé permettant d'identifier les contrats de location et définit le traitement que doivent adopter bailleurs et preneurs dans leurs états financiers respectifs.

Le Groupe a choisi d'appliquer la norme IFRS 16 à compter du 1^{er} janvier 2019, selon la méthode de transition rétrospective simplifiée.

La mise en application de la norme va conduire le Groupe, en tant que locataire preneur, à reconnaître à l'actif un "droit d'usage", représentant son droit à utiliser l'actif, et au passif une dette financière représentative de son obligation de paiement de loyers.

Le Groupe a mis en œuvre un projet interne dans le but de déterminer les impacts potentiels sur les comptes consolidés annuels. Bien que la phase d'identification des actifs soit achevée, le Groupe n'a pas encore finalisé son analyse complète et n'est donc pas encore en mesure de communiquer la totalité des impacts. Cependant, de par les opérations concernées (principalement locations court terme de locaux à destination de bureaux) et la structure financière du Groupe, ces impacts ne devraient pas être suffisamment significatifs au point de modifier de façon importante, notamment, ses ratios d'endettement financier.

○ *IFRIC 23 – Incertitude relative au traitement des impôts sur le résultat*

En juin 2017, l'IASB a publié IFRIC 23 – Incertitude relative au traitement des impôts sur le résultat. Selon cette interprétation, dès lors que l'acceptation par l'autorité fiscale d'une position fiscale donnée n'est pas probable, cette incertitude doit être reflétée dans le calcul des éléments liés aux impôts, en considérant que le risque de détection par l'autorité fiscale est, quant à lui, certain. Cette interprétation est d'application obligatoire pour les exercices ouverts au plus tard à compter du 1^{er} janvier 2019. Le Groupe a examiné cette interprétation afin de déterminer ses impacts dans les états financiers et les modifications qu'ils pourraient entraîner dans les informations communiquées. Aucun impact matériel pour le Groupe n'est attendu de cette interprétation.

3.2.2 Principes de présentation

Etat de la situation financière

La norme IAS 1 "Présentation des états financiers" impose de présenter l'état de la situation financière en fonction de l'exigibilité des actifs et des passifs. Ceux-ci sont donc classés en éléments courants ou non courants, correspondant d'une manière générale aux échéances inférieures ou supérieures à un an.

Compte de résultat et état du résultat global

La norme IAS 1 "Présentation des états financiers" offre la possibilité de présenter les composantes du résultat soit en tant qu'élément d'un état unique de résultat global, soit dans un compte de résultat séparé, présenté immédiatement avant l'état du résultat global. Le groupe StreamWIDE a opté, conformément à la recommandation du CNC n°2009-R.03 du 2 juillet 2009, pour la présentation d'un compte de résultat séparé et d'un état du résultat global.

Le compte de résultat séparé conserve une classification des composantes par nature.

Le résultat opérationnel courant correspond au résultat net avant prise en compte :

- des éléments non récurrents et significatifs (isolés sous les rubriques "autres produits et charges opérationnels"), qui permettent la distinction entre le résultat opérationnel courant et le résultat opérationnel,
- des éléments financiers (coût de l'endettement net augmenté ou diminué des autres charges et produits financiers),
- de la charge / produit d'impôts (impôts courants et différés),
- du résultat des activités cédées ou abandonnées, si applicable.

La présentation adoptée par le Groupe est conforme aux recommandations du Conseil national de la Comptabilité et à celles de l'Autorité des Marchés Financiers.

4. Principes, règles et méthodes comptables

4.1 Méthodes de consolidation

Les comptes consolidés incluent les états financiers de la société mère ainsi que ceux des entreprises contrôlées par la mère ("les filiales").

Le contrôle s'entend comme le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entreprise afin d'obtenir des avantages de ses activités. Les participations dans les filiales sont comptabilisées selon la méthode de l'intégration globale.

La quote-part de résultat net et des capitaux propres attribuables aux actionnaires minoritaires est présentée distinctement dans les capitaux propres et dans le compte de résultat consolidé en tant que participations ne donnant pas le contrôle.

Le résultat des filiales acquises ou cédées au cours de l'exercice est inclus dans le compte de résultat consolidé, respectivement depuis la date de prise de contrôle ou jusqu'à la date de la perte de contrôle.

Le cas échéant, des retraitements sont effectués sur les états financiers des filiales pour harmoniser et homogénéiser les principes comptables utilisés avec ceux des autres entreprises du périmètre de consolidation.

Tous les soldes et opérations intragroupes sont éliminés au niveau de la consolidation.

Depuis sa création, le groupe StreamWIDE n'a pas pris de participation dans des entreprises associées et/ou des coentreprises.

Au 31 décembre 2018, toutes les sociétés comprises dans le périmètre de consolidation (confer note 6) sont des filiales et sont donc consolidées par intégration globale.

Ces différentes filiales ont été créées directement par le Groupe. Ce dernier n'ayant pas effectué antérieurement au 31 décembre 2018 d'opérations de croissance externe, aucun goodwill n'est constaté dans les états de la situation financière du Groupe.

4.2 Monnaies étrangères

La monnaie de présentation des états financiers du Groupe est l'Euro. C'est également la monnaie fonctionnelle de la société consolidante, StreamWIDE SA.

La monnaie fonctionnelle des filiales étrangères est généralement la monnaie locale des pays dans lesquels elles sont implantées (USA – USD, Chine – CNY, Roumanie – RON, Tunisie – TND et Singapour - SGD).

La conversion en euros des états financiers des filiales libellés en monnaie locale est effectuée pour les états de la situation financière au taux de clôture. Les produits et les charges sont convertis au cours de change en vigueur aux dates de transactions ou, en pratique, à un cours qui s'en approche et qui correspond, sauf en cas de fluctuations importantes des cours, au cours moyen de la période clôturée. La différence de conversion en résultant est inscrite directement dans les capitaux propres.

Les transactions libellées en devises, autres que la monnaie fonctionnelle, sont converties au taux de change en vigueur au moment de la transaction. Les résultats de change latents ou réalisés sont inscrits en compte de résultat sous les rubriques "autres produits financiers" ou "autres charges financières".

4.3 Comptabilisation des produits

Dans les différents contrats du Groupe, que la vente se fasse de façon directe ou indirecte, et quel que soit le logiciel concerné par le droit d'utilisation, les 3 prestations (licences, support et services professionnels) et les obligations de performance associées sont considérées comme distinctes. Le prix de la transaction, dont la détermination n'est pas dépendante d'éléments structurants, significatifs et récurrents, est également alloué de façon directe à chaque obligation de performance. Enfin, la comptabilisation du produit est effectuée à une date donnée (licences) ou dans le temps (support et services professionnels) lorsque les obligations de performance sous-jacentes sont satisfaites.

Le chiffre d'affaires réalisé par le Groupe provient des sources suivantes : licences d'utilisation des logiciels, prestations de maintenance associées (mises à jour et support technique), prestations de services (installation et formation) et ventes tiers.

Les revenus sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des remises commerciales ou rabais. Un produit est comptabilisé en chiffre d'affaires lorsque l'entreprise a transféré à l'acheteur les risques et avantages importants inhérents à la propriété. En général, le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'il existe un accord formel avec le client, que la livraison est intervenue (pour les biens notamment), que le montant du revenu peut être mesuré de façon fiable et qu'il est probable que les avantages économiques liés à la transaction bénéficieront au Groupe.

Concernant les revenus liés aux ventes sous licence des logiciels, le Groupe reconnaît en général le revenu à la mise à disposition du (des) logiciel(s) matérialisée par un document d'acceptation du client. Lorsque les ventes sont réalisées par le biais d'un distributeur, le Groupe ne comptabilise le revenu qu'à réception de l'avis de livraison au client final et à condition que les autres critères généraux de reconnaissance des revenus soient remplis.

Le chiffre d'affaires issu de la maintenance est comptabilisé de façon linéaire sur la durée du contrat de maintenance.

Le chiffre d'affaires issu des prestations de service est comptabilisé lorsque les prestations sont exécutées et les services rendus, sur la base de récapitulatifs d'activité et d'acceptation client.

Les revenus des ventes tiers (matériel) sont comptabilisés lorsque la livraison est intervenue et que l'essentiel des risques et avantages inhérents à la propriété sont transférés à l'acheteur.

4.4 Subventions, aides publiques et crédit d'impôt recherche

Dans le cadre de ses activités de Recherche et Développement, le Groupe bénéficie du Crédit d'Impôt Recherche qui est une aide fiscale française. Conformément à la norme IAS 20 "Subventions et aides publiques", le Groupe comptabilise un produit différé, afin d'étaler en résultat le bénéfice de ces aides. La valeur brute comptable des frais de développement n'est donc pas impactée.

Les Crédits d'Impôt Recherche sont ainsi différés dans le temps et constatés en résultat proportionnellement aux amortissements constatés au titre des projets de développement générant ces crédits d'impôt. L'impact résultat constaté est inscrit sous la rubrique "autres produits d'exploitation" du compte de résultat et isolé sous la rubrique "autres produits d'exploitation" dans les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, car sans impact de trésorerie.

4.5 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles (hors frais de développement) sont inscrites à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. L'amortissement, calculé dès la date de mise en service de l'immobilisation, est comptabilisé en charges de manière à réduire la valeur comptable des actifs sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire et sur les bases suivantes :

- Licences informatiques 1-3 ans
- Logiciels 1-3 ans

Les frais de développement ne sont comptabilisés en immobilisations incorporelles que s'ils répondent à tous les critères d'activation énoncés par la norme IAS 38 "Immobilisations incorporelles" :

- Faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'actif incorporel en vue de sa mise en service ou de sa vente,
- Intention du Groupe de mener le projet de développement à son terme,
- Capacité du Groupe à mettre en service ou à vendre son actif incorporel,
- Potentiel de l'actif incorporel à générer des avantages économiques futurs,
- Disponibilité des ressources techniques, financières et autres appropriées pour achever le développement du projet,
- Capacité du Groupe à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'actif incorporel au cours de son développement

Les actifs incorporels relatifs aux frais de développement sont amortis sur 3 ou 5 ans selon le mode linéaire, dès leur mise en service.

Les durées d'amortissement sont revues annuellement lors de chaque clôture comptable. Tout changement de durée serait traité comme un changement d'estimation appliquée de manière prospective et donnerait lieu, le cas échéant, à la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire.

La charge d'amortissement des immobilisations incorporelles est comptabilisée sous la rubrique "dotations aux amortissements" du compte de résultat.

4.6 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites à leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles pertes de valeur. Ce coût d'acquisition comprend les frais directement attribuables au transfert de l'actif jusqu'à son lieu d'exploitation et à sa mise en état afin de permettre son exploitation.

L'amortissement, calculé dès la date de mise en service de l'immobilisation, est comptabilisé en charges de manière à réduire la valeur comptable des actifs sur leur durée d'utilité estimée, selon le mode linéaire et sur les bases suivantes :

- Agencements et installations - 10 ans
- Matériel, outillage et matériel de bureau - 10 ans
- Matériel Informatique - 3 ans

La charge d'amortissement des immobilisations est comptabilisée sous la rubrique "dotations aux amortissements" du compte de résultat.

Le profit ou la perte résultant de la sortie ou de la mise hors service d'un actif est déterminé comme étant la différence entre le produit de cession et la valeur comptable de l'actif. Le résultat net de cession de ces éléments non récurrents est présenté sous la rubrique "autres produits et charges d'exploitation" du compte de résultat.

4.7 Dépréciation d'actifs

Ecarts d'acquisition

Au 31 décembre 2018, aucun écart d'acquisition n'est constaté par le Groupe. Les différentes filiales du Groupe ont toutes été créées et aucune opération de croissance externe n'a eu lieu dans le passé.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles comptabilisées par le Groupe sont des actifs amortis sur leur durée d'utilité estimée. Il n'existe pas d'immobilisations incorporelles pour lesquelles la durée de vie est considérée comme indéfinie.

A chaque date de clôture, le Groupe passe en revue la valeur comptable de ses immobilisations afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice de perte de valeur.

S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin de déterminer le montant de la perte de valeur éventuelle. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer la valeur recouvrable d'un actif isolé (absence d'entrée de trésorerie largement indépendante des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupe d'actifs), le Groupe estime la valeur recouvrable de l'UGT à laquelle l'actif appartient.

La valeur recouvrable est le montant le plus élevé entre la juste valeur de l'actif (ou du groupe d'actifs), nette des coûts de cession, et sa valeur d'utilité. Cette dernière est déterminée en additionnant les valeurs actualisées des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif (ou du groupe d'actifs). Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés sont cohérents avec les plans d'affaires prévisionnels établis par le management du Groupe. Le taux d'actualisation retenu reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques liés à l'actif ou au groupe d'actifs.

Si la valeur recouvrable de l'actif (ou du groupe d'actifs) est inférieure à sa valeur comptable, celle-ci est ramenée à hauteur de la valeur recouvrable. La perte de valeur réversible est comptabilisée directement en charge dans le résultat opérationnel.

4.8 Instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont comptabilisés au bilan lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Autres actifs financiers

Ces actifs correspondent d'une part à des dépôts de garantie, et d'autre part, au solde de trésorerie indisponible relatif au contrat de liquidité.

A chaque date d'arrêté, le Groupe apprécie s'il existe un indice objectif de perte de valeur de ces actifs. Le cas échéant, une perte de valeur est comptabilisée.

Dépôts de garantie

Ils correspondent aux sommes versées dans le cadre de contrats locatifs simples (biens mobiliers et immobiliers). Ces actifs sont comptabilisés et évalués au coût amorti à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif. Cependant, au vu de leurs caractéristiques, la valeur comptable correspond aux sommes versées initialement.

Autres actifs financiers non courants

Les autres actifs financiers sont évalués à leur juste valeur et correspondent au solde de liquidité indisponible relatif au contrat de liquidité mis en place en juillet 2009.

Titres auto-détenus

Les titres représentatifs du capital de StreamWIDE auto-détenus par le Groupe (dans le cadre du contrat de liquidité et du programme de rachat) sont enregistrés en diminution des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les cessions ultérieures sont imputées nettes d'effet d'impôt directement en capitaux propres et ne donnent lieu à l'enregistrement d'aucun résultat.

Créances clients et autres débiteurs

Les créances clients proviennent des ventes de biens et services réalisées par le Groupe dans le cadre de son activité. Les autres débiteurs comprennent essentiellement des créances de nature fiscale (comptes de TVA) et sociale. Ces actifs sont évalués et comptabilisés initialement à leur juste valeur puis évalués ultérieurement à leur coût amorti.

Une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il existe des indices objectifs indiquant que les montants dus ne pourront être recouverts, totalement ou partiellement.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les liquidités immédiatement disponibles (comptes courants bancaires) et les placements mobilisables ou cessibles à court terme, facilement convertibles en un montant connu de trésorerie, et supportant un risque négligeable de changement de valeur (comptes à terme).

Ces actifs sont valorisés à leur juste valeur (valeur de marché) et le solde global des variations de juste valeur est porté au compte de résultat (produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie).

Passifs financiers courants et non courants

Les passifs financiers sont composés des emprunts bancaires et obligataires, ainsi que des découverts bancaires ponctuels. Les emprunts et découverts bancaires portant intérêts sont comptabilisés initialement pour le montant de trésorerie reçue, net des coûts directs d'émission éventuels. Ultérieurement, ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les différences entre les montants reçus, nets des coûts directs d'émission éventuels, et les montants dus lors du règlement ou du remboursement sont amorties sur la durée de l'emprunt. Ces montants sont inscrits en coût de l'endettement financier brut dans le compte de résultat.

Au 31 décembre 2018, le Groupe n'utilise pas d'instruments composés, de produits dérivés d'instruments de couverture et ne recourt pas à des instruments de décomptabilisation.

Fournisseurs, dettes fiscales et sociales, autres créiteurs et passifs sur contrats de revenus

Les dettes fiscales comprennent essentiellement des comptes de TVA. Les dettes sociales regroupent principalement les dettes de congés payés, charges et cotisations sociales.

Les passifs sur contrats de revenus sont de deux natures :

- *Exploitation* : ils correspondent aux quotes-parts de chiffre d'affaires déjà facturées mais non encore reconnues en résultat suite à des périodes de reconnaissance postérieures à la période clôturée (par exemple, maintenance réglée d'avance)
- *Fiscaux* : ils correspondent à la quote-part de produits différés (Crédits d'Impôts Recherche) imputable aux projets immobilisés. Ils sont repris en résultat au même rythme que les amortissements pratiqués sur les immobilisations incorporelles qui ont généré ces crédits d'impôt.

Ces dettes sont évaluées et comptabilisées initialement à leur juste valeur puis évaluées ultérieurement au coût amorti.

4.9 Avantages du personnel

Retraites

Les cotisations relatives aux régimes à cotisations définies sont inscrites en charges au fur et à mesure qu'elles sont appelées.

Les engagements résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leur coût, sont déterminés selon la méthode des unités de crédit projetées.

Des évaluations ont lieu chaque année. Les calculs actuariels sont fournis par un expert indépendant. Ces régimes ne sont pas financés et leur engagement fait l'objet d'un passif au bilan. Le principal régime concerne les indemnités de fin de carrière (indemnités de départ à la retraite).

Les écarts actuariels résultent principalement des modifications d'hypothèses et de la différence entre les résultats selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs des régimes à prestations définies. Ces écarts actuariels sont comptabilisés directement en résultat de la période. La charge opérationnelle comptabilisée au compte de résultat pour les régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût des services passés, les écarts actuariels ainsi que les effets de toute réduction ou liquidation de régime, le cas échéant.

Le coût financier correspondant à la charge de désactualisation de la provision est comptabilisé en autres produits et charges financiers si le montant est considéré comme significatif.

Les régimes à prestations définies au sein du Groupe n'ont pas subi, depuis la création du Groupe, de modifications générant un quelconque coût des services passés.

Autres avantages accordés aux salariés

Les dépenses engagées au titre du "Compte Personnel Formation" constituent une charge de la période et ne donnent lieu à aucune provision mais mention est faite du volume d'heures à la clôture des exercices.

L'autre avantage à long terme pouvant être accordé par le Groupe concerne les médailles du travail. Au regard de l'âge moyen des salariés du Groupe, cet avantage n'est pas évalué.

Paiements fondés sur des actions

Conformément à la norme IFRS 2 "Paiements fondés sur des actions", les options d'achat ou de souscription d'actions ou les attributions d'actions gratuites portant sur le capital d'une des sociétés du Groupe, sont évaluées à leur juste valeur à la date d'octroi.

S'agissant d'un plan d'actions dont le paiement s'effectue en actions, la norme IFRS 2 impose la comptabilisation d'une charge (en contrepartie des capitaux propres) au titre de la juste valeur de l'avantage accordé aux salariés.

Cette charge doit être reconnue dans les charges de personnel au fur et à mesure de la période d'acquisition des droits par les bénéficiaires.

Au 31 décembre 2018, concernant les BSA managers, salariés et personnes dénommées, leur juste valeur étant considérée comme non significative et hors marché, aucun retraitement n'a donc été comptabilisé.

4.10 Provisions et passifs éventuels

Les provisions sont comptabilisées lorsque le Groupe a une obligation légale ou implicite actuelle vis-à-vis d'un tiers résultant d'un fait générateur passé, qui entraînera probablement une sortie de ressources représentative d'avantages économiques nécessaire pour éteindre l'obligation. Les provisions sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation que le management du Groupe peut faire en date de clôture de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation. Ces montants sont actualisés si l'effet est jugé significatif.

Dans le cas où ce passif n'est ni probable, ni évaluable avec fiabilité, mais demeure possible, le Groupe fait état d'un passif éventuel dans ses engagements.

Les provisions constituées sont notamment destinées à couvrir les coûts probables que les procès ou litiges en cours, dont le fait générateur existe à la date de clôture de la période présentée, pourraient occasionner.

4.11 Charge (produit) d'impôts et impôts différés

La rubrique "charge / produit d'impôts" intègre l'impôt exigible au titre de l'exercice et l'impôt différé inclus dans le résultat de la période.

L'impôt exigible est déterminé sur la base du résultat fiscal de la période, qui peut différer du résultat comptable à la suite des réintégrations et déductions de certains produits et charges selon les dispositions fiscales en vigueur, et en retenant le taux voté ou quasi voté à la date de clôture de la période.

Des impôts différés sont constatés sur les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs et leurs valeurs fiscales, selon la méthode du report variable. Les taux utilisés sont les taux dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les montants ainsi déterminés ne sont pas actualisés.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédits d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à la clôture de chaque exercice et réévaluée ou réduite le cas échéant pour tenir compte des perspectives de bénéfice imposable permettant l'utilisation des actifs d'impôts différés.

La Contribution Foncière des Entreprises (CFE) et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) sont considérées comme des charges opérationnelles et non comme des charges d'impôts.

4.12 Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice. Le nombre d'actions en circulation de la période et de la période précédente présentée est calculé hors actions d'autocontrôle. Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe ajusté des effets des éventuels instruments dilutifs par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice, ajusté, le cas échéant, de toutes actions ordinaires potentiellement dilutives.

5. Recours à des estimations

L'établissement des états financiers nécessite d'utiliser et d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui peuvent affecter les montants figurant dans les états financiers. Le Groupe révisé ses estimations régulièrement mais il est possible que les montants effectifs se révèlent ultérieurement différents des estimations et hypothèses retenues.

Les principales estimations et appréciations retenues sont inhérentes à :

- La méthode de comptabilisation des frais de développement et plus spécifiquement aux durées d'utilités retenues, impactant les amortissements pratiqués et les valeurs nettes comptables ainsi déterminées ;
- La détermination des provisions à long et court terme, compte tenu des aléas susceptibles d'affecter l'occurrence et les coûts des événements constituant le sous-jacent de la provision ;
- La répartition des montants courants et non courants relatifs aux produits fiscaux différés (crédit d'impôt recherche). Cette répartition tient compte d'une reprise sur 3 ans avec une partie courante correspondante donc au 1/3 du montant global. Le reprise effective en résultat pourrait être légèrement différente mais n'aurait aucun impact sur le montant global constaté.

6. Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation retenu aux différentes périodes présentées est le suivant :

Société	Siège	% de contrôle		Méthode de consolidation
		12.2018	12.2017	
StreamWIDE SA	84 rue d'Hauteville 75010 PARIS	-	-	Société mère
StreamWIDE ROMANIA	Str. Fagaras, nr. 25 Sector 1 BUCURESTI	100	100	I.G.
StreamWIDE INC.	9 Polito Avenue Lyndhurst, NEW JERSEY 07017	100	100	I.G.
BEIJING StreamWIDE Technology	1008, Cultural Plaza 10F.59 Zhong Guan Cun Street Hai Dian District BEIJING 100872	100	100	I.G.
StreamWIDE FRANCE SAS	84 rue d'Hauteville 75010 PARIS	100	100	I.G.
StreamWIDE TUNISIE Sarl	Rue du lac Constance - Imm El Majd Les Berges du Lac - 1053 TUNIS	100	100	I.G.
StreamWIDE PTE LTD	141 Cecil Street 10.01- T.A.A Building 069541 SINGAPORE	100	100	I.G.

StreamWIDE Romania a été créée en janvier 2006. La société StreamWIDE SA en assure le contrôle à 100% depuis sa création. Cette société est un centre de Recherche et de Développement exclusivement au profit du Groupe.

StreamWIDE Inc a été créée en juillet 2007. La société StreamWIDE SA en assure le contrôle à 100% depuis sa création. Cette société a une vocation commerciale pour la zone Américaine (Nord et Sud).

Beijing StreamWIDE Technology a été créée en septembre 2007. La société StreamWIDE en assure le contrôle à 100% depuis sa création. Cette société a une vocation commerciale pour la zone Asie et elle participe également aux activités de Recherche et Développement du Groupe.

StreamWIDE France SAS a été créée le 29 juin 2011. La société StreamWIDE SA en assure le contrôle à 100% depuis sa création. Cette société a bénéficié, lors de sa création, d'un apport partiel d'actif effectué par StreamWIDE SA, concernant son activité d'édition de logiciels applicatifs en France et en Europe.

StreamWIDE Tunisie SARL a été créée le 3 janvier 2013. La société StreamWIDE SA en assure le contrôle à 100% depuis sa création. Cette société, totalement exportatrice, est un centre de Recherche et Développement exclusivement au profit du Groupe, notamment dans le développement de la solution "Team On The Run".

StreamWIDE PTE LTD a été créée le 19 mai 2016. La société StreamWIDE SA en assure le contrôle à 100% depuis sa création. Cette société permet de développer, de confirmer et de conforter la présence du Groupe dans cette zone géographique.

Pour mémoire, un établissement stable a été ouvert en Tunisie au cours du premier semestre 2010. Cet établissement n'a pas de capital social et a été dissout en date du 30 juin 2018, le marché pour lequel cet établissement a été ouvert étant arrivé à son terme. Deux filiales anglaises (Bzoo Networks LTD et StreamWIDE LTD) ont été créées en mai 2013 mais n'ont enregistré aucune activité depuis. Leur capital social, détenu et contrôlé à 100% par StreamWIDE SA, est respectivement de 1 £ au 31 décembre 2018. Ces 2 sociétés seront dissoutes au cours du premier semestre 2019.

7. Notes sur le compte de résultat consolidé

7.1 Chiffre d'affaires

En K€	31-déc-18	31-déc-17	Variation
Licences	2 169	1 326	843
Maintenance	3 439	3 774	-335
Prestations de services	1 051	644	407
Ventes Tiers	105	10	95
TOTAL CA	6 764	5 754	1 010
Autres produits	-	-	-
Subventions	-	-	-
Produits des activités ordinaires	-	-	-

Si le premier semestre de l'exercice 2018 a bénéficié d'effets de base positifs, le second enregistre quant à lui les premiers revenus significatifs liés à la solution **Team On Mission** (0,6 M€). L'augmentation annuelle de 0,8 M€ provient donc à 75% des nouvelles solutions développées par le Groupe depuis plusieurs années (**Team On Mission** et **Team On The Run**).

L'impact est également significatif concernant les prestations de services, puisque près de 50% de l'augmentation (0,2 M€) provient là aussi de la solution **Team On Mission** déployée au cours de l'exercice 2018 chez différents clients.

Concernant l'activité historique du Groupe, le secteur des opérateurs de télécommunication reste difficile et relativement attentiste. Cependant, le Groupe reste opportuniste et de nouveaux projets ont ainsi pu être finalisés en 2018. Les revenus de licences et de services, issus de ce marché historique, ont ainsi progressé chacun de +0,2 M€ net sur la période. En revanche, les revenus de maintenance ont diminué de -0,3 M€, suite essentiellement à l'arrêt d'un MVNO américain client du Groupe (-0,5 M€), compensé partiellement par la mise en production de nouvelles plateformes, essentiellement en Europe.

Les revenus annuels 2018 sont donc conformes aux attentes du Groupe. Après un exercice 2017 de transition, l'année 2018 devait être une année pivot en termes de marchés et de clients, ce que la progression des revenus (+18%) et leur nature confirment. Par ailleurs, les revenus issus des nouvelles solutions **Team On Mission** et **Team On The Run** représentent pour la première fois en 2018 une part importante des revenus annuels du Groupe (16%). Ces nouveaux marchés et ces relais de croissance devraient encore se développer dans les prochains mois.

7.2 Charges de personnel

En K€	31-déc-18	31-déc-17	Variation
Salaires et traitements	2 457	2 799	-342
Charges sociales	771	942	-171
Avantages du personnel	-	-	-
TOTAL Charges de Personnel	3 228	3 741	471

	31-déc-18	31-déc-17	Variation
Cadres	127	113	14
Non Cadres	-	-	-
TOTAL Effectif	127	113	14

Les coûts de certains salariés directement rattachés aux projets de développement sont activés au 31 décembre 2018, au même titre que sur les périodes antérieures. Le montant brut immobilisé au 31 décembre 2018 représente 2.860 K€, contre 2.299 K€ au 31 décembre 2017. Ces montants diminuent donc d'autant les charges de personnel "nettes" telles qu'elles apparaissent dans le compte de résultat consolidé annuel.

En K€	31-déc-18	31-déc-17	Variation
Charges de personnel en résultat	3 228	3 741	-513
Frais de développement activés	2 860	2 299	561
TOTAL Effectif	6 088	6 040	48

Les charges de personnel, retraitées de l'impact présenté ci-dessus, augmentent légèrement sur la période de 48 K€. Cette augmentation provient d'un effet "volume" notamment au sein de la filiale tunisienne du Groupe (+17 personnes) compensé par un effet "prix" au sein de la filiale française (diminution des commissions commerciales en 2018 et départ d'un salarié). L'augmentation globale des effectifs (+14 personnes) est ainsi réalisée à un coût inférieur au coût moyen constaté au sein du Groupe et n'impacte donc pas la masse salariale dans son ensemble.

Au 31 décembre 2018, l'effectif total du Groupe s'élève à 127 personnes contre 113 fin 2017. Ce sont essentiellement les effectifs de R&D qui augmentent, démontrant ainsi la capacité du Groupe à maîtriser ses principaux coûts, tout en continuant à investir dans le développement de ses nouvelles solutions.

L'impact du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi n'est pas significatif pour le Groupe (4 K€ au titre de 2018 et 3 K€ au titre de 2017) car les salaires moyens dans les sociétés françaises sont majoritairement supérieurs aux montants concernés par cette mesure.

7.3 Autres charges externes

En K€	31-déc-18	31-déc-17	Variation
Achats de marchandises	-	4	-4
Variations de stock	-	-	-
TOTAL ACHATS ET VAR. STOCKS	0	4	-4
Achats études et prestations de services	31	28	3
Achats non stockés de marchandises	137	101	37
Sous traitance	212	178	35
Locations et charges locatives	626	619	7
Entretiens, réparations et maintenance	46	45	1
Assurances	77	74	3
Commissions et honoraires	590	457	133
Publicités, expositions et insertions	163	175	-12
Transports, déplacements et missions	239	238	0
Affranchissements et télécoms	211	222	-11
Redevances	92	85	8
Autres	145	106	39
TOTAL CHARGES EXTERNES	2 569	2 326	244

Les autres charges externes augmentent sur la période (+244 K€) suite essentiellement à l'augmentation des honoraires et commissions (+133 K€). Cette augmentation est principalement liée à une opération juridique non récurrente (prorogation de la durée d'exercice de certains BSA) ainsi que de certaines interventions ponctuelles dans le cadre de négociations contractuelles et de dossiers administratifs spécifiques. Dans leur ensemble, les charges externes sont restées maîtrisées en 2018 et continueront à l'être efficacement dans les prochains mois.

7.4 Dotations aux amortissements et aux provisions

En K€	31-déc-18	31-déc-17	Variation
Dotations aux amortissements incorporels	2 320	2 360	-40
<i>dont frais de recherche et développement</i>	<i>2 306</i>	<i>2 357</i>	<i>-51</i>
Dotations aux amortissements corporels	168	164	4
Dotations aux amortissements	2 488	2 524	-36
Dotations aux provisions	79	80	-1
Reprises de provisions	-13	-26	13
Dotations aux provisions	66	54	12

Les amortissements des frais de développement sont de 2.306 K€ en 2018 contre 2.357 K€ en 2017.

Une revue des principales durées d'amortissement a été effectuée fin 2017 pour tenir compte de l'évolution de l'activité du Groupe et du développement des revenus liés aux solutions **Team On The Run** et **Team On Mission**. Les durées d'utilité ont ainsi été augmentées concernant ces deux solutions, suite aux avancées commerciales significatives effectuées en 2018. Ainsi, les nouvelles durées d'amortissement des solutions TOTR et TOM sont de 5 ans à compter du 1^{er} juillet 2017, contre 1 à 3 ans auparavant.

Les amortissements constatés en 2018 sont relativement stables par rapport à ceux de 2017 (2.306 K€ contre 2.357 K€). Cette stabilité s'explique par une augmentation des valeurs activées (valeur brute de 2.860 K€ en 2018 contre 2.299 K€ en 2017) compensée par l'augmentation des durées d'amortissement appliquée à compter du second semestre 2017.

Les durées et les coûts de développement n'étant pas identiques d'un produit à l'autre, les amortissements ne sont pas forcément "lisses" dans le temps. Cependant, les règles linéaires appliquées et les principales "releases" positionnées tout au long de l'année permettent d'avoir une charge d'amortissement relativement stable d'une période à l'autre. Par ailleurs, la valeur nette globale des frais de développement activés au 31 décembre 2018 est de 6.876 K€ (confer note 8.1 – Immobilisations incorporelles), dont 4.365 K€ pour les nouvelles solutions **Team On The Run** et **Team On Mission**.

Les dotations aux provisions comptabilisées sur la période (79 K€) correspondent principalement à des pertes de valeur supplémentaires constatées sur deux créances client identifiées et non recouvrées à date. Les reprises font suite à des paiements intervenus en 2018 d'anciennes créances entièrement provisionnées, générant un résultat net de cession de 7 K€.

7.5 Autres produits d'exploitation et autres charges opérationnelles

Les autres produits d'exploitation (644 K€ en 2018) correspondent à la comptabilisation en résultat d'une partie des Crédits d'Impôt Recherche (641 K€). Ces derniers sont comptabilisés dans leur totalité en produits différés de l'exercice auquel ils se rattachent. Ils sont ensuite repris en résultat dès lors que les projets sous-jacents, qu'ils permettent de financer, sont amortis.

Le montant des reprises correspond donc à la quote part des crédits d'impôt recherche affectée aux projets amortis sur la période. La reprise en résultat se fait au même rythme et dans les mêmes proportions relatives que les amortissements constatés sur les différents projets concernés.

Les amortissements étant stables en 2018 (confer note 7.4 ci-dessus), les reprises en résultat des Crédits d'Impôt Recherche restent stables également par rapport à 2017.

Les autres charges opérationnelles (3 K€ au 31 décembre 2018) ne sont pas significatives. Pour rappel, ces charges correspondent, notamment en 2017, à des coûts salariaux spécifiques suite à certains départs, en Roumanie et en France notamment. Ces coûts, lorsqu'ils sont encourus, sont isolés sous cette rubrique, car ils sont suffisamment significatifs au regard des résultats du Groupe, et par nature, non récurrents.

7.6 Eléments financiers et exposition aux risques

En K€	31-déc-18	31-déc-17	Variation
Produits sur placements de trésorerie	7	12	-5
Coût financier brut	-40	-58	18
Coût financier net (charges nettes)	-33	-46	13
Gains de change	225	40	185
Pertes de change	-96	-475	379
Produits nets de cessions d'actifs	-	-	-
Total Impact Financier	96	-481	577

Les produits sur placement de trésorerie correspondent aux intérêts financiers reçus ou à recevoir générés par les comptes à terme souscrits par le Groupe, exclusivement au niveau de la maison mère française. Leur faible niveau et leur variation s'expliquent par des taux de rémunération quasi nuls en 2018, comme en 2017, et par des montants placés moins importants en 2018.

Le coût financier brut correspond aux intérêts payés sur l'emprunt obligataire de 1.800 K€ émis auprès du GIAC en juillet 2013 (pour mémoire, remboursement différé de 90 K€ à compter du troisième trimestre 2017). L'emprunt HSBC (900 K€ souscrit en février 2012) ayant été remboursé intégralement au cours du premier trimestre 2017, le coût financier brut annuel est en diminution en 2018.

Les gains et pertes de change sont de deux natures distinctes : conversion de certains actifs / passifs en monnaies étrangères et résultat de change réalisé sur les transactions en monnaie étrangère (essentiellement US Dollar), enregistrées notamment par les sociétés françaises.

L'évolution du taux de change €/USD sur la période a généré un impact net positif de 129 K€ contre une perte nette de 435 K€ en 2017. Les variations de change ont donc été favorables en 2018 alors qu'elles étaient négatives en 2017.

Risque de change

Le groupe StreamWIDE exerce ses activités en France et à l'international et peut donc être conduit à effectuer des transactions dans diverses devises étrangères. Cependant, les flux les plus significatifs à date restent en euros (au niveau des coûts), dans la mesure où la société mère et sa filiale française concentrent encore la majorité des transactions. Les autres devises utilisées au sein du Groupe (USD américain, CNY chinois, RON roumain, TND tunisien et SGD singapourien) résultent essentiellement de l'activité des filiales situées hors zone euro, et concernent pour la Chine, la Roumanie et la Tunisie exclusivement des transactions intra groupe. Par ailleurs, les éléments financiers relatifs à ces filiales restent peu significatifs au regard des montants constatés au niveau du Groupe dans son ensemble. Concernant le dollar américain, les flux entrants (facturation en dollars US de certains clients) sont depuis plusieurs exercices plus importants que les flux sortants (coûts de fonctionnement de la filiale américaine), ce qui génère une position nette dollars USD excédentaire au 31 décembre 2018.

Le Groupe n'a pas mis en place d'instruments dérivés de couverture de change. Dès lors que les flux nets deviendraient plus significatifs ou que l'impact de change pourrait être potentiellement négatif et important, des instruments de couverture simples du type change à terme pourraient être souscrits par le Groupe, pour se prémunir d'un risque de change impactant.

A date, les moyens mis en œuvre pour gérer le risque de change correspondent principalement à une surveillance régulière des cours de change, ainsi qu'à une analyse des risques par la direction financière et générale.

Autres risques financiers

L'exposition aux autres risques financiers (crédit, placements, liquidité et taux) est présentée dans les notes respectives sur l'état de la situation financière (8.5 "Actifs courants", 8.6 "Trésorerie et équivalent de trésorerie", 8.8 "Passifs financiers courants et non courants" et 8.10 "Autres passifs courants et non courants").

7.7 Charges d'impôts

La charge d'impôts est de 73 K€ au 31 décembre 2018, contre un produit de 80 K€ au 31 décembre 2017, et se décompose comme suit :

En K€	31-déc-18	31-déc-17	Variation
Impôts exigibles	57	96	-39
Impôts différés	16	-176	192
Total Produit (-) / Charge d'impôts (+)	73	-80	153

Les impôts exigibles correspondent essentiellement aux retenues à la source comptabilisées par les sociétés françaises (20 K€) et américaine (35 K€) du Groupe. Pour mémoire, ces sociétés ne décaissant pas d'impôt annuel, ces retenues à la source ne sont imputables sur aucun impôt payé. Elles sont donc de facto conservées en charge de période.

Les variations et impacts liés aux impôts différés sont présentés dans la note 8.4 "Actifs et passifs d'impôts différés". La diminution du produit d'impôts différés (-192 K€) provient essentiellement de la non activation, au niveau de toutes les sociétés du Groupe, des déficits fiscaux constatés au titre de l'exercice 2018. Le taux d'imposition différée retenu est de 31% au 31 décembre 2018, pour tenir compte de la diminution programmée et progressive de l'impôt société d'ici 2022.

Pour rappel, les sociétés StreamWIDE SA (société mère) et StreamWIDE France (filiale détenue à 100%) ont opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 1^{er} janvier 2012. La société StreamWIDE est la société tête du groupe fiscal.

La preuve d'impôt s'établit comme suit au 31 décembre 2018 :

En K€	31-déc-18	31-déc-17
Résultat opérationnel	-999	-2 409
Coût de l'endettement financier net	-33	-46
Autres produits et charges financiers	129	-435
	Taux d'impôt théorique 31,00%	33,33%
	Impôt théorique -280	-963
Impôt courant	57	96
Impôt différé	16	-176
	Impôt réel 73	-80
	Taux d'impôt réel -8,08%	2,77%
Ecart sur taux	-39,08%	-30,56%
Ecart sur impôt 353	353	883
Détail		
Déficits imputés dans l'exercice		
Déficits créés dans l'exercice	673	1 033
Retenues à la source et autres crédits d'impôts	57	56
Différences permanentes et autres éléments	-377	-206
	353	883

Les principaux éléments à retraiter fiscalement sont les suivants :

- (i) Reprise du Crédit d'Impôt Recherche en résultat : cette reprise, qui impacte positivement le résultat comptable, n'est pas fiscalisée. De fait, elle crée une différence entre l'impôt théorique (déterminé sur les seuls résultats comptables) et l'impôt réel. En 2018, les reprises sont de 641 K€, générant ainsi un écart d'impôt de (199) K€, inscrit sous la rubrique "différences permanentes et autres éléments". L'ajustement des taux d'imposition (31% retenu au titre de 2018 contre 33,33% historiquement) implique également un impact important de 178 K€ relatif aux différents retraitements de consolidation, notamment ceux liés aux frais de développement ;
- (ii) Les retenues à la source (55 K€ principalement au niveau de StreamWIDE France et de StreamWIDE Inc.) et autres crédits d'impôts, peu significatifs, créent également une différence entre l'impôt théorique et réel ;
- (iii) Les déficits fiscaux générés en 2018 par les entités françaises (1.785 K€) et l'entité américaine (389 K€) n'ont pas été activés au 31 décembre 2018, ce qui implique un écart significatif entre l'impôt réel et l'impôt théorique (673 K€ en tenant compte des nouveaux taux d'impôts société applicables en 2018).

Au 31 décembre 2018, le report déficitaire propre à la société mère StreamWIDE SA (avant intégration fiscale) est de 1.455 K€.

Les reports déficitaires créés post intégration fiscale sont quant à eux de 9.863 K€, ce qui porte l'ensemble des reports déficitaires sur les entités françaises à 11.318 K€. La filiale américaine, StreamWIDE Inc., dispose quant à elle d'un report déficitaire de 228 K€ au 31 décembre 2018 (confer note 8.4 "Actifs et passifs d'impôts différés").

7.8 Résultat par action

Le calcul du résultat par action a été effectué sur la base du Résultat Net Part du Groupe de la période et :

- d'un nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation sur la même période (résultat de base par action)
- d'un nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation sur la même période, ajusté des effets de toutes actions ordinaires potentielles dilutives (résultat dilué par action).

Les calculs du nombre moyen pondéré d'actions et de nombre moyen dilué d'actions ordinaires sont les suivants :

Au 31 décembre 2017	Actions émises	Actions propres	Actions en circulation	Nombre pondéré d'actions
Nombre pondéré d'actions ordinaires				3 079 529
Effet dilutif du plan d'attribution de bsa				-
Nombre moyen dilué d'actions ordinaires				3 079 529
Au 31 décembre 2018	Actions émises	Actions propres	Actions en circulation	Nombre pondéré d'actions
31.12.2017	3 029 962	10 391	3 019 571	503 287
31.01.2018		148	3 019 719	503 862
29.02.2018		3 454	3 023 173	503 722
31.03.2018		-839	3 022 334	503 854
30.04.2018		791	3 023 125	504 002
31.05.2018		886	3 024 011	503 785
30.06.2018		-1 302	3 022 709	503 809
31.07.2018		144	3 022 853	503 229
30.08.2018		-3 482	3 019 371	503 140
30.09.2018		-532	3 018 839	503 128
31.10.2018		-69	3 018 770	502 982
30.11.2018		-879	3 017 891	506 718
31.12.2018		22 415	3 040 306	0
Nombre pondéré d'actions ordinaires				3 022 758
Effet dilutif du plan d'attribution de bsa				-
Nombre moyen dilué d'actions ordinaires				3 022 758

Au cours du premier semestre 2015, la Société a émis et attribué 3 tranches de BSA : (i) 3.016.391 BSA 1, (ii) 2.002.500 BSA 2 et (iii) 322.500 BSA 3, tous au prix d'exercice de 14 € et avec une parité de 15 BSA pour une action nouvelle.

Au 31 décembre 2017, le nombre de BSA restant à exercer était le suivant (i) BSA 1 : 3.013.316 ; (ii) BSA 2 : 1.927.500 et (iii) BSA 3 : 315.000 ; soit un total de 5.255.726 BSA.

Au cours du premier semestre 2018, les BSA 2 et BSA 3 ont été prorogés jusqu'au 1^{er} juillet 2021. Les BSA 1 sont, quant à eux, devenus caducs au 1^{er} juillet 2018.

Au 31 décembre 2018, le nombre de BSA restant à exercer est donc de 2.242.500 (BSA 2 et BSA 3) soit 149.500 actions nouvelles potentielles (4,93% du capital social actuel), si tous les BSA venaient à être exercés.

Les résultats de base et dilués par action sont les suivants aux 31 décembre 2018 et 31 décembre 2017 :

En K€	31-déc-18	31-déc-17	Variation
Résultat Net Part du Groupe	-975	-2 810	1 835
Effet net d'impôt des actions dilutives			
Résultat net Part du Groupe	-975	-2 810	1 835
<i>Nombre moyen pondéré d'actions</i>	<i>3 022 758</i>	<i>3 079 529</i>	<i>-56 771</i>
Effet des actions ordinaires dilutives	-	-	
<i>Nombre moyen dilué d'actions</i>	<i>3 022 758</i>	<i>3 079 529</i>	<i>-56 771</i>
Résultat de base par action (en €)	-0,32	-0,91	0,59
Résultat dilué par action (en €)	-0,32	-0,91	0,59

Au cours de l'exercice 2018, le prix d'exercice des BSA étant hors marché, les 149.500 actions nouvelles potentielles ne sont pas considérées comme dilutives. Le nombre moyen pondéré d'actions et le nombre moyen dilué d'actions sont donc identiques, sachant par ailleurs qu'il n'existe pas d'action ordinaire dilutive.

8. Notes sur l'état de la situation financière

8.1 Immobilisations incorporelles

En K€	31-déc-16	Acquisitions Dotations	Cessions Reprise	31-déc-17
Frais de développement	21 114	2 299		23 413
Concessions, brevets et licences	713	99		812
Autres immobilisations incorporelles	18	10		28
Valeurs brutes	21 845	2 408	0	24 253
Frais de développement	-14 927	-2 260		-17 187
Concessions, brevets et licences	-460	-97		-557
Autres immobilisations incorporelles	-17	-3		-20
Amortissements	-15 404	-2 360	0	-17 764
Valeurs nettes	6 441	48	0	6 489

En K€	31-déc-17	Acquisitions Dotations	Cessions Reprise	31-déc-18
Frais de développement	23 413	2 860		26 273
Concessions, brevets et licences	812	96		908
Autres immobilisations incorporelles	28	4		32
Valeurs brutes	24 253	2 960	0	27 213
Frais de développement	-17 187	-2 210		-19 397
Concessions, brevets et licences	-557	-103		-660
Autres immobilisations incorporelles	-20	-7		-27
Amortissements	-17 764	-2 320	0	-20 084
Valeurs nettes	6 489	640	0	7 129

Le Groupe utilise des moyens et des outils performants de gestion lui permettant d'isoler et de valoriser de façon fiable et constante ses différents projets de développement. Les frais de développement sont donc immobilisés, conformément à IAS 38 depuis l'exercice 2009. Les montants activés en 2018 sont de 2.860 K€ contre 2.299 K€ en 2017. L'augmentation s'explique essentiellement par un effet volume (embauche de plusieurs ingénieurs supplémentaires au cours de l'exercice 2018), avec un nombre d'heures consacrées au développement plus important en 2018 qu'en 2017. Le coût horaire moyen global reste stable au sein du Groupe sur la période.

Les montants activés au titre des différentes périodes présentées sont les suivants :

En K€	31-déc-17	31-déc-16	Variation
Frais de développement activés	2 299	2 623	-324
Amortissements de la période	-2 260	-2 832	572
Frais de développement cumulés	23 413	21 114	2 299
Amortissements cumulés	-17 187	-14 927	-2 260
Valeur nette	6 226	6 187	39

En K€	31-déc-18	31-déc-17	Variation
Frais de développement activés	2 860	2 299	561
Amortissements de la période	-2 210	-2 260	50
Frais de développement cumulés	26 273	23 413	2 860
Amortissements cumulés	-19 397	-17 187	-2 210
Valeur nette	6 876	6 226	650

Les frais de développement (valeur nette fin 2018 de 6.876 K€) se rattachent aux différents logiciels conçus et développés par le Groupe. Ils comprennent principalement le coût salarial des chercheurs et ingénieurs du Groupe dédiés à la conception, au développement et à la réalisation des différents logiciels. Leurs amortissements sont linéaires avec des durées allant de 3 à 5 ans, en fonction de la nature des logiciels développés et commercialisés. Ces amortissements restent stables en 2018 (2.210 K€ contre 2.260 K€ en 2017) après à une revue des différentes valeurs et durées d'utilité des principaux logiciels développés par le Groupe effectuée fin 2017 (confer note 7.4 –Dotations aux amortissements et provisions).

Les autres immobilisations incorporelles du Groupe se composent de licences et de logiciels informatiques acquis et restent peu significatives.

8.2 Immobilisations corporelles

En K€	31-déc-16	Acquisitions	Cessions	31-déc-17
Installations techniques	46	-	-	46
Installations générales, matériel, bureau	1 789	19	-	1 808
Valeurs brutes	1 835	19	0	1 854
Installations techniques	-32	-5	-	-37
Installations générales, matériel, bureau	-1 434	-66	-	-1 500
Amortissements	-1 466	-71	0	-1 537
Valeurs nettes	369	-52	0	317

En K€	31-déc-17	Acquisitions	Cessions	31-déc-18
Installations techniques	46	-	-	46
Installations générales, matériel, bureau	1 808	105	-198	1 715
Valeurs brutes	1 854	105	-198	1 761
Installations techniques	-37	-3	-	-40
Installations générales, matériel, bureau	-1 500	-165	198	-1 467
Amortissements	-1 537	-168	198	-1 507
Valeurs nettes	317	-63	0	254

Les immobilisations corporelles se composent essentiellement d'installations générales, de matériels informatiques et de mobiliers de bureau. Quelques acquisitions et sorties d'installations techniques notamment expliquent les variations constatées sur la période.

8.3 Autres actifs financiers

En K€	31-déc-16	Acquisitions	Cessions	31-déc-17
Dépôts de garantie	312		-43	269
Autres actifs financiers non courants	50	22		72
Valeurs brutes	362	22	-43	341
Amortissements / provisions	-			
Valeurs nettes	362	22	-43	341

En K€	31-déc-17	Acquisitions	Cessions	31-déc-18
Dépôts de garantie	269		-20	249
Autres actifs financiers non courants	72	37		109
Valeurs brutes	341	37	-20	358
Amortissements / provisions	-			
Valeurs nettes	341	37	-20	358

Les autres actifs financiers comprennent :

- des dépôts de garantie et cautions donnés d'une part, dans le cadre des divers baux locatifs du Groupe pour les différents immeubles qu'il occupe en France, Roumanie, Chine, Etats Unis et Tunisie et, d'autre part, dans le cadre de l'emprunt obligataire souscrit par le GIAC en juillet 2013 (participation de 126 K€ au Fonds de Garantie Mutualisé) ; les variations de période proviennent essentiellement de la filiale tunisienne où des cautionnements commerciaux ont été levés au cours de l'année 2018.
- le solde du compte courant lié au contrat de liquidité, mis en place depuis juillet 2009 (88 K€ au 31 décembre 2018 contre 72 K€ au 31 décembre 2017), suite aux mouvements nets intervenus sur la période.

8.4 Actifs et passifs d'impôts différés

(En K€)	Déficits fiscaux	Décalage temporaire	Frais de développement	Autres écritures de consolidation	Total
Valeur nette au 31 décembre 2017	2 102	199	-2 075	-91	135
<i>Impôts différés actifs</i>					<i>135</i>
<i>Impôts différés passifs</i>					<i>-</i>
Variations Actif	48	-5		8	
Variations Passif		-11	-56		
Ecart sur taux	4				
Valeur nette au 31 décembre 2018	2 154	183	-2 131	-83	123
<i>Impôts différés actifs</i>					<i>123</i>
<i>Impôts différés passifs</i>					<i>-</i>

Le montant des actifs d'impôts sur déficits fiscaux (2.154 K€) se décompose comme suit au 31 décembre 2018 :

- sur déficits fiscaux français : 2.077 K€ (2.029 K€ au 31 décembre 2017)
- sur déficits fiscaux américains : 77 K€ (73 K€ au 31 décembre 2017)

La filiale américaine génère des résultats opérationnels et fiscaux négatifs en 2018. Les impôts différés actifs n'ont pas été reconnus au 31 décembre 2018 sur cette partie des déficits dans l'attente de perspectives positives aux USA.

Les impôts différés reconnus sur les déficits antérieurs à 2018 (77 K€, incluant les écarts de taux, contre 73 K€ au 31 décembre 2017) restent cependant inscrits en actifs non courants dans la situation financière annuelle, car leur imputation reste probable. Seule la décision de ne pas augmenter le solde disponible, et donc l'exposition globale, a été retenue fin 2018 de façon conservatrice.

Concernant les sociétés françaises et compte tenu de l'intégration fiscale effective depuis le 1^{er} janvier 2012, les actifs et passifs d'impôts différés se décomposent de la manière suivante :

- avant intégration fiscale, la Société mère (StreamWIDE SA) dispose de 1.455 K€ de reports déficitaires propres au 31 décembre 2018, représentant 451 K€ d'actifs d'impôts différés, calculé avec un taux de 31% contre 33,33% précédemment ;
- dans le cadre de l'intégration fiscale, le Groupe dispose de 9.863 K€ de reports déficitaires au 31 décembre 2018 (dont 642 K€ provenant de StreamWIDE France), représentant 3.058 K€ d'actifs d'impôts différés (dont 199 K€ provenant de StreamWIDE France). Les actifs d'impôts différés provenant des déficits fiscaux créés en 2017 et 2018 (respectivement 3.444 K€ et 1.785 K€) n'ont pas été reconnus. Fin 2017, le montant des actifs d'impôts différés ressortait à 1.544 K€. *Au 31 décembre 2018, tenant compte des écarts sur taux (imposition différée à 31% contre 33,33% en 2017), le montant des actifs d'impôts différés sur déficits est donc de 1.626 K€.*
- le montant net cumulé des frais de développement activés en consolidation et comptabilisés en charges dans les comptes sociaux s'établit à 6.876 K€, générant un montant d'impôts différés passifs de 2.131 K€ ;
- les *impôts différés actifs* issus des décalages temporaires s'élèvent à 183 K€ à la clôture de l'exercice, dont 16 K€ au titre de l'exercice 2018. Les autres retraitements divers de consolidation génèrent quant à eux 83 K€ d'impôts différés passifs, dont 8 K€ d'impôts différés actifs au titre de l'exercice 2018.

Au 31 décembre 2018, la position fiscale différée des sociétés françaises est donc un impôt différé actif de 46 K€.

8.5 Actifs courants

En K€	31-déc-18	31-déc-17	Variation
Créances clients	6 105	3 571	2 534
Autres débiteurs	792	660	132
Autres actifs fiscaux	1 407	1 404	3
Total Net	8 304	5 635	2 669

Créances clients

Le détail des créances clients est le suivant au 31 décembre 2018 et 31 décembre 2017 :

En K€	31-déc-17	Augmentation	Diminution	31-déc-18
Créances clients brutes	3 825	2 599		6 424
<i>dont Factures A Etablir</i>	1 471	484		1 955
Pertes de valeur	-254	-65		-319
Créances clients nettes	3 571	2 534	-	6 105

L'augmentation du poste clients provient de celle constatée au niveau des revenus, et notamment ceux du second semestre de l'exercice. Des facturations importantes ont également eu lieu fin décembre 2018 envers un nouveau client. Par ailleurs, de par l'activité du Groupe et la différence qui peut exister entre les jalons de facturations et les périodes auxquelles sont reconnus et se rapportent les revenus, des actifs sur contrats de revenus significatifs (montant global de 1.955 K€ au 31 décembre 2018) peuvent être comptabilisés en clôture. Ce montant est constitué de factures identifiées et relatives à quelques clients seulement (deux principaux fin 2018)

Le détail des échéances des créances clients présenté ci-dessous démontre qu'il n'existe pas de risque significatif d'éventuelles pertes de valeur sur ces créances, puisque 91 % des créances sont non échues ou avec des échéances inférieures à 3 mois. Par ailleurs, les encaissements constatés début 2019 (4.251 K€ sur la période janvier-février 2019) confirment cette absence de risque significatif et le suivi efficace réalisé au sein du Groupe.

Balance Agée au 31 décembre 2018

En K€	Total	Non échues	Echues < 3 mois	Echues 3-12 mois	Echues > 12 mois
Créances clients brutes	6 095	5 580	329	186	
<i>dont FAE</i>	1 955	1 955			
Créances douteuses brutes	329				329
Pertes de valeur	-319				-319
Créances clients nettes	6 105	5 580	329	186	10
		91%	5%	3%	0%

Balance Agée au 31 décembre 2017

En K€	Total	Non échues	Echues < 3 mois	Echues 3-12 mois	Echues > 12 mois
Créances clients brutes	3 562	2 855	369	338	
<i>dont FAE</i>	1 471	1 471			
Créances douteuses brutes	263				263
Pertes de valeur	-254				-254
Créances clients nettes	3 571	2 855	369	338	9
		80%	10%	9%	0%

Au 31 décembre 2018, les créances non échues correspondent à des actifs sur contrats de revenus pour un montant global de 1.955 K€ dont près de 66% sont représentés par 7 factures identifiées envers 3 clients seulement. Ces factures seront établies en 2019 conformément aux échelons de facturation convenus contractuellement.

Pour rappel, en 2017, le solde des créances clients non échues comprenait un montant de 1.471 K€ d'actifs sur contrats de revenus, là encore composé à près de 82% par 4 factures significatives envers 4 clients, établies et réglées en 2018.

Au 31 décembre 2018, les créances échues, dont l'échéance est supérieure à 12 mois (329 K€ HT), correspondent à des clients et des factures parfaitement identifiés. Ces créances sont toutes provisionnées à 100%.

Les autres créances échues ne présentent pas de risque significatif de défaillance. Les principaux montants constitutifs de ces créances ont été recouverts dans leur totalité à la date d'arrêtés des comptes annuels 2018.

Autres débiteurs

Les "autres débiteurs" comprennent essentiellement des créances fiscales (comptes de TVA pour 442 K€), des charges constatées d'avance pour 250 K€ et des avances faites à certains fournisseurs de matériels informatiques dans le cadre de projets futurs (45 K€).

Actifs fiscaux

Les actifs fiscaux se composent essentiellement des Crédits d'Impôt Recherche non encore remboursés par l'Etat. Au 31 décembre 2018, la créance est composée des soldes CIR 2017 et 2018 pour respectivement 635 K€ et 739 K€.

Risque de crédit

Le risque de crédit du Groupe provient principalement des créances clients. Les montants présentés au bilan sont nets des pertes de valeur éventuelles. De par l'activité du Groupe, les principaux clients sont connus, solvables et ne présentent pas de risque significatif de défaillance. Par ailleurs, des procédures mensuelles ont été établies afin de limiter le risque de non recouvrement et des relances systématiques sont établies à l'attention de clients parfaitement identifiés.

Décomposition du risque de crédit au 31 décembre 2018

En K€	Valeur nette	Juste Valeur	JV par résultat	Prêts et créances	Dérivés
Créances clients	6 105	6 105		6 105	
Autres débiteurs	792	792		792	
Autres actifs fiscaux	1 407	1 407		1 407	
Equivalent de trésorerie	248	248	248		
Trésorerie	2 416	2 416	2 416		
Total créances nettes	10 968	10 968	2 664	8 304	-

Décomposition du risque de crédit au 31 décembre 2017

En K€	Valeur nette	Juste Valeur	JV par résultat	Prêts et créances	Dérivés
Créances clients	3 571	3 571		3 571	
Autres débiteurs	660	660		660	
Autres actifs fiscaux	1 404	1 404		1 404	
Equivalent de trésorerie	936	936	936		
Trésorerie	3 575	3 575	3 575		
Total créances nettes	10 146	10 146	4 511	5 635	-

Au cours de l'exercice 2018, les 3 clients les plus contributeurs aux revenus du Groupe ont généré un chiffre d'affaires cumulé de 1.897 K€, soit près de 28% du chiffre d'affaires annuel du Groupe en 2018. En 2017, 34% du chiffre d'affaires annuel avait été généré par les 3 clients les plus contributeurs.

8.6 Trésorerie et équivalents de trésorerie

En K€	31-déc-18	31-déc-17	Variation
Placements à terme	248	936	-688
Comptes courants bancaires	2 416	3 575	-1 159
Total	2 664	4 511	-1 847

Les placements à terme sont composés de comptes à terme souscrits auprès de la Société Générale pour 100 K€ et de l'UIB tunisienne pour 148 K€. Ces comptes bénéficient d'une garantie de rendement et l'exposition du Groupe est très faible car ces placements sont totalement liquides.

Les comptes courants bancaires correspondent aux comptes de disponibilités du Groupe., dont un compte de trésorerie courant rémunérée auprès de HSBC pour 30 K€ au 31 décembre 2018.

Le niveau de trésorerie brute du Groupe (avant prise en compte des dettes financières) atteint 2.664 K€ au 31 décembre 2018 en diminution de 1.847 K€ par rapport à la clôture annuelle 2017. Cette variation s'explique par :

- (i) *des flux nets opérationnels positifs* de 1.019 K€, en augmentation marqué de 779 K€ sur la période, suite notamment à l'évolution des résultats (+ 1.835 K€) compensée partiellement par une augmentation du BFR de 1.180 K€;
- (ii) *des flux nets d'investissements négatifs* à hauteur de -2.354 K€, suite notamment aux investissements effectués en recherche et développement (2.860 K€ en 2018 contre 2.299 K€ en 2017). Le remboursement du Crédit d'Impôt Recherche 2016 (728 K€), obtenu en mars 2018, vient financer en partie ces investissements de période ; le crédit d'impôt recherche au titre de 2017 (635 K€) n'a toujours pas été remboursé, créant ainsi un écart de trésorerie fin 2018 ;

- (iii) *des flux nets de financement négatifs* à hauteur de -512 K€ suite aux remboursements de l'emprunt obligataire envers le GIAC intervenus sur la période (353 K€, en augmentation car le premier remboursement trimestriel était intervenu au quatrième trimestre 2017) et aux rachats de ses propres actions effectués par la Société en 2018 pour un montant total de 158 K€.

Risque sur actions et autres placements

A ce jour, la politique du Groupe est de rémunérer ses excédents de trésorerie avec une prise minimale de risque. Au 31 décembre 2018, des comptes à terme à rendement garanti sont investis à hauteur de 248 K€, ainsi qu'un compte courant rémunéré à hauteur de 30 K€. Ce dernier est, et sera, utilisé en cours de période pour rémunérer les excédents de trésorerie courante.

8.7 Capitaux propres

En K€	31-déc-18	31-déc-17	Variation
Capital social	303	303	0
Prime d'émission	8 504	8 502	2
Réserve légale	30	30	0
Résultats non distribués	2 017	3 027	-1 010
Titres auto détenus	-644	-486	-158
Total	10 210	11 376	-1 166

Le capital social de la société mère StreamWIDE SA est composé de 3.030.023 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,1 € chacune. 55 actions nouvelles ont été créées sur la période suite à l'exercice de 825 BSA.

La prime d'émission (8.502 K€) correspond principalement à l'excédent du prix d'émission sur la valeur nominale des actions attribuées aux bénéficiaires lors de l'introduction en bourse du Groupe en novembre 2007 (5.285 K€) et lors de l'augmentation de capital réservée en octobre 2013 (3.199 K€). La souscription de 2.325.000 BSA managers en juin 2015 a généré, quant à elle, une prime d'émission de 16 K€. Les augmentations de capital définitives ne sont constatées que lors de l'exercice de tout ou partie de ces BSA, ce qui a été le cas en 2018 lors de l'exercice de 825 BSA, générant une prime d'émission supplémentaire non significative de 764,5 €.

Les réserves consolidées correspondent aux résultats consolidés cumulés après prise en compte des dividendes distribués antérieurement. En ajoutant la réserve légale (30 K€) aux résultats non distribués (2.017 K€), le montant obtenu (2.047 K€) correspond bien aux montants indiqués dans le tableau de variation des capitaux propres, sous les rubriques "réserves et résultats consolidés" (2.295 K€), "gains et pertes directement en capitaux propres" (-273 K€) et "autres mouvements" (25 K€).

Le montant en "titres auto détenus" correspond à la valorisation au cours de transaction des actions de la société détenues dans le cadre du contrat de liquidité, mis en place conformément à la charte de déontologie de l'AFEI et opéré par la société Louis Capital Market depuis novembre 2013.

Titres autodétenus

	31-déc-17	Acquisitions	Cessions	31-déc-18
En nombre d'actions	100 487	41 961	-21 227	121 221
En montants (€uro)	485 649	278 339	-120 068	643 920

Au 31 décembre 2018, le contrat de liquidité est investi à hauteur de 8.697 actions de la société contre 10.391 actions au 31 décembre 2017, et présente un solde de liquidité de 88 K€ (confer note 8.3 "Autres actifs financiers") contre 72 K€ au 31 décembre 2017. A noter également que la Société a acquis 22.428 titres (contre 74.943 en 2017 et 15.153 en 2016) dans le cadre de son programme de rachat d'actions en décembre 2018, au cours moyen unitaire de 6,75 €.

Au cours de l'exercice 2018, le nombre d'actions acquises dans le cadre du contrat et du programme de rachat s'est élevé à 19.533 actions (au cours moyen de 6,63 €) et le nombre d'actions cédées à 21.227 (au cours moyen de 6,75 € pour un prix de revient moyen de 5,66 €). La plus-value ainsi réalisée (23 K€) est inscrite en réserves consolidées.

8.8 Passifs financiers courants et non courants

Passifs financiers non courants (en K€)	31-déc-18	31-déc-17	Variations
Emprunts bancaires et obligataires	955	-	-
Total	955	0	955

Passifs financiers courants (en K€)	31-déc-18	31-déc-17	Variations
Emprunts bancaires et obligataires	367	1 674	-1 307
Total	367	1 674	-1 307

Le 31 juillet 2013, le Groupe a émis un emprunt obligataire entièrement souscrit par le GIAC d'un montant de 1.800 K€, sur une durée de 9 ans (avec différé de remboursement pendant 4 ans) au taux fixe annuel de Euribor 3 mois + 3,05%. Les frais d'émission ont été imputés sur la valeur initiale de l'emprunt.

Au 31 décembre 2018, le solde de l'emprunt obligataire est de 1.322 K€ après imputation des frais d'émission. Son remboursement trimestriel de 90 K€ est effectif depuis octobre 2017.

Au 31 décembre 2017, la totalité de l'emprunt obligataire avait été classé en passifs financiers courants dans l'attente d'un accord avec le GIAC pour éviter l'exigibilité immédiate de la dette, suite au non-respect d'un des ratios financiers fin 2017. Au second trimestre 2018, le Groupe a nanti un montant de 675 K€ au profit du GIAC pour renforcer les garanties liées à l'emprunt. Ce nantissement sera levé dès que le ratio relatif à la capacité d'autofinancement sera à nouveau respecté, sur la base des comptes annuels consolidés. Suite à cet accord, l'emprunt obligataire est à nouveau classé en passifs financiers non courants / courants conformément à l'échéancier contractuel des remboursements.

La dette financière est assortie de ratios financiers, calculés en fonction des données consolidées annuelles du Groupe et qui se résument comme suit (confer note 9.2 Engagements hors bilan) :

- fonds propres consolidés > 40% du total bilan
- dettes non courantes (moyen – long terme) < 60% des fonds propres
- dettes non courantes (moyen – long terme) < 2 x la capacité d'autofinancement avant impôts société

Risque de taux

La dette financière du Groupe supporte un taux variable (taux annuel d'Euribor 3 mois + 3,05%).

En 2018, le taux Euribor 3 mois moyen ressort à -0,323% (moyenne des premiers taux Euribor 3 mois par mois). Les variations constatées ne sont pas importantes (plus bas -0,329% et plus haut -0,316%) et ne génèrent donc pas de risque de taux significatif pour le Groupe. Cependant, une variation de 1% du taux variable appliqué à l'emprunt obligataire générerait un impact de 13 K€ par an supplémentaire en charges financières.

8.9 Provisions

Provisions Non Courantes (en K€)	31-déc-18	31-déc-17	Variations
Avantages du personnel	212	203	9
Total Provisions	212	203	9
Provisions Courantes (en K€)	31-déc-18	31-déc-17	Variations
Litiges	6	6	0
Total Provisions	6	6	0

Les variations des provisions constatées au cours des périodes présentées se détaillent comme suit, par nature de provisions :

En K€	PIDR	Litiges
Au 31 décembre 2017	203	6
Dotations	9	-
Utilisations	-	-
Reprises sans objet	-	-
Au 31 décembre 2018	212	6

Les provisions pour litiges concernent uniquement une créance fiscale de 6 K€ relative aux crédits d'impôts mécénat non récupérables. Les échéances et les montants provisionnés sont appréhendés en fonction du degré d'avancement des procédures et des risques estimés.

Les avantages du personnel concernent exclusivement les indemnités de fin de carrière versées lors du départ à la retraite des salariés.

Avantages du personnel

Les principaux régimes post emploi concernent les indemnités de fin de carrière versées lors du départ à la retraite du salarié.

Les droits au titre de ce régime sont définis par la Convention Collective Nationale des Bureaux d'Etudes Techniques, Cabinets d'Ingénieurs-Conseils, Sociétés de Conseil (Syntec). Les principales hypothèses actuarielles retenues par le Groupe pour évaluer la valeur totale des engagements sont les suivantes :

	31-déc-18	31-déc-17
Taux d'actualisation	1,63%	1,45%
Taux de turn over moyen	8,80%	8,80%
Taux de revalorisation des salaires	3,00%	3,00%

A noter qu'au 31 décembre 2018, les taux de turn over moyens utilisés restent très faibles (10,9% et 6,3% pour respectivement des âges de 30 et 40 ans, correspondant à la majorité des tranches d'âge moyen de l'effectif actuel du Groupe) mais correspondent cependant aux hypothèses hautes à retenir dans le calcul actuariel de l'engagement.

Les autres hypothèses retenues concernent le type de départ en retraite (à l'initiative du salarié), l'âge de départ à la retraite (67 ans), le taux de charges sociales patronales (45%) et la table de mortalité (INSEE 2017).

La variation de la provision pour indemnités de fin de carrière à verser est la suivante en 2018 :

En K€	PIDR
Au 31 décembre 2017	203
Coûts des services rendus	18
Coût de l'actualisation	3
Gains et pertes actuariels	-12
Au 31 décembre 2018	212

La variation de l'engagement au cours de l'exercice 2018 s'élève donc à 9 K€. Cet impact est comptabilisé dans le résultat opérationnel du Groupe au sein des charges de personnel.

Le coût de l'actualisation est conservé en résultat opérationnel (et n'est donc pas isolé dans les charges / produits financiers) car il est considéré comme non significatif. Les gains et pertes actuariels sont également comptabilisés directement en résultat.

Autres avantages du personnel

Aucun autre avantage du personnel n'existe au sein du Groupe au 31 décembre 2018.

8.10 Autres passifs courants et non courants

en K€	31-déc-18	31-déc-17	Variations
Produits fiscaux différés non courants	1 207	1 140	67
Produits fiscaux différés courants	603	570	33
Passifs d'impôts différés	-	-	
Fournisseurs et autres créditeurs	550	503	47
Dettes sociales	488	513	-25
Dettes fiscales	1 237	648	589
Produits constatés d'avance	2 996	794	2 202
Total autres passifs	7 081	4 168	2 913

La juste valeur des dettes fournisseurs et autres créditeurs est équivalente à leur valeur comptable compte tenu des échéances à court terme de ces dettes.

Par ailleurs, la valeur des montants versés et encaissés en contrepartie des produits différés et constatés d'avance correspond aux valeurs des passifs constatés.

Les produits fiscaux différés correspondent aux Crédits d'Impôt Recherche considérés par le Groupe comme des produits différés, repris en résultat au même rythme que les amortissements des frais de développement activés. La règle d'amortissement retenue par le Groupe depuis 2009 est un amortissement linéaire sur 1, 3 ou 5 ans des différents logiciels, dès leur mise en service. Les produits différés fiscaux courants correspondent donc à 1/3 du montant global des Crédits d'Impôt Recherche (avec une reprise en résultat à horizon des 12 prochains mois), et les non courants à 2/3 (avec une reprise en résultat à horizon des 12/36 prochains mois).

Au 31 décembre 2017, le solde de 1.710 K€ se détaillait comme suit :

- au titre de l'exercice 2015 :	347 K€
- au titre de l'exercice 2016 :	728 K€
- au titre de l'exercice 2017 :	635 K€

Suite aux amortissements constatés en 2018, une reprise de CIR à hauteur de 641 K€ a été enregistrée (confer note 7.5 "Autres produits d'exploitation et autres charges opérationnelles"). Cette reprise vient donc solder le CIR au titre de 2015 et diminue le solde au titre de 2016 de 294 K€.

Le montant global et cumulé des Crédits d'Impôt Recherche différés au 31 décembre 2018 est de 1.810 K€ et correspond donc aux crédits d'impôt recherche suivants :

- au titre de l'exercice 2016 :	436 K€
- au titre de l'exercice 2017 :	635 K€
- au titre de l'exercice 2018 :	739 K€

A noter que les crédits d'impôt au titre de 2015 ont été entièrement imputés ainsi qu'une partie de celui de 2016, dans la mesure où les amortissements s'effectuent majoritairement sur des périodes de 3 à 5 ans.

Les passifs d'impôts différés, considérés comme non courants, sont nuls au 31 décembre 2018 comme au 31 décembre 2017.

Les fournisseurs et autres créditeurs restent stables au 31 décembre 2018 par rapport à l'exercice précédent, suite au cours normale de l'activité, et sans appeler de commentaire particulier.

Les dettes sociales concernent principalement les cotisations envers les différents organismes sociaux, dues au titre du quatrième trimestre 2018, et ont été réglées en janvier 2019. Leur évolution est cohérente avec celle des effectifs du Groupe sur la période concernée.

Les dettes fiscales se composent essentiellement des comptes de TVA. Leur augmentation (TVA collectée) s'explique essentiellement par celle des revenus et des encaissements de période. Par ailleurs, la composition, à la clôture 2018, des créances clients (notamment des actifs sur contrats de revenus), explique également le solde important constaté au 31 décembre 2018.

Les produits constatés d'avance (passifs sur contrats de revenus) proviennent essentiellement du cycle opérationnel du Groupe. Les décalages existants entre les jalons de facturation de certains contrats et les prestations sous-jacentes, ainsi qu'entre les commandes et les facturations de certaines maintenances annuelles impliquent des écritures de régularisation en clôture de période et/ou d'exercice. L'évolution constatée au 31 décembre 2018 provient (i) de factures établies en fin de période envers un nouveau client et (ii) d'une maintenance 2019 significative facturée fin 2018.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'analyse comme le risque que le Groupe encourt s'il n'est pas en mesure d'honorer ses dettes à leur date d'échéance. Afin de gérer ce risque de trésorerie, le Groupe a mis en place un suivi mensuel de sa trésorerie et une gestion prévisionnelle de ses besoins de financement, afin de contrôler son entière capacité à honorer ses passifs exigibles.

L'exposition maximale au risque de liquidité aux 31 décembre 2018 et 31 décembre 2017 est la suivante :

Décomposition du risque de liquidité au 31 décembre 2018

En K€	Valeur nette	Juste Valeur	JV par résultat	Dettes au coût amorti	Dérivés
Dettes financières CT/LT	1 322	1 322		1 322	
Fournisseurs et autres créiteurs	550	550		550	
Dettes fiscales et sociales	1 725	1 725		1 725	
Produits différés CT/MT	4 807	4 807		4 807	
Total	8 404	8 404	-	8 404	-

Décomposition du risque de liquidité au 31 décembre 2017

En K€	Valeur nette	Juste Valeur	JV par résultat	Dettes au coût amorti	Dérivés
Dettes financières CT/LT	1 674	1 674		1 674	
Fournisseurs et autres créiteurs	503	503		503	
Dettes fiscales et sociales	1 161	1 161		1 161	
Produits différés CT/MT	2 504	2 504		2 504	
Total	5 842	5 842	-	5 842	-

A noter que seules les dettes d'exploitation (fournisseurs et autres créiteurs), les dettes fiscales et les dettes sociales donnent lieu à des décaissements de trésorerie réels et certains. Les produits différés CT/MT (part du Crédit d'Impôt Recherche différée en résultat en parallèle de l'amortissement constaté sur les frais de développement) ne peuvent raisonnablement donner lieu à de quelconques décaissements.

Concernant les dettes financières (emprunt obligataire souscrit par le GIAC), le remboursement est de 90 K€ par trimestre à compter du quatrième trimestre 2017 et jusqu'au troisième trimestre 2022 inclus (confer note 8.8 – Passifs financiers courants et non courants).

Au 31 décembre 2018, le Groupe dispose d'une situation de trésorerie lui permettant de couvrir le cycle de financement de l'activité.

9. Autres informations

9.1 Informations sectorielles

Jusqu'à présent, le Groupe, spécialisé dans l'édition de logiciels, n'opère ses activités que dans un seul secteur : il conçoit, produit, commercialise et assure la maintenance d'un ensemble de logiciels de services à valeur ajoutées à destination des opérateurs de télécommunications fixes et mobiles du monde entier. Même si le Groupe se repositionne depuis quelques mois dans le secteur des applications et plateformes professionnelles, à destination des entreprises et des administrations (**Team On The Run** et **Team On Mission**), les revenus liés à cette activité sont encore peu significatifs. A l'avenir, lorsque l'activité et les revenus liés à Team On The Run et à ses différentes déclinaisons seront devenus significatifs, le Groupe présentera probablement 2 secteurs d'activité distincts, bien que les règles et la nature des revenus soient identiques. Différentes solutions applicatives et différents modes de commercialisation pourraient cependant coexister, éléments qui justifieraient à terme une présentation sectorielle détaillée.

En conséquence, en 2018, le Groupe ne distingue pas, dans son reporting financier et dans son mode d'organisation interne, de secteurs d'activité. Les prestations de services et la maintenance ne pouvant être séparés et analysés en dehors de la vente de logiciels, elles font partie intégrante du secteur unique dans lequel le Groupe intervient et réalise ses ventes.

Le Groupe distingue cependant plusieurs zones géographiques, eu égard à son organisation interne (notamment au niveau du service commercial) et à son analyse des différents marchés locaux qu'il adresse. Outre une distinction France / Export que le Groupe utilise dans sa communication relative au chiffre d'affaires, différentes zones géographiques, plus fines et plus précises, peuvent être retenues au niveau du chiffre d'affaires. Les données relatives aux exercices 2018 et 2017 sont présentées ci-dessous.

(en K€)	31-déc-18	31-déc-17	Variations
CA France	2 993	2 019	974
CA Export	3 771	3 735	36
dont Europe	1 673	1 159	514
dont Amériques	1 616	1 805	-189
dont Afrique	96	375	-279
dont Moyen Orient	91	44	47
dont Russie	-	30	-30
dont Asie - Pacifique	295	322	-27
TOTAL CA	6 764	5 754	1 010

La répartition géographique des revenus est de 56/44 (Export / France) au titre de l'exercice 2018. Le poids relatif des revenus "France" progresse en 2018, suite notamment aux revenus générés par le projet PCSTORM. Ce ratio devrait encore augmenter en 2019 car les opportunités liées à la solution Team On Mission, à la suite du gain du marché du Ministère de l'Intérieur français sont nombreuses. Les succès commerciaux à venir devraient se concrétiser d'abord au niveau du marché national du Groupe.

Le chiffre d'affaires "France" progresse de 974 K€ suite aux premiers revenus liés au déploiement du projet PCSTORM et à quelques extensions de plateformes historiques de messagerie vocale de certains opérateurs français.

Le chiffre d'affaires "Export" reste quant à lui stable sur la période (+36 K€) :

- (i) Progression des revenus "Europe" (+514 K€) : l'évolution s'explique essentiellement par la mise en production de plateformes déployées en 2017, ce qui permet d'enregistrer les premiers flux de maintenance en 2018 (UK et Suisse). Quelques ventes de licences ont également été réalisées en 2018 ;
- (ii) Diminution des revenus "Amériques" (-189 K€) : la diminution de la maintenance annuelle (un MVNO client historique du Groupe a cessé son activité directe) est compensée partiellement par une extension de la plateforme de prépayé d'un client US.
- (iii) "Autres zones" (-289 K€) : la principale variation provient de ventes de licences réalisées en 2017 et non récurrentes en 2018.

Concernant les actifs, passifs, amortissements, investissements et résultats opérationnels par secteurs géographiques, ces derniers ne sont pas présentés dans la présente note car cette information n'est pas pertinente pour la compréhension de l'activité du Groupe.

9.2 Engagements hors bilan

Au 31 décembre 2018, le Groupe n'a reçu aucun engagement hors bilan.

Au cours du second semestre 2013, le Groupe a émis un emprunt obligataire de 1.800 K€, d'une durée de 9 ans au taux variable Euribor 3 mois + 3,05% (confer note 8.8 "Passifs financiers courants et non courants"), entièrement souscrit par le GIAC au travers du FCT GIAC OLT.

Un nantissement du fonds de commerce a été émis au profit du GIAC en garantie de ces emprunts, jusqu'au 31 juillet 2022. L'emprunt est également assorti de clauses et ratios financiers à respecter (covenants), calculés sur les données consolidées annuelles du Groupe :

- fonds propres consolidés > 40% du total bilan
- dettes moyen – long terme < 60% des fonds propres
- dettes moyen – long terme < 2 * capacité d'autofinancement avant impôts société

Au 31 décembre 2018, ces ratios sont tous respectés. Le nantissement mis en place au second trimestre 2018 devrait donc pouvoir être levé au second trimestre 2019, sur la base des comptes consolidés 2018 du Groupe.

Par ailleurs, des conditions de détention du capital et des droits de vote accompagnent également ces ratios financiers :

- détention de 34% minimum du capital social ou des droits de vote par, conjointement, Messieurs Pascal Beglin (Pdg) et Lilian Gaichies (Dgd).

Cette condition est également respectée au 31 décembre 2018 (détention cumulée de 63,57% du capital social et de 74,78% des droits de vote).

Enfin, des cautions bancaires ont été émises en faveur de deux clients étrangers du Groupe (zone Afrique – Europe), dans le cadre de garantie de bonne fin et de paiement. Ces garanties sont limitées dans leurs montants et leurs durées de validité. Au 31 décembre 2018, le montant global d'engagement est de 22,6 K€ (21,8 K€ et 0,8 K€) contre 23,4 K€ fin 2017.

9.3 Transactions entre parties liées

Les relations entre la société mère StreamWIDE SA et ses différentes filiales sont des relations classiques entre une société mère et des filiales opérationnelles. Aussi, certains services communs au Groupe (notamment travaux de recherche et développement) et effectués par les filiales sont refacturés à la société mère qui centralise l'ensemble des coûts de développement des différents projets. En contrepartie, la société mère refacture différents services aux filiales, (management fees et sous locations immobilières à la société StreamWIDE France), et des royalties aux filiales à visée commerciale (StreamWIDE France et StreamWIDE Inc.). Ces refacturations sont effectuées aux conditions de marché et sont éliminées en consolidation.

Aucune autre relation ou opération significative avec des parties liées au Groupe n'a été recensée au cours des périodes concernées.

La rémunération des dirigeants, uniquement mandataires sociaux, est indiquée dans la note ci-dessous.

9.4 Rémunération des dirigeants

La rémunération brute versée aux membres du conseil d'administration, pour leurs fonctions de mandataires sociaux, s'élève à 325.551 € bruts au titre de l'exercice 2018. Cette rémunération a été versée à hauteur de 217.112 € bruts par StreamWIDE SA et à hauteur de 108.439 € bruts par la filiale américaine StreamWIDE INC.

Au titre de l'exercice 2017, la rémunération brute des mandataires sociaux s'élevait à 351.387 € (rémunération totale incluant les versements de la société française pour 220.112 €, et de la société américaine pour 131.275 €).

Aucun autre engagement n'a été contracté au profit des mandataires sociaux.

9.5 Evénements importants survenus depuis la date de clôture

Aucun évènement post clôture significatif n'a été identifié entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes consolidés annuels clos au 31 décembre 2018.

StreamWIDE SA – Comptes statutaires annuels au 31 décembre 2018

• Bilans aux 31 décembre 2018 et 31 décembre 2017

(En K€)	31-déc.-18	31-déc.-17	31-déc.-18	31-déc.-17	
Immobilisations incorporelles	2	1	303	303	Capital social
Immobilisations corporelles	42	43	6 843	8 533	Réserves
Immobilisations financières	3 449	3 475	-1 014	-1 741	Report à nouveau
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 493	3 519	6 132	7 095	TOTAL CAPITAUX PROPRES
Stocks			138	131	Provisions
Créances clients	7 826	6 392	23	23	Emprunts et dettes fi.
Autres créances	1 628	1 571	1 079	784	Dettes fournisseurs
			1 003	672	Dettes fiscales et sociales
Valeurs mobilières de placement	644	486	4 859	5 089	Autres dettes
Trésorerie	1 218	2 201	1 453	346	Produits constatés d'avance
			122	29	Ecart de conversion passif
TOTAL ACTIF CIRCULANT	11 316	10 650	8 677	7 074	TOTAL DETTES
TOTAL ACTIF	14 809	14 169	14 809	14 169	TOTAL PASSIF

• Comptes de résultat 2018 et 2017

en K€	2018	2017
Ventes de services	3 651	2 240
Ventes de marchandises	-	4
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	3 651	2 244
Autres produits	404	413
Achats de marchandises	-	4
Variation de stocks	-	-
Charges externes	4 275	3 874
Impôts et taxes	16	25
Charges de personnel	1 303	1 315
Dotations aux amortissements	26	28
Dotations aux provisions	21	24
Autres charges	21	23
RESULTAT D'EXPLOITATION	-1 607	-2 636
Produits financiers	58	19
Charges financières	129	137
RESULTAT FINANCIER	-71	-118
Produits exceptionnels	6	6
Charges exceptionnelles	22	9
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-16	-3
Impôts sur les bénéfices	-680	-572
RESULTAT NET	-1 014	-2 185

- **Annexes aux comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018**

Les notes et tableaux de la présente annexe font partie intégrante des comptes annuels. L'exercice social, d'une durée de 12 mois, couvre la période du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018.

- Total du bilan :	14.808.754 €
- Résultat net (perte) :	(1.014.047) €

I GENERALITES

1.1 Présentation de l'activité

La société StreamWIDE SA a démarré son exploitation le 25 janvier 2001. Elle a pour activité principale l'édition de logiciels destinés aux opérateurs télécoms fixes ou mobiles et aux fournisseurs de contenus à valeur ajoutée. Ces logiciels fonctionnent sur des serveurs standards et permettent aux clients de fournir à leurs abonnés des services à valeur ajoutée dans le domaine de la téléphonie et de la vidéo téléphonie. La Société développe également des solutions applicatives tout en un de communication sécurisée en environnements critiques et de management de process, permettant ainsi aux entreprises et administrations de simplifier leur communication tout en numérisant leur activité de manière sécurisée.

La société détient également les titres des différentes filiales formant le Groupe StreamWIDE (notamment StreamWIDE France, StreamWIDE Inc, StreamWIDE Romania, StreamWIDE Beijing, StreamWIDE Tunisia et StreamWIDE Singapore).

La société a été admise sur le marché Growth (ex Alternext) Paris d'Euronext le 16 novembre 2007.

1.2. Evènements significatifs

Le conseil d'administration de la Société, réuni le 2 juillet 2018, a décidé la dissolution de l'établissement fiscal StreamWIDE Tunisie avec effet au 30 juin 2018, le marché pour lequel cet établissement a été ouvert en 2010 étant arrivé à son terme.

II REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été élaborés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont notamment été respectées :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est celle des coûts historiques.

2.1. Changement de méthode

Aucun changement de méthode n'est survenu au cours de l'exercice.

2.2. Traitement comptable des frais d'augmentation du capital

Les frais d'augmentation du capital sont imputés sur le montant des primes d'émission afférentes à l'augmentation à laquelle ils sont liés (Code du commerce article L 232-9).

2.3. Immobilisations incorporelles et corporelles

a) Concessions, brevets, licences, logiciels, droits et valeurs similaires :

Le poste "Concessions, brevets, licences, logiciels, droits et valeurs similaires" est principalement constitué de licences de logiciels acquises. Leur dépréciation est constatée par voie d'amortissements linéaires en fonction de leur durée d'utilisation estimée à un an.

b) Frais de recherche et développement

En application des règles relatives aux actifs, les coûts de développement doivent, selon la méthode préférentielle, être immobilisés lorsqu'ils se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale et qu'ils respectent les critères listés par la réglementation.

La société n'applique pas la méthode préférentielle. Elle comptabilise les coûts de développement dans les charges de l'exercice.

c) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan à leur prix d'acquisition majoré des frais accessoires nécessaires à leur mise en état d'utilisation.

Leur dépréciation est constatée par voie d'amortissements linéaires, en fonction de leur durée d'utilisation estimée.

Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

- Installations techniques :	10 ans
- Agencements :	10 ans
- Matériel de bureau et informatique :	3 ans
- Mobilier :	10 ans

d) Option fiscale

Les frais d'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles, représentatifs de droits de mutation, d'honoraires, de commissions, et frais d'actes sont comptabilisés directement en charges.

2.4. Immobilisations financières

Les titres immobilisés sont valorisés au prix d'acquisition et sont éventuellement dépréciés compte tenu de l'utilité que les participations présentent pour la Société, ou de leur valeur probable de négociation.

Option fiscale

Les frais d'acquisition d'immobilisations financières, représentatifs de droits de mutation, d'honoraires, de commissions, et frais d'actes sont comptabilisés directement en charges.

2.5. Stocks de marchandises

Les stocks de marchandises sont évalués à leur prix d'achat selon la méthode du premier entré / premier sorti.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.6. Créances et dettes

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, ramenées à leur valeur probable de réalisation par voie de dépréciation en fonction des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

2.7. Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées pour couvrir des risques nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus rendent probables et qui ont pu être estimés de manière fiable.

2.8. Reconnaissance du chiffre d'affaires

a) Redevances sur logiciels

Les revenus liés à la cession ou la concession de droits d'accès à la plate-forme StreamWIDE à des opérateurs de téléphonie ou à des fournisseurs d'accès Internet sont comptabilisés à la date de mise à disposition par StreamWIDE des moyens d'accès (licences d'utilisation).

b) Prestations de services

Le chiffre d'affaires issu des prestations de services, autres que la maintenance, est comptabilisé lorsque les prestations sont exécutées et les services rendus, sur la base de récapitulatifs d'activité et d'acceptation client. Les prestations de maintenance sont comptabilisées prorata temporis en fonction de la période couverte par les prestations.

Le chiffre d'affaires relatif à des prestations réalisées, acceptées et non encore facturées est comptabilisé en factures à établir. Inversement, la fraction de chiffre d'affaires facturée à la clôture de l'exercice et correspondant à une période ultérieure à la date de clôture de l'exercice, est portée au passif du bilan sous la rubrique "Produits constatés d'avance".

c) Ventes de marchandises

Le chiffre d'affaires est enregistré dans le compte de résultat lors du transfert de propriété.

2.9. Résultat exceptionnel

Les éléments exceptionnels sont les produits et charges qui résultent d'évènements ou d'opérations clairement distincts des activités de l'entreprise, et qui ne sont pas sensés se reproduire de manière fréquente et régulière.

2.10. Indemnité de départ en retraite

Les modalités de détermination de ces indemnités sont les suivantes :

- Utilisation de la méthode des droits projetés ;
- Age de départ en retraite retenu : 67 ans ;
- Application d'un taux de turn over fort dégressif selon l'âge ;
- Application d'un taux de progression des salaires de 3 % l'an ;
- Actualisation au taux de 1,63 % ;
- Utilisation de la table de mortalité INSEE 2017 ;
- Application de la convention collective "Bureaux d'études techniques".

La formule de calcul est la suivante :

- Droits acquis par le salarié (x) probabilité pour l'entreprise de verser ces droits (x) actualisation (x) coefficient de charges sociales.
- Le calcul des droits acquis par le salarié correspond à : pourcentage du salaire annuel brut estimé en fin de carrière, en fonction de l'ancienneté finale.
- La probabilité pour l'entreprise de verser les droits s'établit comme suit : probabilité de rester en vie (x) probabilité de rester dans l'entreprise.

L'indemnité de fin de carrière est appréciée pour toutes les personnes bénéficiant d'un contrat de travail à durée indéterminée, présentes à la clôture de l'exercice.

L'engagement de la société, ainsi déterminé, s'élève à 131.098 € au 31 décembre 2018, contre 119.737 € au 31 décembre 2017. Il est comptabilisé en provision pour charges.

2.11. Conversion des comptes de l'établissement stable en Tunisie

Les comptes de l'établissement stable tunisien sont intégrés dans les comptes de la société et convertis selon la méthode dite du cours de clôture :

- Conversion du bilan (à l'exception du compte de liaison) : Cours de clôture.
- Conversion du compte de résultat : Cours moyen.
- Conversion du compte de liaison : Cours historique.

L'écart de conversion qui en résulte est comptabilisé dans les capitaux propres au poste "report à nouveau" dans un sous compte "écarts de conversion".

Le conseil d'administration de la Société, réuni le 2 juillet 2018, ayant décidé la dissolution de cet établissement avec effet au 30 juin 2018, l'écart de conversion a été transféré des capitaux propres en charge financière (53.272 €).

2.12. Intégration fiscale

La société a opté avec sa filiale StreamWIDE France pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 1^{er} janvier 2012.

L'économie d'impôt, ou la charge d'impôt supplémentaire, égale à la différence entre la somme des impôts qui auraient dus être versés par chacune des sociétés du Groupe, si elles avaient payé elles-mêmes leur impôt, et l'impôt versé en raison du résultat d'ensemble, constitue pour la société tête du groupe fiscal (StreamWIDE SA) un profit ou une charge enregistré au poste "Impôts sur les bénéfices".

III COMMENTAIRES SUR LES COMPTES ANNUELS ET AUTRES INFORMATIONS

3.1. Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes

En €	31/12/2017	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
Logiciels	144 044	6 838		150 882
Total	144 044	6 838	0	150 882

Amortissements

En €	31/12/2017	Dotations	Diminutions	31/12/2018
Logiciels	142 829	5 675		148 503
Total	142 829	5 675	0	148 503

Valeurs nettes

En €	31/12/2017	31/12/2018
Logiciels	1 215	2 378
Total	1 215	2 378

3.2. Immobilisations corporelles

Valeurs brutes

En €	31/12/2017	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
Installations techniques	45 724			45 724
Agencements	77 176			77 176
Matériel de bureau et informatique	167 754	18 946		186 699
Mobilier	9 781	751		10 532
Total	300 435	19 696	0	320 131

Amortissements

En €	31/12/2017	Dotations	Diminutions	31/12/2018
Installations techniques	36 618	3 641		40 259
Agencements	62 525	2 672		65 197
Matériel de bureau et informatique	148 914	13 873		162 787
Mobilier	9 393	144		9 537
Total	257 450	20 330	0	277 780

Valeurs nettes

En €	31/12/2017	31/12/2018
Installations techniques	9 106	5 465
Agencements	14 651	11 979
Matériel de bureau et informatique	18 840	23 913
Mobilier	388	995
Total	42 985	42 351

3.3. Tableau des filiales et participations

Filiales	Pays	Pourcentage de détention	31/12/2018		31/12/2017	
			Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres
Streamwide Romania	Roumanie	100,00%	40 000	40 000	40 000	40 000
Beijing Streamwide	Chine	100,00%	213 275	213 275	213 275	213 275
Streamwide Inc	Etat-Unis	100,00%	1	1	1	1
Streamwide France	France	100,00%	3 050 518	3 050 518	3 050 518	3 050 518
Streamwide Tunisie	Tunisie	99,99%	4 865	4 865	4 865	4 865
Streamwide UK Limited	Royaume Uni	100,00%	1	1	1	1
Bzoo Networks Limited	Royaume Uni	100,00%	1	1	1	1
Streamwide PTE LTD	Singapour	100,00%	65	65	65	65
Total			3 308 726	3 308 726	3 308 726	3 308 726

Les titres de participation et les comptes courants des filiales ne sont pas dépréciés, aucune perte de valeur n'ayant été identifiée 31 décembre 2018.

Les informations relatives aux principales filiales sont les suivantes:

Dernier exercice clos (en €)	Streamwide Romania	Beijing Streamwide	Streamwide Inc	Streamwide France	Streamwide Tunisie	Streamwide PTE LTD
Capital	40 000	213 275	1	3 050 518	4 865	65
Capitaux propres	311 173	153 396	-1 051 675	3 011 438	258 581	-34 212
Résultat net comptable	5 539	-41 028	-307 363	-148 454	32 982	-6 206
Chiffre d'affaires	2 105 350	236 966	1 616 147	2 513 618	609 441	89 412
Avances consenties à la filiale			718			83 841
Dépréciation des avances consenties						
Avances reçus de la filiale				4 856 391		
Cautions et avals fournis						
Dividendes encaissés au cours de l'exercice						

Les filiales StreamWIDE UK Limited et Bzoo Networks Limited n'ont toujours pas démarré leur activité au 31 décembre 2018. Aucun flux significatif n'a donc été enregistré sur la période. Ces sociétés seront dissoutes en 2019.

Le résultat net comptable et le chiffre d'affaires des filiales sont convertis au cours moyen.

Le capital des filiales est mentionné au cours historique, soit au montant figurant dans les comptes de StreamWIDE SA au poste participations (filiales détenues à 100 % depuis leur création).

Les autres éléments sont convertis au cours de clôture constaté au 31 décembre 2018.

3.4. Stocks de marchandises

Il n'existe aucun stock de marchandise au 31 décembre 2018.

3.5. Etat des créances et des dettes

Créances

En €	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations	98 610		98 610
Autres immobilisations financières	38 669		38 669
Clients douteux ou litigieux	12 961		12 961
Autres créances clients	7 825 500	7 825 500	
Personnel et comptes rattachés	22 550	22 550	
Organismes sociaux	1 854	1 854	
Impôt sur les bénéfices	1 292 594	1 292 594	
Taxe sur la valeur ajoutée	88 688	88 688	
Autres impôts taxes et versements assimilés			
Débiteurs divers	141	141	
Charges constatées d'avance	180 689	180 689	
Total	9 562 255	9 412 016	150 239

Les créances au titre de l'impôt sur les bénéfices sont essentiellement représentées par les sommes à recevoir au titre du crédit d'impôt en faveur de la recherche :

Périodes (en €)	31/12/2017	Augmentations	Diminutions	31/12/2018
Exercice 2016	627 697		627 697	0
Exercice 2017	569 866			569 866
Exercice 2018		692 728		692 728
Total	1 197 563	692 728	627 697	1 262 594

Le crédit d'impôt recherche 2016 a été remboursé en mars 2018. La demande de remboursement pour le crédit d'impôt recherche 2017 est en cours de traitement par les services fiscaux. Le crédit d'impôt recherche 2018 fera l'objet d'une demande de remboursement conformément aux dispositions prévues pour les PME au sens communautaire.

Dettes

En €	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un 1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès établi crédit	341	341		
Emprunts et dettes financières divers	22 190			22 190
Fournisseurs et comptes rattachés	1 074 317	1 074 317		
Personnel et comptes rattachés	64 329	64 329		
Organismes sociaux	67 763	67 763		
Impôt sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	857 694	857 694		
Autres impôts et taxes	12 800	12 800		
Dettes sur immobilisations	4 932	4 932		
Groupe et associés	4 856 391	4 856 391		
Autres dettes	2 169	2 169		
Produits constatés d'avance	1 452 696	1 452 696		
Total	8 415 622	8 393 431	0	22 190

Les dettes "Groupe et associés" correspondent au compte courant envers la filiale StreamWIDE France qui enregistre les opérations d'exploitation entre les deux sociétés, et au compte courant d'intégration fiscale de cette filiale.

3.6. Créances et dettes représentées par des effets de commerce

Le bilan ne comprend aucune créance et/ou dette de cette nature.

3.7. Valeurs mobilières de placement et disponibilités

En €	31/12/2018	31/12/2017
Actions propres (animation du marché du titre)	59 744	52 861
Actions propres (autre)	584 177	432 788
Total actions propres	643 920	485 649
Valeur liquidative	872 791	624 024

L'Assemblée Générale du 29 juin 2009 de la société StreamWIDE SA a délégué au conseil d'administration la mise en place d'un programme de rachats d'actions dans le cadre d'un contrat de liquidité pour l'animation du marché du titre de la Société. L'Assemblée générale du 24 juin 2016 a renouvelé cette autorisation et a élargie cette autorisation aux rachats d'actions pour la mise en place de tout plan d'options d'achat d'actions de la Société et aux rachats d'actions en vue de l'attribution ou de la cession d'actions aux dirigeants mandataires sociaux et salariés de la Société et des sociétés qui lui sont liées au titre de leur participation aux fruits de l'expansion. L'Assemblée générale du 22 juin 2018 a reconduit cette autorisation.

Le nombre d'actions propres détenues au 31 décembre 2018 s'élève à 121.221, soit 4 % du total des actions de la société.

- La société dispose également de dépôts à terme pour un total de 100.000 € (comptabilisés en disponibilités) :

Date d'échéance	Durée totale du placement	Etablissement bancaire	Montant 31/12/2018	Taux annuel de rémunération
9 septembre 2019	36 mois	SOCIETE GENERALE	100 000	0,05 % à 0,15 %
Total			100 000	

La rémunération du dépôt à terme SOCIETE GENERALE est progressive dans la durée.

Les intérêts courus à recevoir s'élèvent à 198 € au 31 décembre 2018.

- Un compte courant rémunéré a été ouvert à la HSBC le 9 novembre 2010. Son solde s'élève à 30.000 € au 31 décembre 2018, hors intérêts. Il est inscrit dans la rubrique "Disponibilités". Ce compte courant est utilisé tout au long de l'année pour gérer les excédents de trésorerie courante constatés en cours de période.

- Un compte nantis de 675.000 € a été ouvert à la HSBC en avril 2018 en garantie de l'emprunt obligataire émis par la filiale StreamWIDE France en juillet 2013, et souscrit par FCT GIAC OBLIGATIONS LONG TERME.

3.8. Provisions pour risques et charges

En €	31/12/2018	31/12/2017
Provision indemnité fin de carrière	131 098	119 737
Provision pour perte de change	7 242	11 225
Total	138 340	130 962

L'utilisation des provisions s'analyse comme suit :

En €	Montant 31/12/2017	Dotations	Reprises		Montant 31/12/2018
			Utilisée	Non utilisée	
Provision indemnité fin de carrière	119 737	11 361			131 098
Provision pour perte de change	11 225	7 242	11 225		7 242
Total	130 962	18 603	11 225	0	138 340

3.9. Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer

En €	31/12/2018	31/12/2017
Emprunts et dettes auprès des établ crédit	341	363
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	371 706	272 752
Dettes fiscales et sociales	95 724	87 964
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		1 500
Autres dettes	74 132	84 247
Total	541 902	446 826

Produits à recevoir

En €	31/12/2018	31/12/2017
Créances clients et comptes rattachés	2 266 154	2 003 309
Autres créances	141	9 706
Disponibilités	198	5 667
Total	2 266 492	2 018 682

3.10. Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance

En €	31/12/2018	31/12/2017
Charges d'exploitation	180 689	134 182
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Total	180 689	134 182

Produits constatés d'avance

En €	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation	1 452 696	346 081
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
Total	1 452 696	346 081

Les produits constatés d'avance ne sont pas, par nature, récurrents. Leur évolution ne peut donc pas être mise en relation directe avec le niveau d'activité mais seulement avec le calendrier de certaines commandes et des facturations liées.

3.11 Ventilation du chiffre d'affaires

La ventilation du chiffre d'affaires s'analyse comme suit :

En €	31/12/2018			31/12/2017		
	France	Export	Total	France	Export	Total
Ventes de marchandises			0		4 100	4 100
Redevances sur logiciels	851 950	290 387	1 142 337	1 806	190 003	191 808
Services	469 963	1 221 845	1 691 808	14 304	968 521	982 825
Prestations groupe	810 177	7 040	817 217	1 065 230		1 065 230
Total	2 132 091	1 519 271	3 651 362	1 081 339	1 162 624	2 243 963

3.12. Intégration fiscale

La société a opté, avec sa filiale StreamWIDE France, pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 1^{er} janvier 2012.

Au 31 décembre 2018, l'intégration fiscale ne génère aucune charge ni économie d'impôt dans les comptes de StreamWIDE SA.

3.13. Ventilation de l'impôt sur les sociétés

En €	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat après impôt
Résultat courant avant impôt	-1 677 877		-1 677 877
Résultat exceptionnel	-15 762		-15 762
Crédit d'impôt recherche		692 728	692 728
Crédit d'impôt mécénat		6 000	6 000
Retenues à la source non imputées		-18 975	-18 975
Imposition établissement tunisien		-161	-161
Total	-1 693 639	679 592	-1 014 047

3.14. Accroissement et allègement de la dette future d'impôt

La situation fiscale différée, non comptabilisée, se traduit par un allègement de la dette future d'impôt.

En €	Bases	Impôt à 31,00 %
Provision indemnité fin de carrière	131 098	40 640
Ecart de conversion passif	122 372	37 935
Total	253 470	78 576

Les déficits fiscaux en report au 31 décembre 2018 s'analysent comme suit :

En €	Montants
Déficits propres à StreamWIDE nés antérieurement à l'intégration fiscale	1 455 515
Déficits du groupe : intégration fiscale	9 809 397

3.15. Résultat exceptionnel

En €	31/12/2018
Reprise provision dépréciation crédit d'impôt mécénat 2013	6 000
Produits exceptionnels	6 000
Créances établissement Tunisien non récupérables	10 219
Correction réciprocité interco filiale StreamWIDE Inc	5 542
Crédit d'impôt mécénat 2013 non récupérable	6 000
Charges exceptionnelles	21 762
Résultat exceptionnel	-15 762

3.16. Evolution des capitaux propres et du capital social

a) Evolution des capitaux propres avant résultat 2018

En €	Capital	Prime d'émission	Réserves et report à nouveau	Résultat 2017	Total
Situation au 31 décembre 2017	302 997	8 502 935	474 460	-2 185 335	7 095 058
Conversion de BSA	6	765			770
Affectation du résultat 2017			-2 185 335	2 185 335	0
Ecart de conversion compte Tunisie			50 640		50 640
Situation au 31 décembre 2018	303 002	8 503 700	-1 660 235	0	7 146 467

b) Evolution du capital social

Le capital social, entièrement libéré, est composé de 3.030.023 actions de 0,1 euro chacune de valeur nominale, négociables sur le marché Growth d'Euronext Paris.

Le conseil d'administration du 19 juin 2015 a décidé, conformément aux délégations qui lui ont été données par l'assemblée générale du même jour, de procéder à l'émission de bons de souscriptions d'actions (BSA). L'assemblée générale du 22 juin 2018 a décidé de prolonger la période de conversion des BSA 2 et BSA 3, les BSA 1 devenant caducs le 1^{er} juillet 2018.

Nature des BSA	Nombre de BSA émis	Prix de souscription des BSA	Période de conversion en actions (4)	Nombre de BSA pour une action	Prix de souscription des actions
BSA 1 (1)	3 016 391	Gratuit	Du 01/07/2015 au 01/07/2018	15	14 €
BSA 2 (2)	2 002 500	0,007 €	Du 01/07/2016 au 01/07/2021	15	14 €
BSA 3 (3)	322 500	0,007 €	Du 01/07/2016 au 01/07/2021	15	14 €

(1) Emission au profit de l'ensemble des actionnaires. BSA caducs au 01/07/2018

(2) Emission au profit des cadres, dirigeants et salariés de la société et des sociétés liées

(3) Emission au profit de bénéficiaires dénommés

(4) Après décision de prolongation de l'assemblée générale du 22/06/2018

Le prix de souscription des BSA 2 et BSA 3 a été inscrit au poste "Prime d'émission" pour 16.275 €.

Les BSA exercés depuis leur émission sont les suivants :

Années	Nombre de BSA convertis	Catégorie des BSA convertis	Nombre d'actions créées	Augmentat° de capital	Prime d'émission
2015	30	BSA 1	2	0,20	27,80
2016	3 045	BSA 1	203	20,30	2 821,70
2017	90	BSA 1	6	0,60	83,40
2018	825	BSA 1	55	5,50	764,50
Total	3 990		266	26,60	3 697,40

Au décembre 2018, suite aux départs de certains salariés et à l'exercice de 3.990 BSA 1, le nombre de BSA restant à exercer est de 2.242.500, soit 149.500 actions nouvelles potentielles si tous les BSA venaient à être exercés, représentant 4,93% du capital social actuel.

3.17. Frais de développement

Les frais de développement comptabilisés en charge de l'exercice (qui auraient été activés si la société appliquait la méthode préférentielle) s'élèvent à 2.969.715 €, contre 2.380.229 € pour l'exercice précédent.

3.18. Ecart de conversion

Les écarts de conversion actifs et passifs s'analysent comment suit :

En €	31/12/2018		31/12/2017	
	Ecart actifs	Ecart passifs	Ecart actifs	Ecart passifs
Comptes clients	486	122 190	2 256	25 350
Comptes fournisseurs	2 683	182	985	3 763
Comptes courants	4 073		7 985	
Total	7 242	122 372	11 225	29 114

3.19. Transferts de charges

Aucun transfert de charge n'a été comptabilisé sur l'exercice.

3.20. Intégration des comptes de l'établissement stable en Tunisie

a) Taux de conversion du Dinar tunisien

Cours de clôture 31 décembre 2018 : 1 Dinar tunisien pour 0,29676 Euro
 Cours moyen 2018 : 1 Dinar tunisien pour 0,32278 Euro

b) Impact sur le bilan

En €	Rappel 31/12/2017
Autres créances	11 319
Disponibilités	54 389
Total actif net	65 708
Capitaux propres (1)	-55 069
Dettes fiscales et sociales	168
Total passif	-54 901
Ecart : compte de liaison	120 609
(1) Dont écart de conversion	-50 640
Dont résultat de l'établissement	-4 430
	-55 069

Le conseil d'administration de la Société, réuni le 2 juillet 2018, a décidé la dissolution de l'établissement fiscal StreamWIDE Tunisie avec effet au 30 juin 2018. Il n'y a donc plus de comptes de bilan relatifs à cet établissement dans les comptes de StreamWIDE SA au 31 décembre 2018.

Pour la présentation des comptes annuels 2017, les comptes de liaison réciproques entre StreamWIDE SA et l'établissement tunisien ont été annulés.

c) *Impact sur le compte de résultat*

En €	31/12/2018	31/12/2017
Chiffre d'affaires		
Produits d'exploitation	0	0
Autres achats et charges externes	3 844	4 203
Impôts et taxes et versements assimilés	107	42
Charges d'exploitation	3 951	4 245
Résultat d'exploitation	-3 951	-4 245
Résultat financier (1)	-53 272	
Résultat exceptionnel (2)	-10 220	
Impôts sur les bénéfices	161	185
Résultat net	-67 604	-4 430
Résultat de l'activité de l'établissement	-4 112	-4 430
(1) Dont écart de conversion comptabilisé en charges	-53 272	
(2) Dont créances fiscales de l'établissement non récupérables	-10 220	
Résultat net	-67 604	-4 430

3.21. Identité de la société consolidante

StreamWIDE SA n'est pas consolidée par une autre entité. Elle est la société mère du Groupe consolidé.

3.22. Rémunérations allouées aux dirigeants sociaux

Les rémunérations des membres du conseil d'administration, pour leurs fonctions de mandataires sociaux, s'élèvent à 217.112 € bruts au titre de l'exercice 2018, contre 220.112 € pour l'exercice 2017.

3.23. Effectif moyen

Catégories	31/12/2018	31/12/2017
Cadres	10	10
Total	10	10

3.24. Opérations hors bilan

3.24.1. Engagements financiers

a) Garanties données sur l'emprunt obligataire émis par la filiale StreamWIDE France

Dans le cadre de l'emprunt obligataire émis par sa filiale StreamWIDE France en juillet 2013, StreamWIDE SA a donné les garanties suivantes sur le remboursement du nominal (1.800.000 €) et le paiement des intérêts, commissions, frais et accessoires :

- caution solidaire à première demande
- nantissement de son fonds de commerce
- compte bancaire HSBC de 675.000 € nanti

Ces engagements sont donnés jusqu'au terme de l'emprunt obligataire, soit le 31 juillet 2022, en dehors du compte HSBC nanti qui sera levé dès que le convenant sous-jacent sera respecté, ce qui est le cas au titre de l'exercice 2018. La main levée de ce nantissement devrait ainsi intervenir fin avril 2019.

b) Garanties données en faveur des clients

La société n'a aucun engagement de cette nature au 31 décembre 2018.

3.24.2. Autres opérations non inscrites au bilan

La société n'a conclu aucune opération de cette nature.

3.25. Eléments concernant les entreprises liées et les participations

En €	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation
Avances et acomptes sur immobilisations		
Participations		3 308 726
Créances rattachées à des participations		98 610
Prêts		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés		4 467 267
Autres créances		
Capital souscrit non versé		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		22 190
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		712 928
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		4 856 391
<hr/>		
Produits financiers		
Charges financières		71 963
<hr/>		

3.26. Informations sur les transactions avec les parties liées

L'information sur les transactions réalisées avec les parties liées n'est pas communiquée conformément aux dispositions de l'article R.123-198 du code de commerce :

- Les filiales sont toutes détenues à 100 %.
- Aucune opération de cette nature n'existe avec les actionnaires et/ ou dirigeants.

3.27. Evènements importants intervenus depuis la date de clôture

Aucun évènement post clôture significatif n'a été identifié entre la date de clôture et la date d'examen des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018.